L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1347 - VENDREDI 06 NOVEMBRE 2015 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



Stéphane Le Foll en Bourgogne

L'élevage en soins intensifs

A Avallon comme à Dijon, entre réunion électorale et inaugurations diverses, Stéphane Le Foll a vu toutes ses visites ponctuées par des rencontres avec des éleveurs et leurs représentants. C'est un ministre attentif et préoccupé qui a poursuivi le dialogue, tout en rappelant qu'un ministre tout seul ne peut pas tout faire et que la filière viande en particulier détient une partie importante de la solution.

Pages 3, 4 et 13

Côte d'Or

› Conférence départementale agricole

L'indéfectible soutien du Conseil départemental



Nièvre

› Exportations des broutards

La douche froide !



Yonne

› Coopérative CAVAP

Cap sur Rouen et demain sur Anvers







▸Sommaire

Côte d'Or
04 • Stéphane Le Foll inaugure la Foire de Dijon: La folle journée du ministre
05 • Conférence départementale agricole: L'indéfectible soutien du Conseil départemental à son agriculture
06 • Concours de reproducteurs charolais: Semur-en-Auxois ne baisse pas les bras
07 • Production laitière: Des sujets qui vont faire parler
08 • Service de remplacement: Une perpétuelle remise en question

Nièvre
09 • «Semaine économique» de la Chambre d'agriculture : «*Un des maillons d'un dispositif plus global*»
10 • Reprise des exportations de broutards aux cadrans: La douche froide !
11 • Bassins d'alimentation de captage de Clamecy: Des carottages pour mesurer l'azote
12 • Élevage allaitant: «*Ne pas subir un manque de rentabilité devenu chronique*»

Yonne
13 • JA 89: «*Ne pensez pas que le ministre peut régler tous les problèmes…*»
14 • CAVAP: Cap sur Rouen et demain sur Anvers
15 • Foire Saint-Martin: Une vitrine pour l'agriculture
16 • Assises de l'Energie: Ça gaze pour l'Yonne

Bourgogne et ailleurs
17 • Biotechnologies: Le Parlement européen vent debout contre Bruxelles sur les OGM

Filières
19 • Élevage L'élevage rend des services à la société
20 • Cultures Comprendre la circulation de l'eau dans les sols

Infos Services
22-23 • Analyses et tendances
24-25 • Petites annonces
26-29 • Annonces légales
30 • Vie quotidienne
31 • Paroles de jeunes

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

enbref

Chine La fin de la politique de l'enfant unique doperait le marché du lait, selon Agritel

« L'annonce du gouvernement chinois de permettre aux couples chinois d'avoir deux enfants est de nature haussière sur du long terme pour la poudre de lait notamment entière sachant que le pays est le premier importateur au monde», annonce Agritel dans sa lettre d'information Milkhebdo du 2 novembre.
Cette remise en cause de la politique de l'enfant unique par la Chine vise à *«relancer la démographie et tenter de résoudre les problématiques économiques de vieillissement de la population et de ralentissement de la croissance»*, selon Agritel.
Depuis l'annonce, le jeudi 29 octobre, de cette fin de la politique de l'enfant unique par la Chine, *«les actions des entreprises chinoises de produits laitiers cotées»* ont bondi de *«5 à 15 % sur les bourses chinoises»*. L'action Danone a même progressé de 2% ce jour-là . *«Le retour de la Chine pourrait permettre aux prix du complexe lait de rebondir sur des échéances lointaines»*, conclut Agritel.

Ania Consultation des Français pour définir les orientations de la filière alimentaire

L'Association nationale des industries alimentaires (Ania) lance une consultation auprès des Français pour définir les grandes orientations de la filière alimentaire, a-t-elle annoncé le 3 novembre. Durant quatre mois, du 3 novembre au 3 mars, les Français pourront s'exprimer et donner leur avis sur l'alimentation, en seulement quelques minutes. Qualité et variété de l'offre proposée, préférences alimentaires, critères d'achat, information, confiance : autant de sujets majeurs qui seront abordés dans ce questionnaire en ligne, précise-t-elle. Cette consultation *«sera l'opportunité pour les Français de dire clairement ce qu'ils attendent de leur industrie alimentaire»*. Les résultats de cette consultation citoyenne serviront de socle à l'élaboration d'un *«pacte alimentaire »*. Explication de Jean-Philippe Girard, président de l'Ania : *«Ce pacte alimentaire s'inscrit dans notre volonté quotidienne de proposer aux consommateurs une offre diversifiée de produits de qualité, d'une grande sécurité, et répondant à leurs attentes et exigences»*.

▸PRI info

Côte d'Or Comment faire pour devenir agriculteur ou agricultrice ?

Vous avez un souhait, une idée, celui de vous mettre à votre compte et de devenir agriculteur ou agricultrice. Le Point Accueil Installation est là pour vous accueillir, vous aider à réfléchir sur votre projet, vous informer sur les aides et les démarches et vous orienter vers les personnes ressources pour mener à bien votre projet (accueil financé par l'État). Nous organisons des sessions collectives au Point Accueil Installation, contactez Maëlle Sureau au 03 80 68 67 72 pour tous renseignements.

Nièvre Pour vous aider à travailler en société

L'accompagnement humain permet la préparation de l'entrée dans une société d'un candidat à l'installation, sous l'angle des relations humaines. Il permet à l'ensemble des futurs associés, avec l'aide d'un tiers, de clarifier : les objectifs personnels et professionnels de chaque associé, la place et le rôle de chacun, le partage des responsabilités. Il identifie l'engagement de chacun. Il aide à définir l'organisation du travail, et peut aller jusqu'à la rédaction du règlement intérieur (accompagnement financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional Installation). Pour tout renseignement, contactez Christelle Martin ou Anne Marie Sennepin (Chambre d'agriculture) au 03 86 93 40 38.

Saône et Loire Semaine de la création et reprise d'entreprise

Vous avez un rêve, une grande idée, un projet… Lancez-vous ! Du 16 au 20 novembre 2015, les Chambres consulaires organisent la Semaine de la création et la reprise d'entreprise. Nos experts (Chambre d'agriculture, Point Accueil Installation, MSA et Safer) seront présents pour vous accompagner. Venez les rencontrer le lundi 16 novembre à la CCI de Chalon de 13h30 à 19h ou le Jeudi 19 novembre à la CCI de Mâcon de 9h30 à 18h. Au programme : ateliers et conférences. Par exemple, les rdv experts, *«une demi-heure de face à face avec des avocats, experts-comptables, notaires, banquiers… pour lever tous les questionnements autour de votre projet»* ou *«Concilier son projet de création d'entreprise avec sa vie professionnelle»*. Renseignements et inscription gratuite sur www.creer-reprendre-bourgogne.fr

Yonne Futurs retraités, la DICA est une obligation

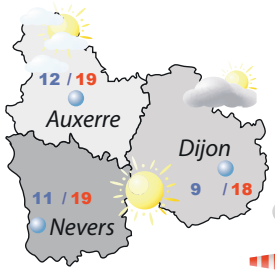
Deux ans avant l'âge théorique de votre retraite, en tant que chef d'exploitation, vous avez reçu via la MSA, une Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité.18 mois au plus tard avant la date prévisionnelle de votre cessation d'activité, vous devez renvoyer ce document Cerfa à la Chambre d'agriculture (Missions Odasea), que vous ayez un repreneur identifié ou pas. Pour de plus amples informations, contactez Marc Abonnet au 03 86 94 21 95.

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 6 au 15 novembre

Météo de la Bourgogne

AGATE ADDIME — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 6 Novembre

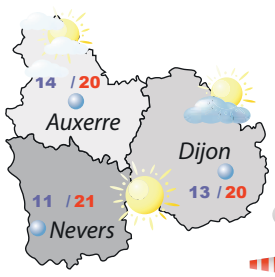


Éclaircies
Quelques nuages et de belles apparitions du soleil en perspective. Les vents seront modérés.

T° mini : 8 à 10 °C
T° maxi : 18 à 20 °C
Vents : Sud-Ouest 20 km/h

Ste Bertille
Soleil : 07:38 - 17:23
Lune : 02:11 - 15:15

Samedi 7 Novembre

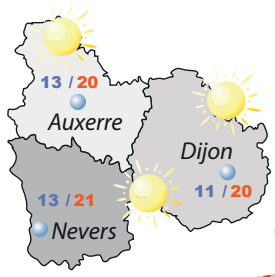


Beau temps
Le soleil sera bien présent et accompagné de quelques cumulus de beau temps.

T° mini : 10 à 12 °C
T° maxi : 20 à 22 °C
Vents : Sud-Ouest 20 km/h

Ste Carine
Soleil : 07:39 - 17:22
Lune : 03:10 - 15:40

Dimanche 8 Novembre



Ensoleillé
Ce dimanche se déroulera sous un ciel clair et un soleil généreux. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : 10 à 12 °C
T° maxi : 20 à 22 °C
Vents : Sud-Ouest 10 km/h

St Geoffroy
Soleil : 07:41 - 17:20
Lune : 04:10 - 16:06

Prévisions à 7 jours

Lundi 9 au Mercredi 11 Novembre :
Quelques nuages et de belles éclaircies en perspective.
Vents : Est à 10 km/h
T° mini. : 9 à 14 °C T° maxi. : 16 à 18 °C

Jeudi 12 au Dimanche 15 Novembre :
Le ciel restera clair ce jeudi. De nombreuses précipitations sont attendues de vendredi à dimanche.
Vents : Ouest-Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 8 à 12 °C T° maxi. : 14 à 16 °C

clin d'œil



Soutien à l'élevage

Stéphane Le Foll maintient son engagement

La visite de Stéphane Le Foll à Dijon a permis aux représentants professionnels de l'élevage de pointer les insuffisances du plan de soutien en termes de volume d'aides. Tout en envisageant la ré-évaluation du plan initial, le ministre s'est exprimé sur la nécessité d'intégrer la production, donc les éleveurs, dans tout processus de contractualisation, seul moyen de ré-équilibrer le partage de la valeur au sein de la filière.



Le ministre de l'Agriculture a fait part de ses remarques après avoir rencontré les professionnels et assisté à une réunion dans le cadre de la mise en œuvre du plan de soutien à l'élevage.

A Dijon vendredi, Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, a voulu rassurer les éleveurs sur la volonté du gouvernement à accompagner la profession tout au long d'une crise qui apparaît de plus en plus comme une mutation, un changement d'ère. La rencontre avec les acteurs de la cellule départementale d'urgence, en charge de l'application du plan de soutien à l'élevage, n'a pas apporté d'éléments nouveaux mais plutôt une ré-assurance sur les échéances à venir. Pour le ministre pas d'état d'âme, il faut *«tenir les engagements du 17 juin dernier»* et faire en sorte que cette filière fonctionne correctement. *«Il faut maintenir un niveau de prix, changer les règles de fonctionnement et s'organiser différemment». «Je veux qu'on en sorte»* a martelé le ministre, comme il l'avait déjà fait sur les ondes quelques jours auparavant, mais *«on a besoin de temps et de négociation»*.

«Évaluer la situation au plus juste»

Pour la Bourgogne, le plan d'urgence s'élève à quatre millions d'euros d'allègement de charges, un chiffre insuffisant selon les représentants professionnels. Les agriculteurs bourguignons attendent donc une rallonge, Vincent Lavier, président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or estime ainsi que l'enveloppe actuelle ne couvrira que 20% de besoins. Sans s'engager sur un chiffre, Stéphane Le Foll a rappelé *«nous sommes ici pour évaluer la situation au plus juste»*. Les enveloppes seront donc réévaluées en tenant compte de l'ensemble des besoins des territoires agricoles français.

Le ministre a indiqué aussi qu'il était tout à fait d'accord avec la FNB pour engager l'élevage dans la voie de la contractualisation, une contractualisation tripartite, où les éleveurs auront toute leur place et qui réunira donc la production, la découpe abattage (transformation) et la distribution. *«Il y a une partie de la valeur produite dans toute cette filière qui échappe aux producteurs»* a insisté le ministre tout en dénonçant le sort fait aux éleveurs, qui se retrouvent ainsi dans des situations d'endettement et d'encours de dettes insoutenables. Pour le ministre *«cela ne peut pas continuer ainsi...»*.

Pointant du doigt l'attitude de l'industriel Bigard, qui boude la table des négociations et préfère un rendez-vous individuel, Stéphane Le Foll a constaté : *«certains acteurs sont prêts à jouer le jeu, mais d'autres non. On ne peut pas raisonner en considérant l'intérêt d'un seul acteur, il faut négocier dans l'intérêt de tous»*, *«l'intérêt d'une grande entreprise ne peut pas se confondre avec l'intérêt de la filière»*. Dont acte. Les prochaines étapes devront être abordées en mettant sur la table des négociations tout ce qui constitue le fond du problème : les prix, les règles de fonctionnement de la filière et son organisation.

AMK

Institut agronomique

L'AIVFF prend son envol à Dijon

La journée de Stéphane Le Foll à Dijon s'est ponctuée par une présentation du nouvel Institut Agronomique, Vétérinaire et Forestier de France (AIVFF) créé par la Loi d'Avenir d'octobre 2014.



La convention de partenariat entre l'AIVFF et le Grand Dijon a été signée par le ministre Stéphane Le Foll à l'occasion de son déplacement de vendredi dernier.

L'AVFF, késako ? Encore un sigle qui vient rejoindre la liste déjà nombreuse des organisations qui gravitent autour du monde de l'agriculture et de l'agronomie. Ce nouvel Institut Agronomique, Vétérinaire et Forestier de France, créé par la Loi d'Avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt d'octobre 2014 a été lancé officiellement au printemps dernier. L'IAVFF, qui regroupe 14 établissements supérieurs d'enseignement (dont Agrosup Dijon) et 4 organismes de recherche (Inra, Irstea, Anses et Cirad), a pour objectif d'assurer une coordination entre les différents acteurs de la recherche et de la formation.

Vendredi 30 octobre, à l'occasion de son déplacement à Dijon, Stéphane Le Foll participait à une réunion des membres de cet institut nouvellement crée. L'occasion pour le ministre de l'Agriculture d'en rappeler les enjeux. *«Avant d'être un institut, c'est d'abord une ambition. L'ambition d'être leader de l'agro-écologie»*. La feuille de route de l'AIVFF est donc toute tracée. *«Nous sommes à la veille d'une profonde mutation. Est-ce qu'on va la prendre ne main, ou va-t-on une nouvelle fois la laisser passer ?»*. Face à l'assemblée, c'est un discours déterminé et mobilisateur qu'a tenu Stéphane Le Foll qui voit dans nos écoles et instituts de recherche *«un symbole de l'excellence française en matière de recherche et de partage des connaissances»*. Un leitmotiv décliné en Bourgogne dans le cadre d'un partenariat entre le Grand Dijon et l'AIVFF destiné à favoriser l'accueil de délégation étrangères. Ce dernier point à d'ailleurs fait l'objet d'une convention, signée par Stéphane Le Foll, Éric Delzant préfet de Bourgogne, François Rebsamen président du Grand Dijon et Claude Bernhard directeur d'Agrosup Dijon et administrateur de l'AIVFF.

Frédéric Duclos



LE SPÉCIALISTE POUR VOTRE PROJET DE ROBOT DE TRAITE
Chapuis Frères, expert en robotique
+ DE 7 ANS D'EXPÉRIENCE
Contactez
Ets Chapuis Frères
21450 St. Marc sur Seine - 03 80 93 22 28
EXPERT ROBOTIQUE
robotique

Stéphane Le Foll inaugure la Foire de Dijon

La folle journée du ministre

Poursuivant sa journée marathon à Dijon, le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll s'est rendu en fin de matinée sur la Foire gastronomique de Dijon. Une visite au pas de charge durant laquelle il a parcouru les allées du parc des expositions, ponctuée par des haltes sur de nombreux stands.



La Foire de Dijon a-t-elle déjà connue pareille concentration de ministres en même temps dans ses murs ?



Stéphane Le Foll serait il venu en Bourgogne pour éteindre quelques feux ?



La coupe du ruban Tricolore, un passsage obligé pout toute inauguration qui se respecte.



La future Cité internationale de la gastronomie dévoilée au ministre par François Rebsamen.



Premier arrêt dégustation sur le stand du réseau Bienvenue à la ferme.



Le stand de Bienvenue à la ferme pris d'assaut par le cortège... et les médias



Le marathon du ministre marque une nouvelle pause ravitaillement sur le stand Dijon Céréales.



La pose (pause) pour la photo aux côtés des membres de l'amicale des cuisiniers de Côte d'Or.



Dans le Quartier des Saveurs, Pierre Guez s'est fait l'ambassadeur de l'agriculture départementale.



Nul ne connaît le contenu des échanges entre Jacques de Loisy et Stéphane Le Foll, mais l'ambiance semble détendue.

Saint Martin 2015
le lundi 09 et mardi 10 novembre 2015
Nos partenaires : NEW HOLLAND - HORSCH - HARDI EVRARD - LATITUDE TRIMBLE - QUIVOGNE
AMAZONE - QUITTE - MONOSEM - SODIMAC - KVERNELAND - MANIP - AGRIALLY
Révision récolte : offre spéciale
Préparez vos commandes de filtres !
- 12% sur l'achat de 5 filtres
Promotion
sur les futs de 208L d'huile
De nombreuses occasions à découvrir
Nouveau Express KR
Nouveau T7
Caméra de surveillance et éclairage Led Visionnaute
10 Route Nationale
21110 LONGEAULT
Tél 03.80.48.91.60
Retrouvez toutes les occasions, actualités et promotions sur www.nodimat.com

Conférence départementale agricole

L'indéfectible soutien du Conseil départemental à son agriculture

La 8ème Conférence départementale consacrée à l'agriculture s'est tenue à la léproserie maladrerie de Meursault. Lieu emblématique malmené par le temps qui renaît de ses cendres et s'inscrit dans son temps. En sera-t-il de même pour l'agriculture côte d'orienne, patrimoine vivant fortement malmené par les éléments et certaines franges de la société ?

La huitième conférence départementale qui vient de se tenir à l'initiative du Conseil départemental intervient *«dans un contexte particulièrement difficile pour le milieu agricole»* comme l'a rappelé avec gravité François Sauvadet, son président. Et c'est un lieu fortement chargé de symboles qui a accueilli les représentants du départements et ceux de l'agriculture : la léproserie, maladrerie de Meursault. Patrimoine historique voué pendant des décennies à l'abandon et au saccage... C'est désormais un *«Patrimoine sauvé et inscrit dans son temps»* grâce à une restauration qui a respecté sa singularité tout en l'ouvrant à de nouveaux usages.

Ce patrimoine un temps malmené n'est pas sans en évoquer un autre, celui des Climats, distingués par l'Unesco. Le tout s'inscrit dans notre patrimoine historique et culturel commun. L'inscription des Climats, soutenue par un mouvement collectif d'ampleur et portée par Nicolas Rossignol, viticulteur, représente un message fort. *«C'est plus un dossier vigne qu'un dossier vin»* et c'est *«une vraie reconnaissance de notre viticulture de terroir... La viticulture bourguignonne est une agriculture de terroir, avec toute la portée patrimoniale attachée à cette notion, car c'est un patrimoine unique véhiculé par le paysage, la bouteille, l'étiquette et son contenu»*. La viticulture s'en sort donc bien en 2015, côté climat comme côté *«climats»*. En traçant les grandes lignes et les grandes étapes de cette viticulture côte d'orienne, Denis Thomas, conseiller départemental vice-président du Conseil départemental chargé de la viticulture, a insisté sur les enjeux actuels qui s'expriment en termes sanitaires, climatiques et environnementaux.

Là comme ailleurs, le département soutient les initiatives (aires de lavage collectives, surveillance sanitaire, dispositifs anti-grêle, etc.). Face aux grandes difficultés de la filière viande notamment, Vincent Lavier, président de la Chambre d'agriculture, distingue la viticulture comme *«une filière exemplaire quant à son fonctionnement car la réussite individuelle ne freine en rien les réussites des projets collectifs»*. C'est aussi une *«locomotive»* qui assure *«50% de l'économie agricole du département sur 2% de sa SAU seulement»*.

Gérer l'urgence, préparer l'avenir

Si 2015 est sans conteste l'année de la viticulture, pour les autres productions *«c'est une année noire pour le département»* confirme Vincent Lavier en en dressant le bilan agricole. L'accumulation des problèmes de marchés, d'incidents climatiques et dernièrement, de problèmes sanitaires... a produit ses effets auxquels il faut ajouter les dérives de la filière viande qui ne permettent pas aux éleveurs de refaire surface.

Convaincu de la chance et de la richesse que représente *«une si grande diversité de productions»*, François Sauvadet reste ferme sur ses engagements : *«l'accompagnement à l'agriculture restera clairement affiché, le Conseil départemental est résolument aux côtés de l'agriculture»*. Ce soutien se concrétise notamment par l'appui apporté au laboratoire départemental, par les efforts collectifs de la profession et des élus pour exploiter au mieux tout le potentiel de la restauration collective, par l'encouragement à développer une agriculture de production au sein de systèmes durables.

Agir collectivement pour rebondir individuellement et donner des perspectives aux jeunes comme aux moins jeunes, c'est la volonté exprimée par la Chambre d'agriculture et c'est le sens à l'accord-cadre 2015-2019. *«En 2016»*, précise Marc Frot, conseiller départemental, vice-président du Conseil départemental en charge de l'agriculture *«il s'agira de traquer la valeur ajoutée sur toutes les productions... Il faudra tout mettre en oeuvre pour que les productions locales trouvent en priorité des débouchés locaux»*. L'objectif étant *«de donner des signaux positifs»* à un monde agricole *«dépressif»*. En 2016 il faudra bien aussi comme le constate Fabrice Faivre, président de la FDSEA, faire *«la révolution dans les têtes pour bâtir un nouveau modèle agricole mieux adapté à la réalité actuelle»*. Le modèle initial a 60 ans, il montre ses limites et même si *«la Côte d'Or a su innover un temps et prendre de l'avance»*, comme l'évoque Jean-Pierre Fleury, en faisant référence à l'agrandissement... le résultat n'est pas convaincant. *«L'agrandissement n'a pas résolu le problème du revenu agricole»*. Une fois encore *«la Côte d'Or est condamnée à innover... On est aujourd'hui contraint à gérer l'urgence tout en construisant le modèle de demain»* un modèle qui se construira nécessairement avec les agriculteurs d'aujourd'hui.
Tout est lié, car l'urgence c'est le risque décrit par François Sauvadet *«de la déprise agricole dans les zones les plus défavorisées et pour les productions les plus menacées»*. L'agriculture c'est *«un autre patrimoine essentiel fortement malmené aujourd'hui»*.
Qui sauvera les soldats de l'agriculture ? C'est *«l'ensemble de la société qui doit prendre conscience des véritables enjeux qui sont devant nous»* répond le président du Conseil départemental, bien décidé à *«ce que la Côte d'Or conserve un beau visage»*.

AMK



La valeur patrimoniale des Climats, pour la viticulture, a été reconnue . Reste à reconnaître la même valeur à l'agriculture côte d'orienne, une agriculture diversifiée qui donne *«un si beau visage au département»*. C'est tout le sens du soutien du Conseil départemental et de son président, François Sauvadet.

▸ Éditorial

Peut mieux faire !

Monsieur le ministre de l'Agriculture s'est à nouveau rendu à Dijon vendredi dernier pour rencontrer nos organisations professionnelles agricoles. Sans doute que la gravité de la situation de notre département et de la région Bourgogne dans son ensemble y est pour beaucoup dans sa venue.

Car malheureusement, ce que nous lui prédisions depuis sa prise de fonction se réalise vu que nous vivons la crise la plus importante depuis 1992. Et comme il n'y a rien de mieux que les chiffres pour prendre conscience d'une situation, les cellules d'urgence ont déjà référencé à l'échelle régionale plus de 4 000 dossiers d'agriculteurs en grande difficulté et quelques soit les systèmes de productions !

Même si nous avons conscience de la situation économique extrême de bons nombres d'exploitations, il est de notre devoir de prendre le temps nécessaire pour analyser les différentes situations et ne surtout pas emmener les producteurs dans le mur. D'autant plus que les dispositifs existants et les enveloppes actuelles, sont largement insuffisants !

Le Ministre a pris ses responsabilités lors de la mise en place de la Pac qui a impactée plus que défavorablement nos systèmes de productions de la zone intermédiaire. Vendredi, nous lui avons rappelé qu'il les prenne à nouveau pour abonder significativement notre enveloppe Fac ou encore activer la fameuse MAE Zone Intermédiaire avec un cahier des charges enfin accessible techniquement !

Les actions syndicales conduites par notre réseau FNSEA ont permis de mettre en œuvre ces mesures d'accompagnement. C'est un premier pas, mais l'Etat doit aujourd'hui mettre les bouchés doubles pour apporter les réponses à la hauteur de la gravité. Notre mobilisation syndicale reste donc entière, pour enfin donner une bonne appréciation à notre Ministre.

FABRICE FAIVRE,
PRÉSIDENT DE LA FDSEA



Concours de reproducteurs charolais

Semur-en-Auxois ne baisse pas les bras

Le grand concours de reproducteurs charolais se déroulera les 18 et 19 novembre prochains.

Il s'en est fallu de peu mais le concours charolais aura bien lieu. *«C'est la première fois que je vois ça. Nous avons procédé à un vote pour voir si l'on maintenait l'organisation ! Cela démontre bien l'état dans lequel se trouve le moral des éleveurs aujourd'hui, il n'y est vraiment pas»* lance, d'un air quelque peu dépité, Jean-Luc Baudot, le président du comité d'agriculture de Semur-en-Auxois. Le concours de reproducteurs se déroulera pourtant bel et bien les 18 et 19 novembre, les dates initialement prévues. Sans grande surprise, les effectifs seront en forte diminution, soit une dizaine d'éleveurs et une soixantaine de bêtes en moins. *«Les inscriptions se sont terminées sur un nombre de 180 reproducteurs. Environ 35 éleveurs seront là»* relève Jean-Luc Baudot, *«cette année, toutes les conditions sont défavorables. Les mois derniers ont été catastrophiques sur le plan climatique avec une longue et puissante sécheresse. Les cours, eux, sont tout aussi catastrophiques. Puis la FCO et ses soucis ont fait parler d'eux, nous nous en serions bien passés»*. Jean-Luc Baudot est particulièrement remonté sur ce dernier sujet : *«on fait passer une crise sanitaire sur le dos de l'élevage, alors que nous traversons déjà une grande crise conjoncturelle. La FCO, pour moi, ce n'est rien du tout. Il y en a toujours eu et soudain, comme ça, on la fait ressortir. Il y a de quoi être énervé car elle n'est pas dangereuse pour l'homme et ne se transmet pas entre bovins. Malgré tout ça, on la gère d'une manière drastique, c'est incroyable»*.

Ventes en berne ?

Sur l'aspect commercial, le président du comité d'agriculture ne s'attend pas au moindre miracle : *«d'après ce que j'entends dire sur le terrain, il y aura beaucoup moins d'acheteurs. Les achats de reproducteurs risquent très fortement d'être reportés au printemps, au tout dernier moment. En effet, il n'y a pas d'argent en circulation, les cours sont mauvais dans la viande et il n'y a rien du tout en broutards puisque la FCO et ses vaccinations bloquent tout pour le moment»*. Pour son dernier concours en tant que président (il avait pris sa décision de passer le flambeau bien avant l'assemblée du comité du 13 octobre), Jean-Luc Baudot, 57 ans, se serait bien passé d'un tel contexte. Le Côte d'orien qui sera resté quinze années à la tête du comité souhaite, malgré tout, retenir le positif de cette édition: *«nous allons encore une fois organiser ce grand concours qui est, dans le département de la Côte d'Or, le seul reconnu par le Herd Book Charolais quant à la validité des prix sur les pedigrees. Ce n'est pas rien. Nous avons choisi de le maintenir, en espérant qu'il n'y ait pas de catastrophe sanitaire d'ici là»*. Jean-Luc Baudot rend une fois encore hommage aux nombreux partenaires de évènement : *«la Ville de Semur-en-Auxois nous suit constamment, de même que Bovins Croissance ou le Herd Book et tous nos sponsors. C'est une importante marque de confiance pour tous les éleveurs. En plus de la partie purement professionnelle, le public vient chaque fois en nombre à ce rendez-vous, l'ambiance y est très conviviale»*. Jean-Luc Baudot espère assister à une meilleure conjoncture ces prochaines années. Celle-ci passe selon lui par un certain nombre de *«redynamisations»* : *«pour que la situation s'améliore chez les éleveurs bovins, quelles que soient leurs productions, il faudrait redynamiser la consommation de viande, redynamiser les collectivités pour qu'elles optent enfin pour de la viande française ! Redynamiser l'image de la viande comme produit synonyme de bonne santé plutôt que l'inverse. Il y a beaucoup de travail sur ce dernier point car nous sommes littéralement massacrés par les médias. Il faudrait également redynamiser la société par rapport à l'environnement : je préfère de très loin voir des vaches dans nos prés plutôt que voir toutes les terres de l'Auxois se labourer. La santé humaine passe aussi par l'aménagement de l'espace. Que ferons-nous si nous n'avons plus de vaches ici? La solution passe-t-elle par des tracteurs de 300 chevaux, beaucoup plus pollueurs que nos bovins ?»*

AURÉLIEN GENEST



Preuve du contexte difficile, l'organisation de l'évènement avait été remise en question lors de l'assemblée générale du comité d'agriculture semurois.

Les repas sur les deux jours seront assurés par le restaurant Chez Camille d'Arnay-le-Duc avec entrecôte charolaise. Entrée gratuite, 250 reproducteurs inscrits au HBC seront présents issus des élevages de la région Bourgogne. Renseignements : 03 80 90 68 80 (heures bureau) ou 03 80 97 23 28 (heures repas).

Rencontre avec un participant
«Être présent partout"



François Lucand, de Molphey près de Saulieu, participera au concours de Semur-en-Auxois comme c'est le cas depuis une douzaine d'années. L'éleveur de 58 ans présentera un taureau, quatre vaches et cinq veaux : *«Venir ici allait de soi. Ces deux journées sont très agréables pour tout le monde, aussi bien les éleveurs que les visiteurs car elles sont très bien organisées par le comité semurois. Nous nous devons de perpétuer dans le temps ce très bel événement en amenant des bovins. J'en amène habituellement six ou sept. Cette fois, ce sera un peu plus. Malgré le contexte difficile, nous nous devons d'être présents partout».*



Production laitière

Des sujets qui vont faire parler

Côte d'Or Conseil Élevage organise ses traditionnelles journées d'échanges. Résultats économiques et maïs ensilage sont à l'ordre du jour.

Nouvellement installé à la Maison de l'agriculture à Bretenière, Côte d'Or Conseil Élevage lance l'information à ses adhérents producteurs laitiers : une nouvelle édition de ses journées d'échanges se profile avec quatre dates et lieux à retenir à partir du 18 novembre. *«Le programme sera le même à chaque rendez-vous»* annonce le technicien Franck Lavedrine: *«une réunion sera organisée en matinée et permettra d'aborder les résultats économiques Galacsy. Chacun pourra se positionner selon les tendances départementales. L'après-midi laissera place à une visite d'exploitation qui s'intéressera notamment aux problèmes de qualité et de quantité de l'ensilage de maïs»*.

Les éleveurs ont rendez-vous mercredi 18 novembre à 10 heures à la mairie de Châtillon-sur-Seine puis au Gaec du Mont Lassois à Etrochey jusqu'à 16 heures. Mercredi 25 novembre, les éleveurs laitiers pourront prendre la direction de l'Abbaye de Cîteaux. Deux jours plus tard, toujours aux mêmes horaires, une réunion se déroulera à la mairie de Chazeuil avant une visite du Gaec Loosli. Le mercredi 2 décembre conclura ces journées d'informations avec une réunion à l'Auberge campagnarde de Saint-Seine-l'Abbaye suivie d'une visite de l'EARL de la Grange des Biches à Salmaise. Un expert en alimentation sera là Côte d'Or Conseil Élevage espère enregistrer une belle affluence.

À ces quatre rendez-vous *«La participation tourne généralement autour de 70 éleveurs»* rappelle Franck Lavedrine. Les sujets de cette édition devraient attirer au moins autant de personnes que les précédentes campagnes pour deux raisons : *«d'un point de vue économique, si la tendance de la campagne 2014-2015 demeurait encore d'un bon niveau, c'est loin d'être le cas pour 2015-2016 avec un prix du lait en chute libre. La situation devient plus que tendue et ces journées ne peuvent être que bénéfiques pour progresser. Il y a aussi et surtout les aléas du maïs ensilage, dont la récolte s'est terminée sur une baisse moyenne de 40% sur le département. C'est le sujet majeur de cette fin d'année»*. L'impact de cette très mauvaise récolte se ressent déjà : *«le manque de fourrages implique généralement un onéreux achat d'aliments. Celui-ci est plutôt mal venu dans un contexte économique difficile avec un prix du lait au plus bas. Confrontés à cette problématique, les éleveurs ont tendance à moins pousser leur production, à diminuer leurs besoins et font plus facilement partir leurs animaux de leur exploitation. Nous constatons déjà des baisses d'effectifs»* poursuit le conseiller laitier. La seule bonne surprise vient de la qualité du maïs ensilage : *«elle est très bonne mais atypique et nécessite une adaptation au niveau du poste alimentation. La digestibilité est différente des autres années. Riche en sucre, l'ensilage de maïs de 2015 nécessite une attention particulière pour éviter le risque de subacidose. Un expert d'Alysé abordera le sujet lors d'un exposé qui sera proposé lors de ces quatre journées»*.

AURÉLIEN GENEST

Rendements maïs 2015 : une baisse variable, mais marquée dans l'ensemble des secteurs du département

	Vingeanne	Baigneux	Chatillonnais	Auxois	Plaine Beaune	Total général
Nombre de Rendements	6	10	18	9	22	65
Moyenne de Rendement 2015 (t MS)	**7,5**	**5,5**	**6,0**	**5,7**	**8,8**	**7,0**
Moyenne de rendement habituel	**12,8**	**11,0**	**11,6**	**12,9**	**13,6**	**12,5**
% de baisse	**41 %**	**50 %**	**48 %**	**56 %**	**35 %**	**44 %**
Rendements maïs 2015 : une baisse variable, mais marquée dans l'ensemble des secteurs du département						

▸ Agenda

Du 17 au 19-11 Instants santé à Sombernon

La MSA organise ses Instants Santé pour le canton de Sombernon du 17 au 19 novembre de 7h30 à 11h30 à la salle polyvalente de Sombernon.

18 et 19-11 Concours de Semur

Le concours charolais de Semur-en-Auxois se déroulera le mercredi 18 et le jeudi 19 novembre sous le hall de l'agriculture. Les repas sur les deux jours seront assurés par le restaurant Chez Camille d'Arnay-le-Duc avec entrecôte charolaise. Entrée gratuite, 250 reproducteurs inscrits au HBC seront présents issus des élevages de la région Bourgogne. Renseignements : 03 80 90 68 80 (heures bureau) ou 03 80 97 23 28 (heures repas).

Aide exceptionnelle du Conseil départemental liée à la sécheresse

Le Conseil départemental de Côte d'Or a mis en place une aide qui prendra en charge le coût partiel du transport concernant des achats de fourrages grossiers ou d'aliments de substitution nécessaires à l'élevage effectués entre le 1er mai et le 30 novembre. Vous trouverez sur le site internet de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or la fiche explicative ainsi que le formulaire d'aide à compléter et à renvoyer à l'adresse : Chambre d'agriculture de Côte d'Or, Pôle Agricole de Pouilly-en-Auxois, à l'attention d'Edouard Benayas, Route d'Arnay-le-Duc, 21320 Créancey. Renseignements complémentaires : 03 80 90 68 79 ou 06 80 90 76 14.

19-11 Découvrir et concevoir la conversion à l'agriculture biologique

Vous êtes agriculteur et les techniques culturales et d'élevages biologiques vous intéressent, vous envisagez une conversion biologique mais vous vous interrogez sur les débouchés, les techniques de production et la réglementation ? Afin de répondre à vos questions, le Sedarb vous invite à participer à la formation "Découvrir et concevoir la conversion à l'agriculture biologique" jeudi 19 novembre de 9 h à 17h30 à la Maison de l'agriculture de Bretenière. Intervenants : Conseillers grandes cultures et élevage du Sedarb. Au programme : appréhender la réglementation bio, connaître les techniques de production en bio et les stratégies de conversion, construire les bases de votre système de production en bio, construire votre prévisionnel d'assolement, monter vos dossiers de demande d'aides et certification bio. Inscriptions, programme détaillé et renseignements complémentaires auprès d'Aurélie Billon (03 86 72 92 20 ou aurelie.billon@sedarb.org).

Communiqué des Ets Bresson

Saulon-la-Chapelle

Le dimanche 18 octobre dernier, sur notre silo de Gilly-les-Cîteaux, une cellule abritant 1500 tonnes de blé s'est effondrée. Alors que le site est en passe d'être complétement dégagé, nous tenons à remercier toutes les personnes qui sont intervenues rapidement et efficacement sur ce sinistre : Gendarmes et pompiers, service de la DDT, le personnel de l'entreprise et bien-sûr tous les agriculteurs qui se sont mobilisés le soir même de l'accident et les jours suivants. Leur aide et la mise à disposition de matériel nous ont été très précieuses et nous ont permis de transférer rapidement les marchandises vers d'autres silos. Aujourd'hui, nous travaillons à la reconstruction du site et mettons tout en oeuvre pour qu'il soit opérationnel pour la moisson prochaine.





▸ Formations

Blé : maladies et stratégies fongicides (1 jour)
19 novembre à Chatillon sur Seine ou 20 novembre à Quétigny
Responsable de stage :
Mathilde Matrat, CA21
03 80 91 06 76
mathilde.matrat@cote-dor.chambagri.fr

Gérer son parcellaire et ses pratiques culturales avec mes P@rcelles (2 jours)
19 et 26 novembre à Bretenière ou 20 et 27 novembre à Châtillon sur Seine
Responsable de stage :
Anne Hermant, CA21
03 80 68 66 61
anne.hermant@cote-dor.chambagri.fr

Rotation en AB et valorisation du blé et des cultures secondaires (1 jour)
24 novembre à Aiserey
Responsable de stage :
Mathilde Matrat, CA21
03 80 91 06 76
mathilde.matrat@cote-dor.chambagri.fr

Rédiger son Document unique d'Evaluation des Risques (1.5 jour)
26 novembre (journée) et 7 décembre (0.5 journée) à Quétigny
Responsable de stage :
Aline Parize, CA21
03 80 68 66 28
aline.parize@cote-dor.chambagri.fr

Service de remplacement

Une perpétuelle remise en question

L'assemblée générale de «*Service de remplacement Côte d'Or*» s'est déroulée la semaine dernière à Bretenière. L'organisme souhaite aller encore plus loin dans la performance de ses actions.


Les membres du SR ont notamment réfléchi aux futures adaptations de leurs prestations.

Un service créé par les agriculteurs, pour les agriculteurs. «*C'est une de nos caractéristiques et c'est une des raisons qui explique notre succès sur le terrain*» rappelle Olivier Gallien, président de «*Service de remplacement Côte d'Or*». Évènements familiaux, formations, syndicalisme, maladies, accidents, compléments de main d'œuvre... Les motifs ne manquent pas pour se faire remplacer sur son exploitation. Lors de l'assemblée générale du 27 octobre, Olivier Gallien a fait part d'une hausse d'activité sur l'année 2014. Une activité qualifiée d'«*exceptionnelle*» au vu du nombre de sollicitations, notamment pour un motif assez surprenant, celui des «*maternités et paternités*» : «*rien que sur ce critère, nous sommes aux environs de 2 000 journées de remplacement ! C'est sans doute du jamais vu. La Haute-Seine a été le service le plus demandeur, elle qui se positionne habituellement à la troisième place*» commente le président. La tendance 2015 n'a en revanche «*rien à voir*» et devrait enregistrer une baisse assez conséquente sur la globalité des remplacements. «*Sur les motifs maternité et paternité, nous ne sommes pour l'instant qu'à 600 journées, cela va forcément se ressentir sur le bilan de l'année. Il y a aussi le contexte économique qui n'est pas favorable. Les agriculteurs pensent un peu moins à se faire remplacer pour diverses raisons*» poursuit l'exploitant d'Oigny, près de Baigneux-les-Juifs.

L'intérêt d'adhérer

Désormais implanté dans la nouvelle Maison de l'agriculture de Bretenière, «*Service de remplacement Côte d'Or*» souhaite aller encore plus loin dans la variété et la qualité de ses prestations. «*Cela a été un des axes de nos travaux de cette assemblée et nous voulons accentuer la communication sur nos services proposés, notamment en direction des jeunes agriculteurs. S'ils font souvent appel à nous pour les remplacements paternité et maternité, ils nous oublient souvent pour le reste*» confie Olivier Gallien. Celui rappelle l'erreur à ne pas faire, en l'occurrence «*se croire immortel*» : «*les accidents, par exemple, n'arrivent pas qu'aux autres. Les risques augmentent avec les grosses journées de travail, et sachant qu'il y a de plus en plus de boulot dans les fermes, adhérer à notre service est d'autant plus pertinent. Nous conseillons de faire appel à nous en amont, et non en urgence*». Ce message ne s'adresse pas uniquement aux chefs d'exploitation qui travaillent seuls : «*il y a encore quelques années, un Gaec à trois associés pouvait se passer de nous si quelqu'un tombait malade. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Si l'un des trois est indisponible, la situation devient vite tendue et compliquée. Des personnes qui se tournent les pouces dans des fermes, je n'en connais pas beaucoup*».

Améliorer les prestations

Pour être le plus performant possible et répondre au mieux aux attentes du terrain, la fédération des SR de Côte d'Or porte une attention particulière à la formation de ses 61 agents départementaux : «*l'agriculture est en constante évolution et nous devons nous adapter. Nos agents sont constamment formés. Les métiers sont de plus en plus techniques. Ce n'est pas moi qui l'ai dit lors de cette assemblée mais aujourd'hui, nous avons davantage besoin de pilotes de drones que de pilotes de brouettes ! C'est ainsi. Nous étudions notamment les adaptions possibles dans les fermes laitières équipées de robots. Notre développement en viticulture est une autre piste*» relève Olivier Gallien. L'utilisation du logiciel Demeter et l'organisation départementale mise en place il y a quelques années sont parfaitement opérationnelles aujourd'hui et facilitent les démarches administratives de la demande de remplacement jusqu'a la facture. Le coût du service est encore «*un frein*» selon Olivier Gallien : «*il ne faut pas le nier, mais c'est le cas de chaque dépense réalisée au sein d'une ferme. Quand on se retrouve à l'hôpital, ce coût devient vraiment dérisoire par rapport aux services rendus*». Renseignements au 03 80 68 66 82 (tel) ou par voie postale : Service de Remplacement Côte d'Or, 1 rue des Coulots, CS 70074, 21110 Bretenière.

Les partenaires du SR : Conseil départemental, Conseil régional, Ministère de l'agriculture, Chambre d'agriculture, Groupama, Crédit Agricole, MSA, Syndicat de défense de l'Époisses.

Aurélien Genest



«Semaine économique» de la Chambre d'agriculture

Christian Bourge : «Un des maillons d'un dispositif plus global»

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une Semaine économique, sous forme de visite d'exploitations d'élevage, à travers tout le département, du 16 au 21 novembre prochains. Christian Bourge, conseiller économique de l'institution consulaire, précise à Terres de Bourgogne, les raisons de l'organisation de ce rallye.



Christian Bourge, avec Frédérique Marceau, tiendront des dossiers techniques à la disposition des visiteurs de la semaine économique, qui balaieront toutes les données économiques des fermes visitées.

Pourquoi la Chambre d'agriculture a-t-elle décidé d'organiser cette semaine économique ?
Christian Bourge : *«Cela fait au moins cinq ans que nous n'avions pas émis une communication forte sur l'aspect économique des systèmes d'exploitation dans l'élevage nivernais. Le 1er élément est une réflexion par rapport à un contexte où les exploitations doivent faire face à une agression ou une pression sur les prix des animaux mais aussi sur ceux des quintaux de céréales et sur les charges. Avec des systèmes de production qui perdent en efficacité… Le 2è élément est la pression psychologique qui s'exerce sur le terrain, avec une forme d'inquiétude à court ou moyen terme. Le 3è élément est plus conjoncturel et n'était pas prévu : c'est la crise de la sécheresse de l'été qui a entraîné un bilan fourrager déficitaire et des charges d'alimentation compensées par un manque de fourrages. Enfin, le 4è élément, c'est l'épisode sanitaire de la FCO et la fermeture dès septembre du marché du maigre…»*

Cette semaine, ou ce rallye, a-t-elle comme ambition de régler tous les problèmes des éleveurs ?
«Ce n'est qu'un des maillons d'un dispositif plus global engagé par les élus et les salariés de la Chambre, autour du référencement de données depuis 4 ans, qu'on essaie de rendre dynamiques pour les producteurs. Il y a aussi eu les rallyes «mélangeuses», «prairies riches en légumineuses», «reproduction», «mixité ovins/bovins»… Les 6 fermes choisies pour accueillir cette semaine économique, sans être des modèles, bénéficient toutes d'un niveau économique plutôt satisfaisant, c'est-à-dire qu'elles sont meilleures par rapport à une moyenne sans être inatteignables. Et les exploitants acceptent de présenter leurs exploitations et leurs choix et stratégies. J'ajoute qu'elles sont toutes les six très différentes dans leurs structures, entre leurs tailles, leurs périodes de vêlage, l'option de broutards d'été ou de taurillons d'herbe ou de vaches maigres à finir… Elles sont le reflet d'une diversité. Elles ont toutes un point commun : des choix techniques tous passés au tamis de leur intérêt économique. Dans ce contexte difficile, elles peuvent permettre d'engager une réflexion sur des leviers accessibles et réalistes et de trouver des modes de gestion plus simples et plus sobres quand on sait que le système bovin allaitant est très consommateur de capitaux».

Vous dites souvent que le système est à bout de souffle. Que voulez-vous dire ?
«On sait que le capital à mettre sur la table est de 5500 À 6500 euros par vêlage, pour une ferme moyenne de 85 vaches mères. Sur 15 ans, ce n'est pas possible. D'autant qu'il faut prendre en compte le stade de la carrière de l'exploitant. Durant les 15 premières années, un jeune doit penser à recapitaliser, avant de moderniser ou de développer. Pour ceux qui ont bien géré, en milieu de carrière, la situation est plus détendue et permet d'investir plus facilement, d'arbitrer avec un revenu décent. Le début de carrière est difficile à assumer s'il n'y a pas de levier facilitateur. C'est en cela que nos systèmes sont à bout de souffle, surtout qu'ils s'appuient soit sur une transmission familiale bienveillante (donations, statut d'associé non travailleur), soit sur des apporteurs de capitaux qui ne font pas de cadeau. Il faut attendre que les entreprises aient digéré leurs capitalisations pour amener des éléments qui permettront de gagner en efficacité. D'autant que leurs productivités ont baissé : entre 1999 et 2005, l'EBE sur le produit était de 40 à 43% avant salaire dans la Nièvre. Aujourd'hui, il est de 33 à 37% ! Ramené en nombre de vêlages, calculez… Et une vache ne fait jamais plus d'un veau par an…

Et donc, la semaine économique veut démontrer que…»
«…qu'on peut vivre de ce métier dignement à condition de ne pas emballer la machine. Aujourd'hui, il n' y a pas de grandes vérités : il faut trouver des solutions à partir du stade de carrière, de sa ferme, de ses aspirations. C'est à partir de ce tryptique qu'on peut imaginer des stratégies d'exploitation réalistes. Au-delà des éléments de conjoncture, je pense qu'il faut ramener de la sobriété dans la conduite des exploitations. Les 6 fermes que nous allons visiter ne sont pas des modèles mais elles peuvent aider à y voir plus clair. Avec Frédérique Marceau, de la Chambre à Decize, et sous la responsabilité des élus, nous démontrerons aussi quelle est notre expertise, afin d'identifier des marges de progression et les objectiver à 1h ou à 20 ans».

PROPOS RECUEILLIS PAR EMMANUEL COULOMBEIX

Les six rendez-vous

Le 16 novembre à 14h chez Mme et M. Blaudier à Préporché ;
Le 17 novembre à 14h chez Laurent Bisson à Luthenay-Uxeloup ;
Le 18 novembre à 14h chez MM. Cougny (GAEC de Thil) à Poil ;
Le 19 novembre à 14h chez Bernard Blin à Saint-Hilaire en Morvan ;
Le 20 novembre à 14h chez MM. Et Mme Larue (GAEC 2 Pain) à Achun ;
Le 21 novembre à 14h chez Mme et M. Villette à Rémilly.
Contacts et renseignements: Christian Bourge (Nevers) au 03 86 93 40 52 ou Frédérique Marceau (Decize) au 03 86 93 04 03.

► Agenda

7/11 Fête de l'élevage à Cercy-la-Tour

La Fête de l'élevage de Cercy-la-Tour se déroulera samedi 7 novembre chez Claude Bouche à La Croix de Vauilly, à Cercy. Un concours de reproducteurs charolais, évalué par un jury de professionnels, ainsi qu'un prix du public, des présentations de races autres que charolaises (Limousines, Blonde d'Aquitaine, Blanc bleu belge) et d'animaux de la ferme (volailles, chèvres, moutons, ânes…), un marché du terroir avec des produits de bouche et artisanaux, une exposition de matériels agricoles et para-agricoles sont au programme, toute la journée. A midi, les visiteurs pourront se restaurer sur place avant un concert gratuit donné par le groupe pop-rock The Farrows. Renseignements auprès de Fréderic Renaud au 06 13 45 36 08 ou de Laurent Goby au 06 23 43 35 54).

12/11 Soirée «élevage» de la FDSEA 58 à Châtillon-en-Bazois

La désormais traditionnelle soirée «Élevage» de la FDSEA 58 se tiendra le jeudi 12 novembre, à partir de 18h45, à Châtillon-en-Bazois, en présence de Jean-Pierre Fleury, président de la FNB, et Christian Bourge, conseiller de la Chambre d'agriculture de la Nièvre. La section bovine proposera aux éleveurs une analyse détaillée de nos systèmes d'exploitation allaitants nivernais, de leurs facteurs de production aux facteurs de rentabilité. L'ambition est juste de redonner aux producteurs le goût de l'avenir et du métier. Renseignements : FDSEA 58 au 03 86 93 40 92.

19/11 Un deuxième projet photovoltaïque collectif à Corbigny

Une réunion d'information aura lieu le 19 novembre à 18h30, à Corbigny (marché au cadran), autour d'un deuxième projet de photovoltaïque collectif, avec bâtiments neufs et toits équipé de panneaux solaires. En présence de représentants de la Chambre d'agriculture, du Crédit agricole Centre Loire et d'EDF ENR Solaire. Contacts : Fabienne Cardot au 0685945204 ou Etienne Bourgy au 0386934018.

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr
DRAINAGE - IRRIGATION
TRAVAUX de PELLE
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
et GRAPPIN COUPEUR
Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

Foire aux veaux de Corbigny

Ambiance plus détendue

Même si les conditions d'organisation du Concours de Corbigny ont été épiques, du fait de la FCO, l'édition 2015 a bien eu lieu, jeudi 29 octobre, au marché au cadran. Un peu moins d'animaux et de ventes que d'habitude mais une ambiance nettement plus détendue qu'il y a un mois...



Lancelot (à gauche) de l'EARL Charetier, d'Anlezy, et Léon, du GaecLanglet de Gâcogne, ont remporté les prix d'honneur des veaux inscrits et non inscrits. Le 3e consécutif pour le Gaec Langlet en non inscrits...

Jeudi 29 octobre, dix jours à peine après la décision de l'organiser, du fait de l'institution d'une zone réglementée unique contre la FCO, la Foire aux veaux reproducteurs de Corbigny a bien eu lieu à la Sicagemac. Tous, éleveurs et organisateurs, ont d'ailleurs poussé un ouf de soulagement, à l'heure de l'annonce du palmarès. *«Nous savions que nous n'allions pas beaucoup vendre aujourd'hui mais nous savions aussi que si nous restions chez nous, on ne ferait rien»* a lancé Philippe Guillien, le président du marché au cadran, dans son intervention officielle. *«Cette foire ne fait pas de miracle mais en terme d'animaux sur le ring, çà se passe très bien. Si l'an prochain, nous avions 40 18 mois en plus avec un peu plus d'acheteurs, ce serait correct !»*

45 animaux présentés

Ainsi, la semaine dernière, Pascal Loisy, le président du Comité des foires, a-t-il eu le bonheur de compter 45 animaux, soit 25 taureaux de 18 mois et 20 veaux, inscrits et non inscrits. *«C'est un tiers de moins qu'en 2014, mais nous avons organisé l'événement en 12 jours. Il y avait tout de même 10 exposants nivernais»* indiquait-il à l'heure du vin d'honneur offert par la municipalité de Corbigny. Sur les rings, toute la journée, *«ce sont de très beaux animaux qui se sont affrontés et, en proportion, les échanges n'ont pas été décevants non plus»*. 5 jeunes charolais ont trouvé acquéreurs dans la matinée, et 3 autres étaient en cours de discussion vers 15h. *«Cela revient à une proportion de vente d'un quart des animaux présentés, soit un nombre conforme à l'échantillon habituel»* a souligné Pascal Loisy, après avoir énoncé le palmarès.

EMMANUEL COULOMBEIX

Le palmarès

Taureaux 18 mois non inscrits : Prix d'honneur à Elisabeth Martin de Montigny-sur-Canne ; 2e prix d'honneur au Gaec Renaud de Diennes-Aubigny.
Taureaux 18 mois inscrits : Prix d'honneur à Yves Robin de Varzy ; 2e prix d'honneur à l'EARL Charetier d'Anlezy.
Prix d'ensemble inscrits: 1er prix à l'EARL Charetier d'Anlezy ; 2e prix à Elisabeth Martin de Montigny sur Canne ; 3e prix au Gaec Laudet de Préporché.
Veaux non inscrits : Prix d'honneur au Gaec Langlet de Gâcogne ; Prix d'honneur junior à l'EARL Renaud de Diennes-Aubigny ; 1er prix d'ensemble au Gaec Langlet ; 2e prix d'ensemble à l'EARL Renaud.
Veaux inscrits : 1er prix d'honneur au Gaec Charetier d'Anlezy ; 2e prix d'honneur à Eric Compot de Beaumont Sardolles ; 1er prix d'ensemble au Gaec Guillien d'Epiry.

Reprise des exportations de broutards aux cadrans

La douche froide !

Contrairement à l'enthousiasme généré par l'idée de reprendre l'export des broutards dans les marchés au cadran en ce début de semaine, c'est en réalité une douche froide qui attendait, lundi à Corbigny et mardi à Moulins-Engilbert, les éleveurs en mal de revenus.

C'est l'incompréhension qui a primé au déroulement des ventes aux enchères de ce début de semaine à Corbigny et Moulins-Engilbert. Si en nombre d'animaux présentés (450 à la Sicagemac et 1500 à la Sicafome), les marchés se présentaient de façon tout à fait normale, il n'en a pas été de même pour les ventes ni pour les prix pratiqués. 80% d'invendus à Corbigny et plus de 50% d'invendus à Moulins-Engilbert! Les acheteurs étaient pourtant bien présents, notamment les représentants des ateliers d'engraissement italiens, mais, derrière les pupitres, *«ils ne voulaient pas appuyer sur le bouton»* confiait un éleveur, mardi matin. Pire, les lots qui ont finalement trouvé preneurs, ont en moyenne été vendus autour de 2,30 euros/kg à Corbigny et de 2,40 euros/kg à Moulins-Engilbert. Moins 40 centimes par rapport aux cours du mois de septembre, avant la FCO et ses règles de précaution... En milieu de matinée, mardi, nombreux sont les éleveurs qui hésitaient entre la consternation et la colère. Des voix se sont même élevées pour demander aux responsables de la Sicafome de suspendre le marché... même si ceux qui ont réussi à faire sortir leurs animaux avaient certainement besoin du produit financier, après près de deux mois d'absence de revenus... Si les deux enchères de cette semaine ont fait l'effet d'une douche froide sur les éleveurs de la région, c'est sans doute qu'ils plaçaient leurs espoirs au plus haut. Des animaux vaccinés, au-delà des 10 jours après le rappel, n'avaient-ils pas été vendus, nombreux, la semaine précédente dans les cours de fermes, et à des prix plus convenables (entre 2,66 et 2,74 euros/kg)? L'Italie ne devait-elle pas satisfaire une demande pressante, après ces longues semaines d'absence de broutards disponibles dans ce bassin allaitant qui lui fournit habituellement le plus gros de son contingent ?



A Moulins-Engilbert, contrairement à Corbigny, les acheteurs étaient assez nombreux dans les gradins, de même que les visiteurs qui venaient prendre des indications sur les tendances du marché, mais les ventes n'ont pas décollé.

Les raisons incriminées

Devant le préfet, lundi et mardi, les responsables des cadrans ont évoqué cette issue *«catastrophique»* et *«inquiétante pour la suite»*. A Moulins-Engilbert, Philippe Martin a fait part des tensions qui animaient les salles de vente, à l'étage, tandis que les petits veaux partaient -quand ils partaient- au même prix que les plus gros. Il a évoqué des commandes qui ont été annulées dimanche dernier. Et a dressé une liste plus ou moins objective de griefs entendus de la part de ses collègues éleveurs. Parmi les explications, les *«annonces médiatiques de la semaine passée sur le caractère cancérogène de la viande»* auraient mis un frein, dans toute l'Europe, aux achats, les transformateurs anticipant une baisse de consommation de viande généralisée. Plus sûrement, les acheteurs étrangers, faute de marchandise disponible dans la région, se seraient, depuis deux mois, approvisionnés dans d'autres filières et d'autres pays : l'Irlande, la Belgique, la Roumanie sont par exemple pointées du doigt... Peut-être aussi que les importateurs, devant l'affluence attendue d'animaux, après deux mois de *«blocus»*, trainent des pieds en achetant le moins cher possible. *«Tout le monde sait que la Sicafome sert de référence aux tendances de marché pour les semaines qui suivent. Et il y a un risque d'engorgement»* ont souligné Philippe Martin et Benoît Blandin. Les ateliers seraient pleins d'une part et l'impossibilité d'envoyer des animaux en France, dans sa zone indemne qui est en manque d'animaux, n'arrangerait rien à l'affaire, les vaccins ayant été ciblés en priorité vers les animaux prêts à quitter le territoire. Mardi, comme la veille, Jean-Pierre Condemine, le préfet, a admis qu'il faudrait peut-être alléger ces mesures vis-à-vis des zones blanches, à condition *«d'un minimum de précautions»*. Wilfried Pelissier, le DDCSPP, a expliqué qu'il allait vérifier *«si on peut récupérer des doses de vaccins pour ces cas de figure»*. Encore les animaux devront-ils correspondre aux besoins du marché intérieur...

EMMANUEL COULOMBEIX



Journées PORTES OUVERTES
6 et 7 NOVEMBRE 2015
organisées par l'Association des ÉLEVEURS LIMOUSINS DE L'ALLIER
TAUREAUX 12-14 MOIS • TAUREAUX 2 ANS • VACHES PLEINES • VACHES SUITÉES

CHÊNE Bruno	"Villefroide"	03320 Lurcy-Levis	06 31 11 31 70
CLÉMENT Simon	"Lorcery"	03370 Saint-Palais	06 17 07 57 30
DURAND Loïs	"Le Vernais"	03470 Saligny-sur-Roudon	06 21 66 94 72
FRAGNON Christophe	"Tillai"	03320 Limoise	06 80 25 61 11
LENA Olivier	"Beaumont"	03360 Urcay	06 28 02 04 05
GAEC Élevage SAMAIN	"Fayolles du Bas"	03190 Hérisson	06 62 45 50 18
GAEC ROUSSET	"Les Bordes"	03240 Le Theil	06 31 19 61 05
GAEC BATTUT	"Le Peu"	03190 Audes	06 87 60 08 49

Bassins d'alimentation de captage de Clamecy

Des carottages pour mesurer l'azote

Les 28, 29 et 30 octobre derniers, des prélèvements d'échantillons de terres ont été réalisés dans les BAC Grenelle autour de Clamecy, sous la responsabilité de la cellule agro-environnement de la mairie de Clamecy. 73 opérations de carottages ont concerné les parcelles de 22 agriculteurs sur les bassins de Dornecy, Surgy et La Fontainerie.



Le préleveur utilise un quad équipé d'un GPS et d'un système de carottage pour récupérer dans les parcelles jusqu'à 3 échantillons d'horizons différents.

Ce vendredi matin, Lison Delsalle emballe précautionneusement trois échantillons d'horizons différents (sachets bleus de 0 à 30 cm de profondeur, blancs de 30 à 60 cm et rouges de 60 à 90 cm) dans une enveloppe plastique, accompagnée d'un bon de commande, qui va rejoindre la glacière avant l'envoi de tous les prélèvements de terre vers le laboratoire. Elle est l'animatrice agro-environnement de la mairie de Clamecy, c'est-à-dire qu'elle s'occupe des bassins d'alimentation de captage (Bac), issus du Grenelle de l'environnement, autour de Clamecy. A ce titre, elle s'est entourée d'un préleveur d'analyses agricoles, Cédric Geoffroy, de la société drômoise Ciblagri, équipé d'un quad et d'un outil de carottage, qui s'enfonce dans la terre, au gré des coordonnées fixées préalablement sur un GPS. Ce sont ainsi 73 prélèvements de terre qui ont été réalisés, la semaine dernière, sur trois jours, dans les BAC de Dornecy, Surgy et La Fontainerie. Les 22 agriculteurs concernés ont tous été prévenus et ont donné leur accord, quelques jours avant, même s'ils n'assistaient pas physiquement aux prélèvements sur leurs parcelles. L'opération, qui consiste à réaliser des Reliquats entrée hiver (REH), puis, plus habituellement, en février-mars prochains, permettra de comparer les quantités d'azote présentes dans les sols, avant et après la période de recharge des nappes phréatiques. Les 5 Bac autour de Clamecy -on le sait- sont sensibles à la présence de nitrates et, depuis plusieurs années, des mesures de contrôle et de maîtrise ont été décidées par les 5 opérateurs : les mairies de Clamecy, Dornecy et Brinon-sur-Beuvron et les Siaep (syndicats des eaux) des Vaux de Beuvron et Surgy-Pommeaux. *«La qualité de l'eau, mesurée par l'Agence de l'eau Seine-Normandie et l'ARS, autour de Clamecy, laisse apparaître des taux de 40 mg/l de nitrates, ce qui est en dessous-de la norme de 50 mg/l mais reste encore une valeur élevée. L'objectif est d'atteindre les 37,5 mg/l le plus rapidement possible, sachant que c'était déjà un objectif initialement prévu pour 2015»* justifie Lison Delsalle.

Campagne sur 3 ans et modélisation

Cette campagne de reliquats azotés a donc été décidée par les élus, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Nièvre, et subventionnée par l'Agence de l'eau Seine-Normandie. *«Elle permettra d'acquérir des connaissances de fonctionnement des sols de nos Bac et de sensibiliser les agriculteurs à la problématique nitrates»*, selon l'animatrice. Les dits agriculteurs n'ont pas rechigné : d'abord parce que les prélèvements sont gratuits pour eux, ensuite parce qu'ils considèrent que tout ce qui permet d'optimiser leurs coûts de fertilisation est bon à prendre financièrement. On n'en est pas encore là. *«Il s'agit d'une expérimentation qui va se dérouler sur trois ans, dont la Chambre d'agriculture déduira une modélisation, afin de voir les quantités réelles d'azote dans les différents endroits sensibles de ces trois bassins d'alimentation de captage. C'est la somme de données en entrée et en sortie de l'hiver, trois ans de suite, qui permettra de déterminer l'azote potentiellement lixiviable, c'est-à-dire à quel moment du lessivage, les excédents partent dans les sous-sols puis dans les nappes»*. A plus long terme, la campagne aura des visées pédagogiques pour affiner au plus près des réalités de chacun, le fonctionnement du sol dans les parcelles. Et donc, peut-être, optimiser et améliorer les fertilisations, au plus près des besoins des agriculteurs et des capacités naturelles des terres. En fonction de l'azote non capté ou de l'azote naturel minéralisé à l'automne. Avec toujours à l'esprit, l'amélioration de la qualité des eaux...

EMMANUEL COULOMBEIX

▸ Formations

9 et 16 novembre Formation *«approche globale et dynamisme de l'alimentation des ruminants»*
La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une formation sur le thème «approche globale et dynamisme de l'alimentation des ruminants, les 9 et 16 novembre prochains. Contact: Chambre d'agriculture au 03 86 93 40 00.

19/11 Formation *«Parasites ovins»*
La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une formation sur le thème «connaître et lutter contre les parasites ovins», le 19 novembre prochain. Contact: Chambre d'agriculture au 03 86 93 40 00.

20/11 Formation «limiter les pertes sur agneaux»
La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une formation *«limiter les pertes sur agneaux»*, le 20 novembre prochain. Contact : Chambre d'agriculture au 03 86 93 40 00.

24/11 Formation *«Gestion alternative de la santé en ruminants bio»*
Le Service d'éco-développement agrobiologique et rural de Bourgogne (Sedarb) organise une formation sur *«la gestion alternative de la santé en élevage ruminants bio»*, le 24 novembre, de 9h à 17h30, dans la Nièvre (le lieu sera défini en fonction de l'origine des participants). Cette formation s'adresse à des éleveurs de bovins récemment convertis à l'agriculture biologique et à des éleveurs de bovins conventionnels qui souhaitent découvrir d'autres pratiques. Elle sera animée par le Dr vétérinaire Gilles Grosmond (Hippolab). Inscriptions, programme et renseignements auprès d'Aurélie Billon au 03 86 72 92 20 ou par mail à aurelie.billon@sedarb.org.

PARLONS PEU,
PARLONS PRO



Il est encore temps de comparer nos solutions avec votre couverture actuelle.

Solutions Santé et Prévoyance de vos salariés
à retrouver sur groupama-agri.fr

Groupama
Toujours là pour moi.

Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles - Les produits d'assurance vie sont ceux de Groupama Gan Vie, SA au capital de 1 371 100 605 € ; siège social : 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris ; 340 427 616 RCS Paris. Entreprises régies par le Code des Assurances. Document et visuel non contractuels - Création : Being - Septembre 2015.

Élevage allaitant

«Ne pas subir un manque de rentabilité devenu chronique»

Jeudi 12 novembre prochain, à Châtillon en Bazois, la section bovine de la FDSEA de la Nièvre organise sa traditionnelle soirée-débat consacrée à l'élevage allaitant. En présence de Jean-Pierre Fleury, président de la Fédération Nationale Bovine.

La section bovine de la FDSEA pose un constat sans détour sur la situation de l'élevage allaitant nivernais en cette fin d'année 2015. Après une nouvelle année où se sont compilés les aléas économiques, climatiques et sanitaires et après quasiment dix années de bas revenu, la crise qui affecte les exploitations est profonde. Et la conjoncture dégradée n'est en somme qu'une crise qui en rajoute à la crise.
Considérant que des marges de manœuvre demeurent tout de même pour les éleveurs, la section bovine a souhaité mettre cette année l'accent sur l'économique et sur le cœur même de la mécanique enrayée depuis une dizaine d'année : le système d'exploitation. Rapide point sur le sujet avec Emmanuel Bernard, président de la section bovine de la FDSEA 58.

Pourquoi une soirée sur cette thématique quand la crise conjoncturelle que traverse l'élevage est LE sujet de tous les instants ?
Emmanuel Bernard : *«Parce qu'il arrive des moments où il est bon de poser les valises, de souffler et de tenter de poser un regard froid et lucide sur les choses. La soirée organisée par la section bovine depuis cinq ans maintenant est propice à ce genre d'exercice où l'on essaye chaque année de prendre un peu de recul sur l'action syndicale quotidienne sur les prix, la PAC, la sécheresse … Après dix années de revenus moyens dégradés dans les fermes, on ne peut plus, même si c'est une vérité, seulement s'alerter de prix qui ne permettent pas de correctement couvrir les coûts de production, ou d'une réforme de la Pac qui ne sera pas aussi bénéfique pour les éleveurs qu'avait pu le laisser entendre le ministre de l'Agriculture. Nous pensons qu'en dépit des difficultés, les éleveurs ne peuvent pas subir éternellement un manque de rentabilité devenu chronique».*

Quelle sera votre approche ?
E.B. : *«On est là sur un sujet qui touche au cœur même de l'organisation de nos systèmes d'exploitation. La Nièvre a historiquement, comme nombre de département du berceau des races à viande, fait le choix d'une spécialisation poussée de ses systèmes de production. Pour compenser la dégradation de la valeur ajoutée, on a agrandi les exploitations et les cheptels, sans pour autant et ça, ce sont les chiffres comptables qui le disent, stimuler grandement les revenus. Malgré tout, à système d'exploitation comparable, on constate des écarts de revenu importants qui démontrent que la conduite du système d'exploitation, les choix stratégiques qui sont opérés en matière d'investissements, d'équipements bâtiments sont aussi des clefs qui ont un effet important sur le revenu des producteurs. Nous souhaitons mettre ces éléments là en avant, pour nourrir la réflexion de chacun sur ses pratiques, ses choix quotidiens. Il n'y a pas de modèles ou de solutions toutes faites. Chaque exploitation à sa particularité et chaque éleveur adapte ses choix à sa réalité. Il ne faut pas attendre que toutes les solutions viennent de l'extérieur. Et si en quittant Châtillon, les gens ont une idée de ce qu'ils vont pouvoir «creuser» en rentrant à la maison ce sera une bonne chose et ils pourront enrichir cela dans le cadre du rallye élevage de la chambre en fin de mois.*
Face à un problème récurrent, il existe deux attitudes possibles : Mettre la tête dans le sable et s'assurer de continuer à subir ou essayer de regarder froidement les choses pour agir. Il nous est en tout cas insupportable de voir certains éleveurs perdre le goût du métier à force de crise et de manque de rentabilité de leur activité. Mais il y a encore des moyens pour dégager du revenu en élevage et c'est ce sur quoi nous tenterons de mettre le doigt, dans l'échange avec les éleveurs, la semaine prochaine».


Emmanuel Bernard, président de la section bovine de la FDSEA 58.

PROPOS RECUEILLIS PAR S.L, FDSEA 58

La sécurité est l'affaire de tous!

Exploitants, salariés, apprentis… soyez en conformité grâce au "kit sécurité"

La santé et la sécurité au travail, deviennent règlementairement incontournables. Pour minimiser le risque règlementaire encouru par les exploitants et sensibiliser aux dangers auxquels peuvent être exposés les travailleurs sur les exploitations, le FDSEA vous propose d'acquérir le kit sécurité.

Réglementairement, l'exploitant doit veiller à la sécurité et à la protection de la santé de ses salariés, apprentis, stagiaires... Il doit prendre les mesures de prévention des risques professionnels nécessaires et informer et former ses salariés sur ces risques. Il doit aussi respecter certaines règles dans l'aménagement et l'utilisation des locaux de travail. C'est pourquoi, il est primordial de se mettre en conformité avec les obligations légales.

Le kit sécurité mis à votre disposition par le service emploi de la FDSEA, contient notamment, des planches d'autocollants indispensables des différents signaux de sécurité répondants aux normes NF EN ISO 7010 (exemple: risque mécanique, risque de coupures, port des EPI obligatoire, respecter les distances…). Lorsque vous identifiez un risque, il vous suffit de coller l'autocollant correspondant à l'endroit requis, suivant votre DUER (document unique d'évaluation des risques). Vous trouverez également, les panneaux d'affichage obligatoire avec les numéros d'urgence, les consignes en cas d'incendie, la référence de la convention collective, les coordonnée du médecin du travail…Ces panneaux d'affichages sont disponibles "clé en main", il ne vous reste plus qu'à les compléter et à les placer aux endroits prévus à cet effet. Le kit vous permettra également de trouver de l'aide pour répondre à vos obligations: actions conduites par des organismes (exemple: formation rédaction de mon Duer), outils disponibles (exemple: codes d'accès à Systera pour réaliser et actualiser mon Duer).
Pour vous procurer le kit contacter la FDSEA de la Nièvre 03 86 93 40 92



AMANDINE LEBOUCHER FDSEA 58

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET

- Bâtiments Agricoles et Industriels
- Bardage bois
- Panneaux préfabriqués
- Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Port. : 06 76 45 76 48 - philippe.simonnet6@wanadoo.fr
metalconstruction.fr

En bref

Sécheresse Le comité départemental d'expertise s'est réuni le 27 octobre

Cet été la FDSEA avait sollicité le déclenchement de la procédure calamités agricoles dans le département de la Nièvre suite à la sécheresse estivale 2015. La commission composée de l'administration et de la profession s'est rendue à deux reprises sur des exploitations nivernaises afin de récolter des éléments pour évaluer les dommages causés par la sécheresse.
Le comité départemental d'expertise qui s'est réuni le 27 octobre, a reconnu des taux de pertes fourragères (sur prairies permanentes et temporaires) supérieurs à 30% pour les régions fourragères suivantes : le Morvan, le Grand Bazois, le Nivernais et Entre Loire et Allier. Le dossier passera en commission nationale le 15 décembre prochain. Si la reconnaissance est acquise, les agriculteurs pourront alors, à titre individuel, déposer de demande d'indemnisation.
A ce moment-là, nous ne manquerons pas de vous tenir informer.

MG, FDSEA 58

JA 89

«Ne pensez pas que le ministre peut régler tous les problèmes…»

Venu à Avallon soutenir la liste PS en lice pour les régionales, le ministre de l'Agriculture, Stéphane le Foll, était attendu de pied ferme par une délégation de jeunes agriculteurs qui l'ont interpellé sur leurs difficultés



Le ministre de l'agriculture, Stéphane Le Foll, face au président des Jeunes Agriculteurs de l'Yonne, Julien Caillard, avec à ses côtés le député maire de la ville, Jean-Yves Caullet

«*La régulation des prix dans un marché de libre échange, vous l'avez tentée, mais ça marchera jamais ! Comment pouvez-vous nous aider à être concurrentiels, c'est ça la vraie question…*» La vingtaine de jeunes agriculteurs présents au pied du marché couvert à Avallon est bien décidée à ne pas s'en laisser conter. Le dialogue reste courtois avec le ministre venu à leur rencontre, mais les questions fusent, directes et franches, pour reprendre un terme utilisé dans les milieux diplomatiques. Pour le président de JA 89, Julien Caillard, l'urgence absolue, c'est bien l'installation : «*l'Yonne est un département où l'on installe très peu. Il va falloir mettre des moyens de plus en plus conséquents car une profession qui n'installe pas est déjà morte et c'est la voie qu'on prend…*» Une installation qui passe souvent par la construction ou l'agrandissement de bâtiments d'élevage, autre pierre angulaire des difficultés rencontrées par les éleveurs du secteur, comme cela a été rappelé au ministre, avec l'exemple de Vézelay, site classé au patrimoine de l'Unesco, interdisant de fait toute nouvelle construction de bâtiment, ou de ce jeune confronté à la vindicte de tout un village et dans l'impossibilité d'agrandir son bâtiment. Sans oublier les difficultés parfois à obtenir des prêts pour en financer la construction : «*j'ai une vingtaine d'hectares, 15 mères Limousine. Aujourd'hui, j'ai un agriculteur sur la commune de Saint-Père qui arrête, prêt à me laisser sa surface de 115 ha ainsi que ses 40 charolaises, mais les banques refusent de me suivre…*» Avec le risque d'en voir le paysage un jour transformé : «*si on retire les éleveurs sur le vézelien, les prés seront retournés pour faire des céréales, les haies arrachées et là où on ne pourra rien planter, ça deviendra des friches…*»

Le steak «assassin»

Stéphane Le Foll le reconnaît : «*j'ai bien compris qu'aujourd'hui, la tension, il faut la faire baisser. On ne va pas continuer à imposer, je l'ai parfaitement compris. Vous ne pouvez pas toujours être montrés du doigt et dans la suspicion. Il faut qu'on allège…*» Avouant aussi ses limites, face à la nécessite de ramener du revenu sur l'exploitation : «*le ministre, ce n'est pas lui qui est à la tête de l'abattoir ! Ne pensez pas que le ministre, peut régler tous les problèmes. Si c'était le cas, il y a longtemps que le problème serait réglé et je ne serai pas là à essayer de trouver des solutions… Il faudrait déjà qu'on ait des gens qui, au lieu de penser d'abord à leurs intérêts industriels, même si je peux le comprendre, aient une démarche qui pense à l'intérêt global de la filière. Alors qu'aujourd'hui, on n'arrive pas à trouver les voies et les moyens de construire ensemble des stratégies, d'avoir des objectifs communs, en particulier sur la viande…*»

Suite à un rapport de l'OMS, le sujet sur la «*nocivité*» à consommer de la viande rouge a fait polémique et entretenu les débats au début de la semaine. Un sujet que le ministre de l'Agriculture a bien sûr évoqué, ne laissant place à aucune interprétation : «*si vous en mangez trop ou ne consommez que de la charcuterie, c'est sûr qu'à un moment, ça ne va pas aller ! Mais d'aller donner des infos biaisées comme ça et jeter une panique qui n'a pas lieu d'être… Surtout qu'en France, la consommation journalière de viande est grosso modo, dans la moyenne recommandée par l'OMS… Il y a des choses qui se racontent et qui sont fausses… On a besoin de l'élevage !*» En espérant que les éleveurs aient la possibilité de pouvoir vivre de leur passion et de leur travail…

DOMINIQUE BERNERD



Parmi les JA présents, de nombreux éleveurs de l'avallonnais

▶ En bref

Une nouvelle permanence SAFER pour le Tonnerrois

Afin de répondre au mieux aux attentes et questions de l'ensemble des propriétaires du secteur, agriculteurs ou non, des collectivités, des particuliers etc… le service départemental de l'Yonne de la SAFER Bourgogne Franche-Comté, met en place une permanence physique sur Tonnerre, le mercredi de 14 h à 16 h30, dans les locaux de Cerfrance : Rue Mgr Baillot - 89700 Tonnerre. Tél : 03 86 55 49 50. Fabrice Gueron, conseiller foncier du secteur est à votre disposition pour vous renseigner sur la valeur de tout bien rural : terre, pré, vigne, bois, maisons, bâtiments en milieu rural. Si vous souhaitez vendre votre propriété, il pourra également l'évaluer et vous faire une proposition d'achat. Pour les agriculteurs confrontés à la volonté de leur propriétaire de vendre des terres ou des prés loués et qui ne souhaitent ou ne peuvent les acheter, la SAFER peut rechercher des apporteurs de capitaux qui assureront le maintien de l'exploitant en place dans le cadre d'un bail rural. Sur l'Avallonais, Fabrice Gueron est également en permanence à Avallon le mardi matin de 9 h à 12 h au 03 86 34 30 56. Les autres jours, possibilité de le contacter au bureau d'Auxerre au 03 86 46 99 74.



▸Agenda

07/11 Jugement de bétail cantonal à Leugny

Les Jeunes Agriculteurs de Toucy organisent leur jugement de bétail cantonal samedi 7 novembre, à partir de 14 h (lieu-dit l'Epinoy) à Leugny. Le rendez-vous est donné à tous les jeunes de 16 à 25 ans, souhaitant passer un après-midi dans la bonne ambiance et la convivialité.
La remise des prix ainsi qu'un repas savoyard clôtureront la journée. Les meilleurs jeunes seront sélectionnés pour la finale départementale, samedi 14 novembre à Saint-Germain-des-Champs (JA d'Avallon). Pour plus d'infos : Emilien Chenest au 06 75 82 89 68 ou Gwénael Laz au 06 61 06 97 94

17/11 Découvrir et concevoir la conversion à l'agriculture biologique

Vous êtes agriculteur et les techniques culturales et d'élevages biologiques vous intéressent, vous envisagez une conversion biologique mais vous vous interrogez sur les débouchés, les techniques de production et la réglementation? Afin de répondre à vos questions, le SEDARB vous invite à participer à la formation "Découvrir et concevoir la conversion à l'agriculture biologique", mardi 17 novembre, de 9 h à 17 h 30, en ses bureaux, 19 av Pierre Larousse à Auxerre. Inscriptions, programme détaillé et renseignements complémentaires : Aurélie billon au 03 86 72 92 20 ou aurelie.billon@sedarb.org

13/11 Permanence APECITA

La prochaine permanence mensuelle de l'APECITA se tiendra vendredi 13 novembre à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37 - Email : mel.dijon@apecita.com

13/11 Journée Portes Ouvertes à la MSA

La Caisse Régionale MSA Bourgogne organise une "Journée Portes Ouvertes" à l'attention de ses ressortissants, vendredi 13 novembre, de 14 h à 16 h 30, à la Chambre d'agriculture d'Auxerre, 14 bis rue Guynemer (Salle de réunion du rez de chaussée). Inscription obligatoire sur le site de la caisse : www.msa-bourgogne.fr/agenda/journees-portes-ouvertes

CAVAP

Cap sur Rouen et demain sur Anvers

Le terminal fluvial de Montereau est désormais opérationnel. L'opportunité pour le groupe Cavap, associé à Axéréal, d'accroître sa compétitivité en terme de logistique d'expédition sur Rouen et d'un débouché sur de nouveaux ports via le futur canal Seine-Nord Europe



A l'heure du couper de ruban : Philippe de Raynal, Jean-François Loiseau, Philippe Couard, Xavier Beulin, Baudouin Delforge (de gauche à droite)

A l'heure où une tonne sur deux de céréales trouve aujourd'hui un débouché hors de France, la maîtrise de la logistique s'inscrit dans une stratégie d'optimisation pour être encore plus compétitif à l'international. Le transport fluvial a enregistré une hausse de plus de 40 % ces 15 dernières années et contribue pleinement aux réflexions sur les problématiques de développement durable et de limitation de l'empreinte carbone. La voie navigable restant aujourd'hui la plus compétitive pour acheminer la collecte vers les sites portuaires, avec un coût de 30 à 40 % inférieur au transport ferroviaire. Un crédo partagé par le groupe Cavap et Axéréal, qui s'est finalisé cette semaine par l'inauguration du nouveau terminal fluvial de Montereau, au confluent de l'Yonne et de la Seine. Une réalisation de 4,5 M€, menée en partenariat par les deux structures, ultime étape avant de soumettre au vote des adhérents en décembre prochain, le projet de fusion entre les deux coopératives.

Un potentiel fluvial de 500 000 tonnes de céréales

Ce nouveau terminal fluvial a été conçu à partir d'une ancienne friche industrielle et les aménagements ont été réalisés à partir de la structure existante, limitant d'autant l'impact sur la faune et la flore, ainsi que le montant des travaux. Le tirant d'eau du site multimodal de Montereau permet de charger sur la Seine, des péniches de grands gabarits de 1 000 tonnes et plus, l'objectif étant d'y expédier à terme 250 000 tonnes de céréales à l'année, avant une première étape à 160 000 tonnes. En terme d'impact environnemental, tous les équipements ont été étudiés pour limiter les émissions de poussières et les nuisances sonores éventuelles. Gain énergétique également, en privilégiant le choix d'une bande transporteuse pour accéder aux péniches, trois fois moins gourmande en énergie qu'un transporteur à chaînes.
Premier du genre à être utilisé en France, un système de reprise du produit en vrac automatisée, permet de dessiler le blé à un débit de 400 tonnes/heure, avec pour objectif de s'affranchir de toute reprise manuelle du blé dans les 4 cases de stockage à plat construites pour l'occasion. Deux diabolos tournent à chaque extrémité du bras pour ramener le blé au centre, des disques rotatifs le conduisant ensuite jusqu'à un transporteur à bandes, relié aux convoyeurs transportant les grains jusqu'à la péniche. Une bascule en ligne permet d'assurer la pesée commerciale de la marchandise avec une marge d'erreur limitée à 0,25 %, le pilotage des équipements mobiles s'effectuant entièrement par télécommande. Montée sur roues, la tourelle reliant le manche de versement dans la péniche et le tapis convoyeur, est déplaçable dans tous les sens et permet d'accéder à l'intégralité de la cale de la péniche. Avec pour avantage, de pouvoir charger en continu sur 80 m de long, sans nécessiter de modifications du quai de chargement ou de manoeuvre de l'embarcation.
Avec ce nouveau site, la capacité de chargement des deux coopératives atteint un potentiel fluvial de 500 000 tonnes contre 340 000 actuellement, mais dans un avenir proche, les deux structures comptent bien sur la construction du futur canal Seine-Nord Europe pour leur permettre d'atteindre les ports de Dunkerque, Anvers et Gand. Un atout supplémentaire pour le terminal fluvial de Montereau.

DOMINIQUE BERNERD

Avec l'avenir en ligne de mire

Nombreuses ont été les déclarations, à l'heure du traditionnel couper de ruban :

Philippe Couard (président du groupe Cavap) : *«Un projet ambitieux et structurant, tourné vers l'avenir, qui va venir finaliser l'histoire commencée il y a dix ans maintenant entre nos deux structures, toujours dans la réciprocité et le respect des hommes…»*

Jean-François Loiseau (président d'Axéréal) : *«Il faut nous tourner vers l'avenir et l'avenir, c'est d'aller là où sont les clients, de leur présenter et promouvoir au mieux nos produits, tant sur le plan qualitatif que quantitatif. C'est à ce prix que nous pourrons rémunérer au mieux nos adhérents…»*

Philippe de Raynal (directeur général d'Axéréal) : *«Ce projet est tout sauf un terminal. C'est au contraire un point de départ, une autoroute de l'exportation pour aller conquérir de nouveaux marchés…»*

Baudouin Delforge (directeur général du Groupe Cavap) : *«Ce projet, je pourrai en parler pendant des heures… le projet d'une équipe de gens qui en veulent. Des gens qui veulent réussir et regardent l'avenir… Le futur canal Seine-Nord Europe va être le poumon de notre région et viendra valoriser ce site, où le matériel, je tiens à le rappeler, est 100 % français…»*

Xavier Beulin (président de la FNSEA) : *«Nous sommes, pas seulement à la FNSEA, mais dans toute la filière, très attachés aux questions logistiques car cela devient un sujet de compétitivité fondamental. Il faut aujourd'hui avoir des installations performantes pour gagner en temps de chargement et cela passe par des péniches à grand gabarit, même s'il ne faut pas opposer les systèmes entre eux… L'autre intérêt que je vois à ce projet étant le recalibrage de la Seine, dont on pense qu'elle doit être un vecteur majeur de liaison Est/Ouest comme ici avec Rouen, mais aussi Nord/Sud, avec le futur canal que l'on espère tous…»*



FDSEA 89

Bientôt les réunions cantonales

Réunis en conseil d'administration le 27 octobre dernier, les élus de la FDSEA de l'Yonne ont notamment évoqué l'organisation des prochaines réunions cantonales, invitant chacun à s'exprimer sur les sujets qui pourraient y être abordés

Mais en préambule, un point d'étape sur le groupement d'employeurs AVE 89 a été dressé par Marie Giraud, nouvelle animatrice en date, depuis juillet dernier. Pour mémoire, le dispositif mis en place conjointement par la FDSEA 89, les Cuma et le Service de Remplacement, a pour objectif de mettre à disposition d'employeurs potentiels, du personnel qualifié, partagé à plusieurs. Avec l'avantage de décharger l'exploitant de toutes démarches administratives, celles-ci étant du ressort d'AVE 89. A ce jour, le dispositif compte 13 adhérents répartis en Grandes Cultures (5), polyculture élevage (3) et viticulture (5), pour 10 salariés, dont 8 actifs. S'il est en développement, notamment depuis l'arrivée d'une animatrice spécifique, appel est lancé par Francis Letellier, président de la FDFSEA de l'Yonne, pour *«faire connaître le dispositif à tous ceux qui seraient saturés de travail, même en ces périodes de conjoncture difficile. Il peut parfois éviter l'anxiété et améliorer la qualité technique du travail, particulièrement en élevage…»*
Une règle à respecter : *«ce n'est pas une boite d'intérim, mais bien de l'emploi partagé !»*

Journée d'échanges et d'information le 23 novembre

La campagne 2015/2016 des réunions cantonales va s'échelonner du 15 novembre au 15 janvier prochain. Un temps fort où peuvent être évoqués des sujets en lien direct avec les préoccupations «*locales*» des adhérents. Souhaitant poursuivre la dynamique enclenchée, il est décidé de reprendre de schéma de l'an dernier, à savoir : une organisation confiée aux responsables cantonaux, qui auront carte blanche pour le choix des sujets abordés, dans une ambiance la plus conviviale possible. L'essentiel étant que tout soit bouclé impérativement avant fin janvier, de sorte de lancer derrière la campagne des adhésions. L'opération avait été payante il y a deux ans, avec une centaine d'agriculteurs visités, pour 65 adhésions supplémentaires. Résultats plus mitigés l'an passé, faute d'avoir pu rencontrer toutes les personnes souhaitées. Une journée d'information sera organisée en ce sens le 23 novembre prochain, pour rappeler le rôle et les missions de la FDSEA et servir d'argumentaire si nécessaire. Seront notamment évoqués : l'organisation du réseau départemental et de la FNSEA, la régionalisation, l'organisation syndicale, les avantages à se syndiquer, etc.
Parmi les autres sujets abordés : un point de situation sur le plan d'urgence et l'application des annonces faites par le Premier ministre le 3 septembre a également été dressé. A ce jour, 220 dossiers ont été reçus par la cellule d'urgence dans l'Yonne mais il continue d'en arriver. Au-delà des critères retenus, chaque dossier sera étudié au cas par cas et réorienté sur la cellule Réagir en cas de situation dégradée durablement. Ce Conseil aura aussi été l'occasion pour Jean-Baptiste Montjoie, rattaché au service régional d'économie agricole à la DRAAF Bourgogne et Philippe Jaeger, responsable du Service économie à la DDT 89, de venir présenter le projet du futur Schéma Régional des Structures, géré jusque là au département.

DOMINIQUE BERNERD



Jean-Baptiste Montjoie de la DRAAF Bourgogne et Philippe Jaeger de la DDT 89, sont venus présenter aux administrateurs, le projet de Schéma Régional des Structures

Foire Saint-Martin

Une vitrine pour l'agriculture

Une occasion de montrer l'agriculture telle que vous la pratiquez : moderne, professionnelle, précise et avec passion



L'an passé, à l'heure de l'inauguration de l'espace agricole, Place de l'Arquebuse

L'agriculture, tout le monde a un avis sur la façon dont elle doit être menée mais peu s'y connaissent vraiment.
Dans notre département ce sont près de 3500 exploitations professionnelles, environ 9000 emplois dans la production agricole. Des outils de collectes et de transformations nombreux comme des coopératives, un abattoir, plusieurs laiteries… La Foire Saint Martin, évènement incontournable de l'automne à Auxerre, représente une occasion à saisir pour la profession, d'expliquer au grand public ses évidences et la réalité des choses. Par exemple, que le bien être animal, l'éleveur le pratique tous les jours, que le producteur de grandes cultures raisonne ses apports, que chaque agriculteur a le souci d'apporter des produits de qualité au consommateur.
FDSEA et JA au travers de l'espace agricole implanté sur la place de l'arquebuse vont pour cette édition, essayer de le rappeler. Plusieurs animations sont prévues dans ce sens : cinéma débat dans une bétaillère aménagée pour l'occasion en salle obscure ou sur le thème *"découvrez l'agriculture de l'Yonne"*.
D'autres animations plus festives sont également prévues comme la pesée de l'agneau, une loterie avec des paniers garnis à gagner, etc. Le lycée de Champs sur Yonne prévoit également au travers d'élaboration de puzzles, de rappeler aux enfants l'origine des morceaux de viande qu'ils retrouvent dans leurs assiettes. Les parents quant à eux pourront venir se régaler des bouchées élaborées par le chef du restaurant *"Le Bourgogne"* à partir des produits du marché de producteurs. Et si votre appétit n'est pas comblé, vous pourrez savourer un poulet au cidre sur place ou à emporter. Après s'être rassasié et pour le bonheur des yeux, vous trouverez sur le stand JA à la vente son calendrier des *"Dieux des Champs"*.
Un vide grange des *"temps révolus"* est également organisé pour rappeler aux passants que l'agriculture n'est pas l'image d'Epinal nostalgique, chère à certains. Que le vieux matériel n'a plus d'utilité si ce n'est décoratif. En parallèle, une exposition de matériel agricole de précision mis à disposition par la Somac, permettra d'appuyer le propos. Plusieurs de nos partenaires ont également répondu présents: 110 Bourgogne, Cérépy, Sodiaal, Cyrhio, l'Union des Productions Végétales de l'Yonne… et développeront des animations en lien avec leurs activités.
Cette manifestation ne sera à la hauteur de ses ambitions que si des agriculteurs viennent expliquer leur métier qu'ils accomplissent avec passion et professionnalisme. Alors venez porter une image positive de l'agriculture et de votre activité dans un cadre convivial et chaleureux.
Nous comptons sur votre mobilisation, d'autant plus que le soleil sera au rendez-vous !

FDSEA 89



▶ Formations

Optimiser l'utilisation des produits œnologiques

Vous cherchez à produire du vin tout en utilisant moins d'intrants. Que vos objectifs soient la limitation des interventions, la réduction de charges de vinification, l'engagement en production bio ou en biodynamie, cette formation de 1,5 jours (8 et 15 décembre 2015 à Auxerre) fera le tour de l'ensemble des leviers à votre disposition pour atteindre vos propres objectifs.
Public : vinificateur (trice)
Contact :
Laurence Lipp au 03 86 94 28 92
Programme, tarifs et conditions de vente sur demande

Se convertir au bio, quelle faisabilité sur mon exploitation ?

Vous envisagez une conversion de votre atelier grandes cultures à l'agriculture biologique, cette formation de 2 jours, les 10 et 16 décembre, proposée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne vous aidera à dresser votre plan d'action pour lancer votre démarche. En faisant le point sur la technique, la réglementation vous aurez en main les outils et connaissance nécessaires pour bâtir votre projet. De plus, un prévisionnel économique fait au cours de la formation vous permettra de prendre du recul sur votre conversion.
Public : agriculteur (trice) avec un atelier grandes cultures
Contact : Patrice Côte au 03 86 94 82 90, Chambre Agriculture de l'Yonne. Programme, tarifs et conditions de vente sur demande

Avoir un bon chien de troupeau

5 jours afin de maîtriser les bases du dressage et les comportements à adopter pour faire travailler votre chien de troupeau. Formation proposée par AUCTYM et la Chambre d'agriculture de l'Yonne et dispensée par un moniteur agréé.
Dates : 10 décembre 2015 puis 4 journées à partir de mars 2016.
Lieu : Lainsecq puis itinérant chez les éleveurs
Public : éleveurs (euses) utilisant un chien de troupeau
Contact :
Denis Arnoult, au 03 86 74 70 94, AUCTYM

Assises de l'Énergie

Ça gaze pour l'Yonne

Après la filière bois, l'éolien et la mobilité électrique, le Syndicat Départemental d'énergies de l'Yonne a choisi pour thème de ses Assises cette année, la méthanisation.



Claude Boursier, vice-président de la Chambre d'agriculture et Régis Dondaine ont apporté leur témoignage sur le rôle majeur joué par l'agriculture en matière de méthanisation.

A l'heure de la COP 21 et de la fin programmée des énergies fossiles, la révolution énergétique dans laquelle nous vivons est devenue une réalité du quotidien. Le contexte en a été tracé avec le vote en août dernier, de la loi sur la transition énergétique, qui s'est fixée pour objectif de faire passer la part d'énergies renouvelables à 23 % d'ici 2020 et à 32 % à l'horizon 2030 (dont 40 % de production d'électricité d'origine renouvelable). La méthanisation est un élément clé de cette transition énergétique et l'Yonne est aujourd'hui leader en la matière en Bourgogne, avec 6 unités en fonctionnement, qui sont autant de réussites agricoles. L'atout supplémentaire du département étant d'avoir un réseau gaz important, permettant d'y injecter le méthane produit.

Des matières méthanisables essentiellement issues de l'agriculture

En lien avec la Chambre d'agriculture, la Chambre des métiers, la Chambre de Commerce et d'Industrie, l'Ademe et GRDF, un schéma départemental de la méthanisation a été dressé par le Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne (SDEY), avec pour ambition de conforter cette place de leader à l'échelle bourguignonne, en relevant les zones du territoire les plus favorables à de nouveaux projets. Un zonage résultant d'une cartographie croisée des ressources méthanisables, avec la liste des débouchés pour l'énergie, que ce soit par réinjection du gaz dans le réseau ou concernant la chaleur produite par cogénération. Aujourd'hui, une dizaine de projets d'installation supplémentaires sont à l'étude, situés majoritairement au nord du département, combinant à la fois la présence de gisements et la possibilité de se raccorder au réseau.

Le secteur d'activité produisant le plus de matières méthanisables dans l'Yonne, reste et de loin, l'agriculture, devenue un acteur incontournable, avec 90 % des ressources potentielles. Elle sont d'origines diverses, avec une majorité de résidus végétaux à 61 % suivies des fumiers, lisiers, pailles, grains déclassés, à 31,3 % Le reste étant constitué de déchets de l'agroalimentaire, de boues d'épuration, de déchets verts, de biodéchets ménagers ou encore, des déchets de la grande distribution. Toutes activités confondues, 2,8 millions de tonnes de déchets et matières organiques sont générées chaque année dans le département. Même si seulement 20 % de ce gisement peuvent être collectés et méthanisés, la quantité d'énergie produite d'ici 10 ans pourrait, selon l'étude menée par le SDEY, atteindre les 700 GWh, soit l'équivalent de 40 % des importations icaunaises en gaz.

Des projets pas toujours bien acceptés

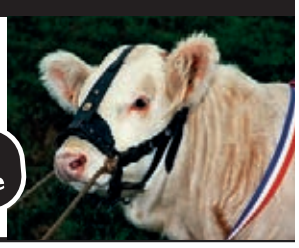
Pas toujours facile d'installer une unité de méthanisation sur sa commune, comme en témoigne Irène Eulriet-Brocardi, maire de La Ferté-Loupière : *«le propre de ce type d'installation est de créer du conflit avec les riverains, qui y voient avant tout une dépréciation des biens immobiliers, des nuisances visuelles, olfactives, un trafic routier plus important, etc. Il est certain que la méthanisation n'est pas forcément perçue de prime abord comme une plus value par les voisins»*. Dans l'obligation d'une neutralité absolue entre les craintes de ses administrés et la volonté d'exploitants de la commune d'installer un méthaniseur sur leur ferme : *«on ne peut pas faire l'économie de s'intéresser à ces projets puisqu'on est en pleine transition énergétique et qu'ils ont au moins l'avantage, même si cela a créé des conflits dans le village, d'ouvrir le débat sur cette transition, perçue parfois comme très lointaine à l'échelle de notre territoire»*. Autre témoignage, celui de Régis Dondaine qui, avec son frère Eric, tous deux exploitants agricoles, ont créé une centrale à méthanisation de 600 kw à Athie, dans l'Avallonnais, aujourd'hui encore, la plus puissante du territoire icaunais : *«il y a 10 ans, quand nous nous sommes lancés, le procédé était encore peu connu et a véhiculé toutes les craintes, comme l'explosion, les odeurs, les nuisances routières»*. Ils ont du faire face à la création d'associations hostiles au projet mais ont tenu bon et aujourd'hui, les installations tournent depuis un an : *«si 55 % des matières mises dans le méthaniseur sont d'origine agricole, le reste est constitué de déchets reçus de l'extérieur, mais nous nous sommes engagés à ne pas utiliser les plus olfactives, comme les boues d'épuration, afin d'éviter toute nuisance»*. Avec le recul, il apparaît que l'acceptation sociale de ce type d'installation passe avant tout par une grande communication, le plus en amont possible, surtout si le projet est porteur de la possibilité de chauffer une partie du hameau ou de la commune.
Directeur territorial Yonne à GRDF, Thierry Gay a pour sa part évoqué les opportunités offertes par le «gaz vert» en matière de transport : *«le GNV ou Gaz Nature Véhicule, permet une réduction de 95 % d'émission de CO2 par rapport au gasoil, une réduction importante de dioxydes d'azote et il rend le moteur deux fois plus silencieux»* Un projet ambitieux fixe à l'horizon 2030 l'installation de 1 400 installations d'injection, qui permettraient de faire rouler 200 000 véhicules lourds au GNV : *«à titre de comparaison, un poids lourd roulant au biogaz méthane a autant d'impact environnemental à lui seul que 50 voitures électriques»* Reste à implanter la première «pompe» dans le département, celle située sur le site auxerrois de GRDF n'étant pas ouverte au public.

DOMINIQUE BERNERD

30 bornes de charge en électricité bientôt installées

Dans le cadre du Schéma départemental de mobilité électrique, 30 bornes vont être installées à partir du 1er décembre sur l'ensemble du département. Première phase d'un projet soutenu par l'Ademe à hauteur de 157 bornes au total, sur la période 2015/2017, réparties entre :
137 bornes de charge accélérée à 9 000 € l'unité
20 bornes de charge rapide à 30 000 € l'unité
Ces bornes de charge pourront êtres couplées dans les communes, avec un totem complémentaire de services multimédia
Contrairement aux idées préconçues, un véhicule électrique peut très bien dépasser le cadre urbain pour s'adapter au monde rural, selon les études faites par le SDEY, qui démontrent que l'autonomie des véhicules, d'environ 120 km, correspond pour 85 % au trajet quotidien des français, y compris dans les campagnes.



CHAROLLES Grand Concours Reproducteurs H. B. C
Les 13 et 14 novembre 2015
Confrontation de plus de 700 animaux. La qualité au rendez-vous
L'occasion de choisir votre reproducteur dans le haut de gamme de la génétique charolaise - Vente amiable.
Rens. Ste Agric Charolles : 03 85 24 17 54 - www.charolais71.fr
Entrée gratuite


Biotechnologie

Le Parlement européen vent debout contre Bruxelles sur les OGM

Les eurodéputés ont décidé de rejeter en bloc la proposition de la Commission européenne de renationalisation des autorisations d'importation d'OGM dans l'UE.



Le Parlement européen a rejeté à une large majorité (577 votes contre 75 et 38 abstentions), le 28 octobre, la proposition de la Commission européenne de donner la liberté aux États membres d'interdire sur leur territoire l'utilisation (pour l'alimentation animale principalement) de variétés transgéniques autorisées au niveau communautaire. Les parlementaires n'ont même pas amendé le texte mis sur la table par Bruxelles, ils l'ont simplement refusé en bloc, le jugeant inapplicable car il entraînerait la réintroduction de contrôles aux frontières entre les pays de l'UE, ce qui pourrait affecter le marché intérieur. Les eurodéputés demandent désormais à la Commission de présenter une nouvelle proposition.

«Ces derniers mois, d'importantes préoccupations ont été exprimées concernant le manque d'évaluation d'impact sur la compatibilité de la proposition avec le marché unique et sur son caractère réalisable. Il n'y a eu aucune évaluation des conséquences éventuelles ni recherche d'autres options disponibles», a estimé le rapporteur et président de la commission de l'environnement, Giovanni La Via (PPE, Italie).

«Je pense que c'est une occasion manquée de donner une réponse concrète à une préoccupation légitime des citoyens européens», a pourtant regretté le commissaire européen à la santé Vytenis Andriukaitis, considérant qu'il s'agit de la meilleure façon de relever les défis en ce qui concerne le processus de prise de décision sur les OGM au niveau européen.

Unanimité

Sauf du côté de la Commission, le vote parlementaire a fait l'unanimité que ce soit chez les ONG environnementales ou les professionnels agricoles. Dans un communiqué commun, douze organisations de la chaîne alimentaire se disent soulagées par la décision du Parlement, estimant que la proposition de Bruxelles *«entraînerait des risques commerciaux et juridiques considérables pour les opérateurs, les condamnant à des coûts trop élevés et des perturbations commerciales»*. Le secteur agroalimentaire doit pouvoir se *«baser sur un cadre politique prévisible»*, soulignent-elles.

Même Greenpeace salue le rejet du texte par le Parlement car il ne répond pas à son objectif initial d'introduire plus de démocratie dans le processus européen de décision sur les OGM. L'ONG a par ailleurs déposé auprès du médiateur européen une plainte contre la proposition de la Commission pour le manque de transparence de Bruxelles sur ce dossier.

Le Conseil de l'UE, pour sa part, devrait également renvoyer la proposition à la Commission européenne. La présidence luxembourgeoise a de nouveau demandé à la Commission de lui fournir une étude d'impact sur les conséquences qu'aurait cette réglementation. Aucune décision formelle ne devrait être prise par les États membres avant de début de 2016. La proposition de la Commission européenne semble pourtant bel et bien enterrée. Le Parlement demande à la Commission de présenter un nouveau texte. Mais Bruxelles maintient sa position en attendant l'avis du Conseil qui devrait, vraisemblablement, repousser à son tour ce projet de nouvelle législation.

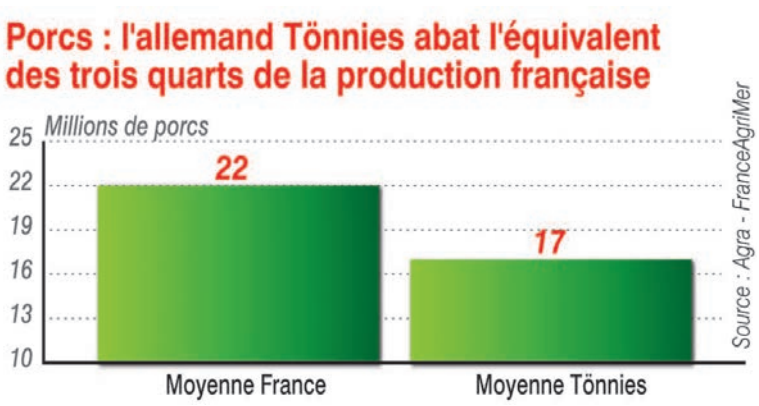
AGRA

Nouveau maïs

L'UE devrait prochainement donner son feu vert à la mise sur le marché communautaire pour la consommation animale et humaine d'un nouveau maïs, le NK603xT25 de Monsanto, résistant aux herbicides. Les experts des États membres ne sont en effet pas parvenus à se mettre d'accord (pour ou contre l'autorisation) lors d'un vote en comité permanent de la chaîne alimentaire et de la santé animale le 19 octobre. Un vote en comité d'appel doit avoir lieu dans les 30 jours suivants. Et, selon toute probabilité, l'issue du vote sera la même. Il reviendra alors à Bruxelles d'autoriser les importations de cette variété transgénique dans l'UE.

En chiffres

6 millions d'euros pour Tönnies en France



Le groupe Avril et le géant allemand du porc Tönnies viennent d'annoncer la création d'une coentreprise en France. Celle-ci sera dédiée à la production de produits élaborés de porc 100 % français à destination des grandes et moyennes surfaces (GMS). Un nouvel outil industriel de découpe et d'élaboration (6 millions d'euros d'investissement) devrait voir le jour dans l'Ouest. Il pourrait représenter un volume de 5 000 porcs par semaine durant la première année, selon Avril. Tönnies abat chaque année 17 millions de porcs, soit l'équivalent de près des trois quarts des abattages français. La réalisation de ce projet d'accord est soumise à l'obtention d'autorisations des autorités de la concurrence.



Renouvelez vos vaches nées avant le 1er janvier 2002

La date de naissance doit désormais être un critère de choix pour valoriser les vaches

Pour tourner de façon définitive la page de l'ESB :
L'ensemble des acteurs de la filière, réuni au sein d'INTERBEV, incite les éleveurs à prendre en compte l'âge comme l'un des critères de choix de renouvellement des vaches.
Il est donc nécessaire de valoriser, prioritairement en viande, les vaches nées avant le 1er janvier 2002, l'objectif étant de réduire la période pendant laquelle la France aura recours au test de dépistage sur les animaux « sains ».

Contexte : une diminution des risques > un allègement des tests ESB

Les mesures mises en œuvre pour lutter contre l'ESB ont porté leurs fruits. En France, la forme classique de cette maladie, liée à l'utilisation des anciennes farines animales, est désormais éradiquée. Cette situation sanitaire favorable permet d'alléger les dispositifs pris au regard de la santé publique :

- Depuis le 6 août 2015, la France intègre officiellement la liste des pays reconnus à risque ESB négligeable. C'est le statut le plus favorable. Il est ainsi appliqué, par exemple, aux pays qui n'ont jamais connu l'ESB.

- En France, depuis le 1er janvier 2015, parmi les animaux « sains » présentés à l'abattoir, seuls ceux nés avant le 1er janvier 2002 sont désormais soumis au test de dépistage ESB (et non plus tous les bovins âgés de plus de 72 mois).
Cette décision a pour conséquence de diviser par dix le nombre de tests qui devraient chuter de 700 000 à environ 70 000 par an.

Quelles opportunités pour la filière ?

- Un regain de compétitivité pour la filière bovine française car les charges liées à la lutte contre l'ESB vont se réduire ;
- Une réouverture possible de nombreux marchés à l'export.

Le maintien des tests pour les bovins nés avant le 1er janvier 2002 n'est pas sans conséquences pour la filière bovine…

Au rythme actuel des abattages des animaux nés avant le 1er janvier 2002 (5 000 par mois), il faudra maintenir un dispositif de dépistage pendant encore de nombreuses années.
Il est à craindre que cette situation engendre de nombreuses difficultés tout au long de la filière.

1. Des difficultés d'organisation et de logistique

Le faible nombre d'animaux concernés par le dépistage, qui se réduira au cours du temps, pose des problèmes pratiques de réalisation et de logistique.
Alors que des laboratoires d'analyse ont d'ores et déjà cessé de réaliser ces tests, certains font part de leur projet de concentrer sur une seule journée la collecte et l'analyse des échantillons, et d'autres encore envisagent de supprimer les équipes de nuit, allongeant d'autant le délai libératoire des carcasses testées et de leurs sous-produits.
Les abattoirs eux-mêmes doivent s'adapter à l'organisation de leur laboratoire, sans pouvoir le mettre en concurrence.

2. Un surenchérissement des coûts tout au long de la filière aval

Le coût unitaire d'acheminement des échantillons vers les laboratoires est d'ores et déjà réévalué, car les coûts fixes (véhicule, personnel) portent sur un moindre nombre d'échantillons. De même, le coût unitaire des analyses en laboratoire devrait également suivre une tendance haussière.

Ce surenchérissement des coûts risque à terme d'être reporté sur les livreurs d'animaux.

3. Le risque d'une image injustement entachée de la filière bovine française et d'un impact sur les marchés internationaux…

Comment faire comprendre sur les marchés internationaux que la France est sortie victorieuse de la lutte contre l'ESB, et poursuit sur son territoire les tests de dépistage de l'ESB sur les bovins nés avant le 1er janvier 2002 ? Cette subtilité n'est absolument pas perceptible à l'échelle d'un pays tiers qui maintient un embargo ESB pour les imports d'animaux vivants ou de viandes bovines françaises depuis des dizaines d'années.

BOVINS interbev INTERPROFESSION BÉTAIL & VIANDE

INTERBEV est l'Association Nationale Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes, fondée en 1979 à l'initiative des organisations représentatives de la filière bétail et viandes. Elle reflète la volonté des professionnels des secteurs bovin, ovin, équin et caprin de proposer aux consommateurs des produits sains, de qualité et identifiés tout au long de la filière. Elle fédère et valorise les intérêts communs de l'élevage, des activités artisanales, industrielles et commerciales de ce secteur qui constitue l'une des premières activités économiques de notre territoire.
En savoir plus : www.la-viande.fr / www.interbev.fr

Communication

L'élevage rend des services à la société

La Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage a souhaité mettre en avant la diversité des services que l'activité d'élevage rend à la société, en créant une brochure.



Source: J. Ryschawy

Quatre bouquets de services rendus par l'élevage ont été définis: vitalité territoriale, alimentation et produtction, qualité environnementale, patrimoine et qualité de vie.

Outre la production d'aliments, l'élevage a d'autres contributions au bénéfice de la société mais elles sont mal identifiées et quantifiées. *«La vision de l'élevage par la société est très partielle et souvent limitée à certains effets mis en débat (nitrates et GES, consommation de ressources, conditions d'élevage…), ce qui conduit à une remise en cause de l'élevage et de ses produits, du moins par certains groupes»*, note René Baumont de l'Inra - GIS élevage de demain, lors d'une conférence organisée au Sommet de l'élevage.

L'impact positif de l'élevage sur nos territoires est méconnu, et très souvent sous-estimé. Pourtant, les services que fournissent les éleveurs témoignent de la richesse de leur métier et de la nécessité du maintien de leur activité pour nos territoires. La Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage, en partenariat avec le Cniel et Interbev, a donc souhaité mettre en avant cette diversité de services ainsi rendus, en créant une brochure à destination des éleveurs.

Communiquer positivement

«S'appuyant sur les travaux du GIS élevage de demain et l'Atlas de l'élevage herbivore, ce dépliant affiche une « fleur de services» (voir illustration), détaillés en quatre bouquets distincts : alimentation et production, vitalité territoriale, patrimoine et qualité de vie, environnement. Pour chaque service, des témoignages, des mots-clés et des chiffres clés ont été développés», explique Delphine Neumeister de l'Institut de l'élevage.

Un bouquet de services est un ensemble de services (contribution fournie à la société par l'élevage) produits simultanément dans le temps et l'espace.

Différents bouquets de services

L'objectif de ce document est double. Il doit permettre d'une part de parler positivement de l'activité d'élevage pour aider les éleveurs à communiquer sur leur métier et le valoriser, aussi bien à leurs yeux qu'à ceux du consommateur et d'autre part de fournir des chiffres clés et des arguments sur la contribution positive de l'élevage envers la société.

Dans le bouquet alimentation et production, on va retrouver des données sur la production alimentaire des exploitations françaises mais également sur les économies d'énergie et la production d'énergie. Ainsi, 7 500 exploitations d'élevage herbivore en France produisent de l'énergie (panneaux photovoltaïques). Sans oublier des données sur la valorisation d'autres coproduits, la production d'engrais et de coproduits (46 % de l'animal est valorisé en coproduits - 5e quartier).

Le second bouquet vitalité territoriale propose des chiffres sur la vie rurale, la création d'emplois, l'attrait du territoire. Par exemple, 11 000 élevages herbivores proposent des activités d'agrotourisme (hébergement à la ferme, restauration, loisirs, visites...) ou encore 220 800 équivalents temps plein travaillent sur les exploitations d'élevages bovins.

Dans la thématique environnement sont pris en compte la biodiversité, le stockage carbone permis par les prairies, l'entretien qualitatif des sols et de l'eau. Ce sont ainsi *«400000 km de cours d'eau délimités par des bandes enherbées permanentes ou par des prairies, des taillis, des bois, protégeant de ce fait la qualité de l'eau»*. Enfin, le bouquet patrimoine et qualité de vie apporte des informations sur la participation de l'élevage à la gastronomie française, à l'éducation sur la nature et le vivant, sur l'entretien du territoire et le façonnement des paysages. Éric Fabre, éleveur de Salers dans le Cantal rappelle que par exemple en été les animaux assurent l'entretien des pistes de ski.

Cyrielle Delisle

Pour en savoir plus : www.charte-elevage.fr

Interbev Bourgogne - Bovins

Bien évaluer les risques (financiers) lors d'un abattage d'urgence

L'abattage en vue de la consommation humaine des bovins accidentés depuis moins de 48 heures, quel que soit leur âge, est autorisé sous certaines conditions très strictes (arrêtés ministériels en date du 7 avril 2005 et du 18 décembre 2009 et accord interprofessionnel du 5 juillet 2012).

Que faire lorsqu'un animal est accidenté sur son exploitation ?

Pour rappel, un animal est considéré comme accidenté lorsqu'il présente des signes cliniques dus à un traumatisme ou à une défaillance alors qu'il était en bon état de santé auparavant. Passé le délai de 48h, cette disposition n'est plus légale.

La décision de faire abattre un bovin d'urgence se doit d'être réfléchie au vu des coûts importants en cas de saisie totale sur l'animal. L'éleveur (qui en est resté propriétaire) se verra facturer la totalité des frais d'abattage, éventuellement le coût du test ESB, les coûts d'enlèvement de la carcasse par l'équarrisseur.

Le CVI est indispensable au transport d'un animal accidenté !

Le Certificat Vétérinaire d'Information (CVI), délivré par le vétérinaire, accompagne l'animal jusqu'à l'abattoir. En son absence, le bovin est euthanasié et détruit. L'éleveur encourt alors une amende qui peut aller jusqu'à 7 500€ et un emprisonnement de 6 mois.

Édith Bruneau

Chronique ovine

Diminuer la proportion de petits agneaux à l'agnelage



A l'herbe, un apport de concentré est nécessaire au cours des trois dernières semaines de gestation

Un poids insuffisant des agneaux à la naissance est la principale cause de mortalité[1]. Jusqu'à 60 jours d'âge, ce critère représente plus de 16% de la mortalité totale. Et c'est au cours des 4 dernières semaines de gestation que le poids de la portée se détermine. Il est alors conditionné en grande partie par la ration de la mère. Tout ce que mange la brebis profite aux agneaux et toute carence peut avoir des répercutions sévères. Si le taux de prolificité le justifie (plus de 130 %), la réalisation d'un diagnostic de gestation permet la séparation des portées de simples et de multiples dans le dernier mois de gestation et ainsi d'adapter la ration aux besoins des brebis qui varient selon la taille de la portée. Cet examen doit alors être réalisé entre 40 et 60 jours après le retrait des béliers et avec des brebis à jeun. Il coûte entre 0,6 et 1,5 € par brebis.

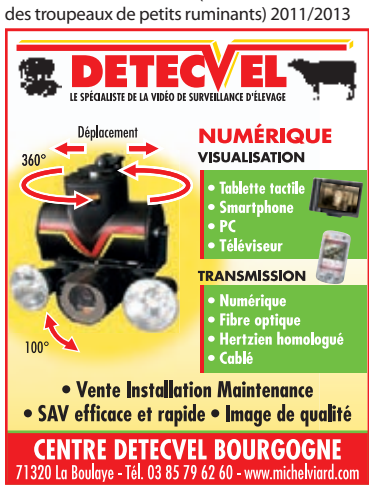
Un apport d'azote en fin de gestation

Pour des rations en bergerie, il est important de ne pas négliger les apports en azote. A l'exception des fourrages exclusivement à base de légumineuses, un apport de concentré azoté (complémentaire azoté du commerce, tourteaux de soja ou de colza, pois…) est indispensable, au moins pendant les trois dernières semaines de gestation. Pour une brebis portant deux agneaux par exemple, la ration se compose de 500 g de céréales, 300 g de tourteau de colza et 20 g de complément minéral avec un foin de qualité moyenne à volonté. Le rationnement des fourrages particulièrement encombrants est d'autre part fortement conseillé afin d'éviter les prolapsus (ou sortie de vagin). La consommation d'enrubannage ou de regain doit être limitée à 1 kg de matière sèche par brebis et par jour.

Pour des brebis à l'herbe, il est conseillé d'apporter de 300 à 500 g de céréales par brebis avec deux agneaux ou plus.

Réseau de références ovin de Bourgogne et Laurence Sagot, Institut de l'Elevage/ Ciirpo

[1] Source : Massif mortalité (CIIRPO/UMT Santé des troupeaux de petits ruminants) 2011/2013




Zone Actipole - 21400 Châtillon-sur-Seine
03 80 81 48 94 - contact@vmat-dallage-chape.fr

V-MAT Construction
Dallage Béton
Batiments d'élevage - Stockage - Viticole
Nombreuses références
Secteur 21
M. STRAUB 06 83 41 72 77
Secteurs 58 et 89
V. UREK 06 80 47 34 55

Année internationale des sols *(2ème partie)*

Comprendre la circulation de l'eau dans les sols

2015 a été déclaré par l'ONU l'Année internationale des sols. Souvent sous-estimé le sol représente un espace vital où prolifère une infinité d'êtres vivants d'une importance inestimable. Il constitue le fondement de la production alimentaire, mais fournit également d'autres services essentiels comme la filtration et la rétention de l'eau ou le stockage du carbone.

Pratiquement toute l'eau qui tombe sur une surface terrestre entre en contact avec le sol, qui joue un rôle moteur sur son écoulement. L'eau s'infiltre, s'accumule dans les réseaux poreux des sols, s'y épure, y acquiert ses propriétés chimiques et s'écoule pour alimenter les nappes. Comprendre le fonctionnement de son sol revient donc à comprendre le devenir de l'eau pluviale en s'assurant que les composantes physiques, chimiques et biologiques ne présentent pas de déséquilibres majeurs.

Comme nous avons déjà pu le préciser dans l'article de mi-octobre, les sols ne sont pas uniformes, ils sont constitués de différentes couches superposées que l'on qualifie d'horizons pédologiques. Chaque horizon se caractérise entre autres par sa texture (sables, argiles, limons) et par l'arrangement de l'ensemble des constituants du sol entre eux que l'on qualifie de structure du sol. Ces deux paramètres ainsi que la teneur en matière organique et l'activité biologique influencent directement la porosité du sol.

Le schéma 1 représente trois situations de sol avec des porosités différentes.

Une porosité élevée permet un meilleur renouvellement de l'air et une meilleure circulation de l'eau dans le sol. Ce paramètre est important car de nombreuses espèces végétales nécessitent au moins 10 à 12% d'air dans le sol en volume. A l'inverse, si ce taux est inférieur à 2% la plupart des végétaux meurent par asphyxie.

Lorsque l'ensemble des pores est saturé en eau on parle de saturation du sol (cas schéma 2).

L'eau disponible pour le couvert végétal correspond à la différence des volumes d'eau entre les situations B *«sol à capacité au champ»* C *«Sol au point de flétrissement»*. Ce volume d'eau correspond à la réserve utile en eau d'un sol (RU) et s'exprime en millimètre.

La situation B correspond plus précisément à la quantité d'eau retenue après 48 heures d'égouttement de l'eau libre vers la nappe phréatique, par un sol préalablement gorgé d'eau (par des pluies ou un arrosage intensif : situation A).

Pour les sols en situation A, où ces conditions de saturation peuvent persister pendant plusieurs mois, l'engorgement se traduit généralement par l'apparition de tâches rouges à ocres (tâches d'oxydation = engorgement temporaire) à grisâtres (tâches de réduction = engorgement permanent). Il est important de préciser que l'excès d'eau dans les sols recouvre un gradient de situations très diverses, allant de milieux à engorgements et humidités quasi-permanents sur les zones humides (tourbières, marais, mouillères) présentant de forts enjeux environnementaux aux terrains hydromorphes à saturation temporaires.

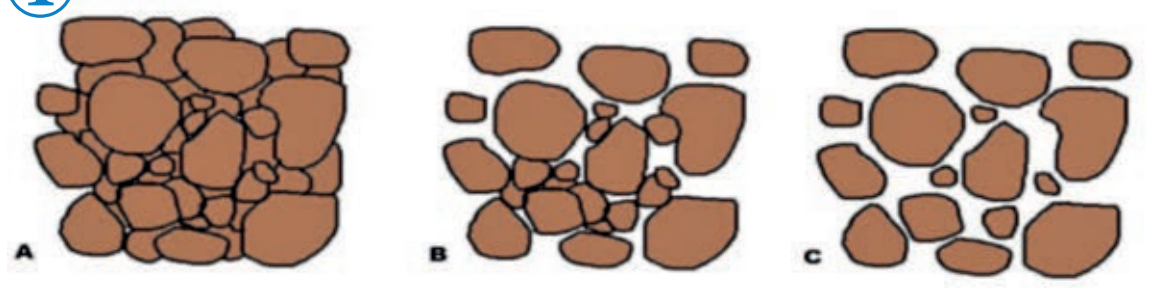
Sur ces derniers sols, l'excès d'eau, bien que temporaire, altère le fonctionnement racinaire par asphyxie, ralentit la vie microbienne, aggrave les phénomènes de battance en surface et de prise de masse en profondeur, génère des difficultés pour la réalisation des travaux et peut engendrer un mauvais état sanitaire des plantes et des problèmes sanitaires sur le cheptel. C'est pour ces différentes raisons que la pratique du drainage s'est développée pour ces situations.

Une fois infiltrée dans le sol, l'eau y circule. En se déplaçant, elle véhicule de nombreux composants : on parle de lessivage. Ce lessivage concerne aussi bien certaines substances nutritives solubles comme les nitrates, le calcium, le magnésium et le potassium que certains composés solides du sol comme les argiles.

Dans certaines situations, lorsque le sol est saturé ou lorsqu'une croute de battance s'est formée, l'eau ruisselle directement sans s'infiltrer dans le sol. Le ruissellement désigne le phénomène d'écoulement des eaux à la surface des sols. Ce phénomène se produit quand l'intensité des précipitations dépasse l'infiltration et la capacité de rétention de la surface du sol. Ce phénomène est un des moteurs de l'érosion : l'eau qui s'écoule entraîne avec elle des particules plus ou moins grosses en fonction de la quantité d'eau en mouvement et de la pente, ce qui peut avoir un effet abrasif sur le terrain soumis au ruissellement. Il peut causer une perte en terre et en éléments nutritifs préjudiciables au niveau agronomique. La présence de sol nu constitue donc un facteur aggravant pour ces situations.

Le groupe régional Sol
Bertrand Dury CA 71, Julien Halska CA71, Géraldine Ducelier CA21, Valérie Duchenes CA89, Arnaud Vautier CA58.

1



A : Aucune porosité
Pas d'espace poral visible à l'œil nu. L'eau ne circule pas ou très mal. C'est un milieu non poreux imperméable. Cas des sols compactés par tassements

B : porosité moyenne
Quelques espaces poraux mais non connectés. C'est un milieu poreux imperméable

C Bonne porosité
Les espaces poraux sont connectés. C'est un milieu poreux perméable. Cas des sols bien aérés filtrants

2



A : Sol saturé d'eau
Le sol est rempli d'eau libre + eau liée aux particules du sol

B : Sol à capacité au champ. Cette situation correspond à la capacité de rétention maximale en eau du sol

C Sol *«point de flétrissement»*
Toute l'eau libre a été évacuée. L'eau restante est retenue par les forces capillaires et les plantes ne peuvent pas la prélever

Les Chambres d'agriculture vous accompagnent

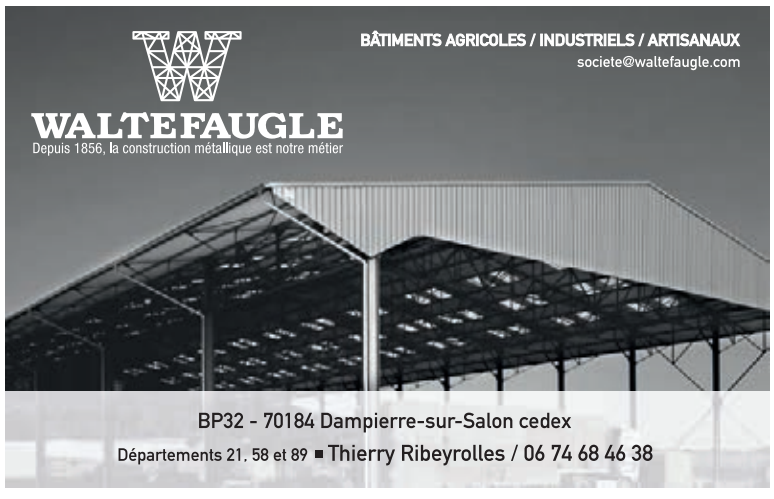
Dans le cadre de formations :

- «Comprendre mon sol : analyses et profils» à destination de publics viticulteurs et agriculteurs - contact Valérie Duchenes

Dans le cadre de prestations :

- Diagnostics de zone humide
- Analyses de fosses
- Cartographie des sols
- Création de lagunes, d'étangs





SA Naudot-Mazeron

Présentation du parc de contention Bovicercle

Le constructeur de Magny près d'Avallon a organisé le 20 octobre dernier, une journée *«contention bovine»* en partenariat avec la Cialyn. Deux exploitations nivernaises à Parigny les Vaux et Germenay ont accueillis agriculteurs et techniciens. Mr Pommery de l'Earl de la Vallée et Mr De Givry du Gaec des Aubues ont investi dans le Bovicercle pour faciliter le traitement de gros lots de bovins en toute sécurité.

Ce parc de contention fixe en cercle permet, une fois les animaux rentrés dans l'espace de tri, de les pousser grâce à une barrière tôlée anti-retour vers un couloir pour pesée ou une aire d'allotement. Toutes les barrières périphériques sont également tôlées, les bovins sont ainsi plus facilement attirés vers le passage. Le Bovicercle peut être installé en extérieur ou en intérieur. Son diamètre est modulable en fonction des contraintes de l'éleveur (surface disponible, taille du troupeau,…) Une version ovine existe également avec une hauteur de barrières tôlées inférieure. Mr De Givry dispose d'ailleurs des deux versions.





Chez votre concessionnaire

EUROPAGRI	St Clément	**03 86 83 02 01**
	Brienon	**03 86 43 07 90**
	et son agent : Francis Lesourd à Augy : 03 86 40 29 09	
SARL MANIÈRE	Verrey sous Salmaise	**03 80 35 80 66**
GROUPE METHIVIER	Toucy	**03 86 44 01 08**
SAS PARAGEAU Groupe Methivier	St Martin/Nohain	**03 86 26 10 93**
SUREAU AGRICULTURE	Avallon	**03 86 34 18 35**
	Tannay	**03 86 22 11 54**

▶ DES PROFESSIONNELS À VOTRE SERVICE



SAS La vallée Channy
58150 Garchy
Épandage:
Composte, fumier
Calcaire, scories...
Jean-Baptiste Mourlon
07 88 58 29 82

CAMÉRAIL
Sur le terrain. Avec vous !
www.camerail.com
VIDEO SURVEILLANCE DES VELAGES & SECURITE DES BATIMENTS
Nièvre & Yonne : Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET 06 07 43 69 12



Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Formations

Découvrir et concevoir la conversion à l'agriculture biologique

Pour les agriculteurs que les techniques culturales et d'élevages biologiques intéressent, ceux qui sont en conversion biologique et qui s'interrogent sur les débouchés, les techniques de production et la réglementation :
- Mardi 17 novembre de 9 h à 17 h 30 à Auxerre (89)
Bureaux du Sedarb - 19, avenue Pierre Larousse
- Jeudi 19 novembre de 9 h à 17 h 30 à Bretenière (21)
Salle de la Chambre d'Agriculture, 1 rue des Coulots
Programme : la réglementation bio, les techniques de production en bio et les stratégies de conversion, les bases d'un système de production en bio, le prévisionnel d'assolement, les dossiers de demande d'aides et certification bio. Gestion alternative de la santé en élevage de ruminants bio
Pour des éleveurs de bovins récemment convertis à l'agriculture biologique ou éleveurs de bovins conventionnels souhaitant découvrir d'autres pratiques :
- Mardi 24 novembre de 9 h à 17 h 30 dans la Nièvre (lieu à définir selon origine des participants)
- Mercredi 25 novembre de 9 h à 17 h 30 à Pouilly en Auxois (21) - Espace Jean-Claude Patriarche, Salle 408
Intervenant : Dr vétérinaire Gilles Grosmond, Hippolab
Programme : Fonctionnement du système immunitaire des ruminants, l'immunité de barrière des animaux d'élevage, l'immunité cellulaire de ses animaux d'élevage, les techniques alternatives en santé animale Gestion alternative du parasitisme en élevage caprin
Vous êtes éleveur caprin en agriculture biologique, en conversion ou en conventionnel, le Sedarb vous invite à participer à la formation organisée le: Jeudi 26 novembre, de 9 h à 17 h 30
en Saône et Loire, secteur de Cluny (lieu à définir selon origine des participants)
Intervenant : Dr vétérinaire Gilles Grosmond, Hippolab
Programme : Evaluer la pression parasitaire sur son troupeau et analyser les facteurs de risques, construire et mettre en place un plan d'actions préventif et curatif.
Pour toutes ces formations, inscriptions, programme détaillé et renseignements complémentaires :
Aurélie Billon - 03 86 72 92 20 ou aurelie.billon@sedarb.org

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 28/10/2015	Bourg-en-Bresse 03/11/2015	St Christophe-en B. 28/10/2015	National 28/10 au 03/11/15
Vaches viande (V)	U	-	NC	4,12 €	4,02 €
	R	3,60 €	3,60 €	3,89 €	3,64 €
	O	-	3,25 €	-	3,26 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,20 €
	O	-	2,70 €	-	3,09 €
Vaches lait (L)	O	-	NC	-	2,83 €
	P	-	2,40 €	-	2,49 €
Génisses VML	U	4,12 €	4,35 €	4,80 €	4,32 €
	R	3,90€	3,80 €	4,00 €	3,74 €
	O	-	3,15 €	-	3,13 €
Taureaux VML	URO	-	2,40€	2,59 €	2,51 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 03/11/2015

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	2,82	2,72	
250-300 kg	-	-	2,78	
300-350 kg	-	2,65	2,52	
350-400 kg	-	2,54	2,43	
400-450 kg	-	2,49	2,40	
450-500 kg	-	2,45	2,37	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	-	2,30	
300-350 kg	-	2,50	2,38	
350-400 kg	-	2,49	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-		
400-450 kg	-	2,31	-	
450-500 kg	-	2,37	-	
500-600 kg	-	-	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-24 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	2,38	2,18	
400-450 kg	-	2,31	1,94	
450 kg et +	-	2,38	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	-	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	-	1,95	1,79	-
5 -10 ans	-	1,92	1,68	-
+10 ans	-	1,78	1,60	-
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	2,68	2,13	-	

Bovins : 1529

Marché bien approvisionné dans toutes les catégories. 79% de vendus.
Les ventes des animaux destinés à l'exportation ont été suspendues pendant plusieurs semaines à cause de la FCO.
Les éleveurs retrouvent le chemin du marché avec des broutards et des laitonnes, accompagnés d'un public très nombreux, impatient de retrouver des références qui lui font tant défaut quand le marché n'a pas lieu.

Malheureusement, malgré un volume d'animaux maîtrisé et un nombre d'acheteurs conséquent, les niveaux de prix partiqués sont décevants pour les éleveurs qui ont fait desefforts de vaccinations et de maintien de leurs animauxdans un bon état d'entretien.

Malgré tout, 84% des broutards, 73% des laitonnes et 60% des génisses de 18 mois ont trouvé preneur dans un climat de tensions excessives.
En vaches et génisses, le commerce est également perturbé par les campagnes médiatiques qui portent actuellement sur la consommation de viandes.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 02/11/2015

Bovins (466)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
235 à 400 kg	630 - 990	2,28 - 2,67
425 à 450 kg	1050 - 1080	2,23 - 2,48
Taurillons d'herbe		
330 à 490 kg	-	-
405 à 480 kg	-	-
Laitonnes		
190 à 335 kg	-	-
Génisses		
300 à 420 kg (16-24mois)	-	-
580 à 585 kg (24-36mois)	-	-
Taureaux		
845 à 1160 kg	1220 - 1830	1,42 - 1,58
Vaches		
Vaches légères	800 - 1000	
Vaches entre deux	1170 - 1360	
Vaches lourdes	1370 - 1740	

Apports importants et de bonne qualité en mâles destinés à l'exportation. La demande est sélective et les tarifs pratiqués ne répondent pas à l'attente des éleveurs entraînant ainsi de nombreux invendus et des ventes réalisées à contre coeur.

Peu ou pas de demande en femelles.
Commerce plus discuté en vaches maigres.

Bovins gras : 2

Prochain marché le 9 novembre aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 28/10/2015

Broutards	U	R
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	nc
300 à 350 kg	nc	nc
350 à 400 kg	nc	nc
400 à 450 kg	nc	nc
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	nc
300 à 350 kg	nc	nc
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	-	2,01
Vaches		
- 5 ans	nc	1,85
de 5 à 10 ans	nc	1,82
+ 10 ans	nc	1,58s

Broutards, Laitonnes : Toujours pas d'apport, pas de cotation.

Vaches-Génisses : Les apports sonttoujours trop faibles. Il n'y apas de cotation.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 3/11/2015*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,75 €	2,50 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,60 €	2,45 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,60 €	2,40 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	NC	NC	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	NC	NC	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	NC	NC	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,70 €	2,45 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,55 €	2,30 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,55 €	2,30 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	NC	NC	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	NC	NC	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	NC	NC	-

Tendance : Peu d'apport, pas de demande, vente morose.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 26/10/15 au 1/11/15*

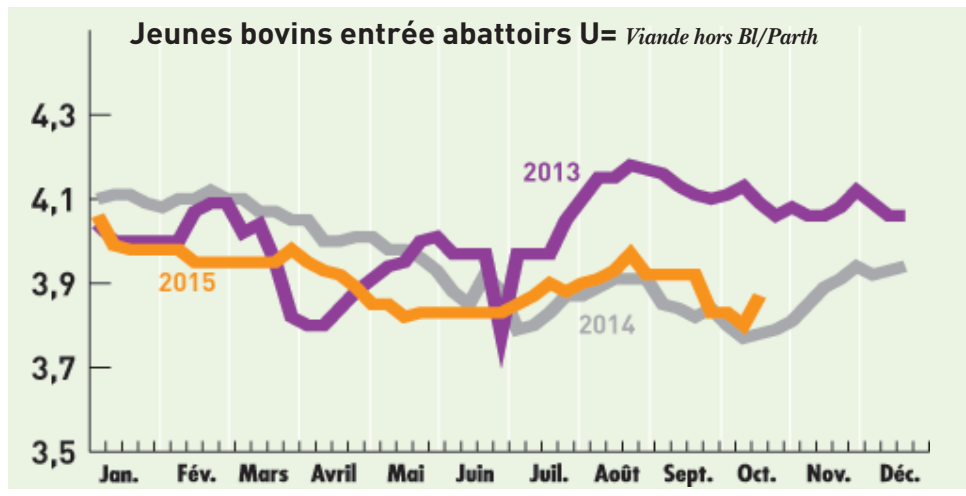
Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	-	-
350 kg	-	-	-
400 kg	-	-	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		-	-
500 kg	-	-	-
Femelles 6-12 mois		-	
270 kg	-	-	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	-	-

Tendance :
Incôté cause F C O.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 26/10/15 au 1/11/15*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors Bl/Parth	-	3,90 €	3,75 €	3,59 €			
Races mixte		-	3,43 €	3,43 €	3,39 €	-	
Races lait					-	3,21 €	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	3,33 €	3,31 €	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	4,20 €	4,19 €	4,08 €	3,63 €			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	4,18 €	4,16 €	4,07 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,45 €	-	-			
Races mixte	-	-	-	3,34 €	3,25 €	-	-
Races lait				-	2,95 €	2,90 €	2,82 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,68 €	4,44 €	4,17 €	4,04 €			

Tendance : Vente calme dans l'ensemble, peu de demande.



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 19/10/15 au 25/10/15*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	3,92 €	3,88 €	3,81 €	-	-	-	-	
Vaches								
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	5,34 €	4,67 €	4,29 €	4,15 €	3,79 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,09 €	4,00 €				
Races mixte					3,40 €	3,29 €		-
Races lait							2,98 €	2,91 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,81 €	4,64 €	4,39 €	4,13 €				

Tendances SEM. 45 / 2015

Bovins de boucherie

L'activité commerciale de la semaine est tendue, avec des abatteurs qui ont repoussé des lots, face au recul des ventes chez les distributeurs suite à l'annonce de l'OMS sur le pouvoir cancérigène de la « viande rouge » la semaine dernière. Même la viande haut de gamme est touchée par le recul des ventes et si les tarifs se maintiennent dans les animaux surchoix ou labels, ce n'est que par la modestie de l'offre ou des relations entre les bouchers et leurs clients éleveurs. Dans les charolaises et les limousines de qualité bouchère, les tarifs se maintiennent avec plus de difficulté face à un recul des commandes et de la consommation. L'activité est de plus en plus dépressive dans le bétail d'entrée de gamme où l'offre est assez conséquente dans la zone réglementée faute de n'avoir pu vendre une partie de ces animaux pour l'embouche. Dans les laitières, les industriels maintiennent la pression face à un commerce atone dans le secteur Aval. Les animaux légers ou en manque de finition restent faiblement valorisés. En jeunes bovins, le marché semble un peu plus équilibré, mais la hausse attendue est stoppée par l'affaire du lien viande/cancer avec un fort recul des commandes sur l'Italie. ■

Bovins d'embouche et d'élevage

Les animaux peuvent sortir de la ZR avec double PCR après une désinsectisation à 14 jours. Les volumes sont plus importants et les tarifs sont juste reconduits. ■

Broutards

L'activité commerciale est tendue avec des volumes importants disponibles en broutards et taurillons vaccinés +10 jours. Les besoins à l'export sont soutenus, mais la profusion de l'offre permet aux acheteurs de pratiquer des tarifs en très net repli par rapport à septembre sur des animaux souvent lourds et de qualité. La dégradation des prix est également marquée dans les femelles. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Le commerce est calme avec des tarifs stables dans les veaux frisons ou abondances. Une très légère détente est observée dans les bons montbéliards. Le placement demeure sélectif dans les croisés (taupe, gris ou Blanc bleu) de moyenne conformation. Le commerce est plus régulier dans les veaux de race à viande ou croisés de bonne conformation. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis (au 2 novembre) :
"La baisse des disponibilités en JB oriente les cours à la hausse. En femelles, tant allaitantes que laitières, les cours devraient se stabiliser. "

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 2 novembre) :
«Alors que le marché du JB en Italie est très favorable, les premiers échanges de broutards sont l'occasion d'une recherche de référence de prix la plus basse possible par les acheteurs italiens. Il n'y a pas lieu de céder à la pression, les flux demeurant restreints. Par ailleurs, l'accord de principe des autorités algériennes devrait permettre désormais l'export de bovins vaccinés sur cette destination.»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 26/10/2015*

Agneaux (252)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	2,83 - 3,21	2,71 - 2,91
Gras (38-44 kg)	-	2,73 - 3,22	2,61 - 2,85
Gras (44-50 kg)	-	2,49 - 3,14	2,36 - 2,64
Gras (+50 kg)	-	2,09 - 2,35	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (60)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	1,12 - 1,27	0,81 - 0,81	-
(+60 kg)	1,05 - 1,25	0,87 -1,14	-
Divers			
Béliers: 70 à 135 €	-	-	
Agneaux maigres : 71 à 80 €	-	2,16 - 2,67	-
Caprins : 25 à 25 €		-	-
Boucs :			

Ovins : 827
Marché normalement approvisionner. Le zonage FCO ferme toujours quelques portes de sorties.

AGNEAUX : L'offre est plus hétéogènes. Quelques lots de bonne qualité trouvent facilement preneur à des tarifs reconduits. Les sujets trop lourds sont toujours boudés.

BREBIS : Offre plus importante et de qualité satisfaisante. Vente quasi totale à des cours en légère progression.

Effectifs : Agneaux: 582 - Brebis : 238
Béliers : 3 - Caprins : 2 - Divers : 2.

Prochain marché les lundis 9 et 23 novembre.

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 02/11/2015*

Ovins : 308	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	75 - 95	2,08 - 2,57
Agneaux gras	104 - 130	1,94 - 2,92
Brebis	61 - 90	0,99 - 1,23
Béliers	-	-

Les apports restent de bonne qualité permettant ainsi de tenir les tarifs en agneaux bien finis. Vente plus difficile en agneaux et brebis trop maigres.
Prochain marché le 16 novembre

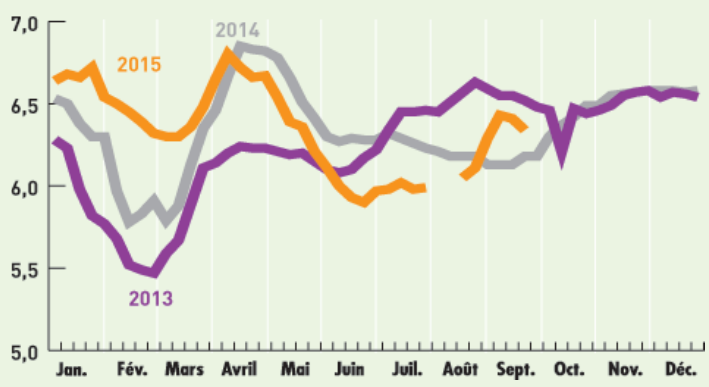
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer 26/10/15 au 01/11/15*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,70 €	6,33 €
Couvert	16-19 kg	6,72 €	6,64 €	6,36 €
Gras	13 -16 kg	-	5,84 €	-
Gras	16-19 kg	-	5,61 €	-

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) *Cotations FranceAgriMer 26/10/15 au 1/11/15*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,34 €	**6,37 €**	**2,39 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 26/10/2015 au 01/11/2015

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	-	6,54 -0,01	6,57 0,01	5,66 -0,05	-	-	-	-
	R Var.	6,28 =	6,33 -0,04	6,33 -0,03	-	6,67 =	6,69 =	-	-
	O Var.	-	-	-	-	6,29	-	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	6,42 -0,12	6,46 -0,01	5,63 -0,11	-	6,72 -0,09	6,50 -0,15	5,91 0,01
	R Var.	6,31 0,08	6,39 0,02	6,40 0,06	5,70 0,07	6,70 -0,11	6,64 -0,03	6,56 0,10	5,92 0,07
	O Var.	6,49	6,61 0,24	6,64 0,24	-	6,33 =	6,36 0,01	6,19 0,06	-
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	5,08 -	-		5,84 0,03	5,61 0,04	-
	O Var.	-	-	-	-	-	-	-	-

Zone nord : Agneaux : prix des O totalement incohérents au marché car écarts non justifiés entre les R et les O. Brebis : Marché toujours stables.
Zone sud : Application du réseau.

Volailles

Bourg-en-Bresse du 2015

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 6,00
Canards de Barbarie mâles : 7,00
Canards de Barbarie femelles 8,00
Pigeons : euros/paire
Pintades : 8,00 à 9,00 euros/pièce
Au kg vif) :
. appellation contrôlée) : 4,00 à 4,50 au kg vif
. 4,00 à 4,50 au kg vif
Œufs : 2,50 à 3,00 la douzaine

pas de cotation

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2015 - 2/11/2015

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	220 à 230 €	180 à 190 €
2e coupe	220 à 230 €	180 à 190 €
3e coupe	210 €	180 €

Porcins

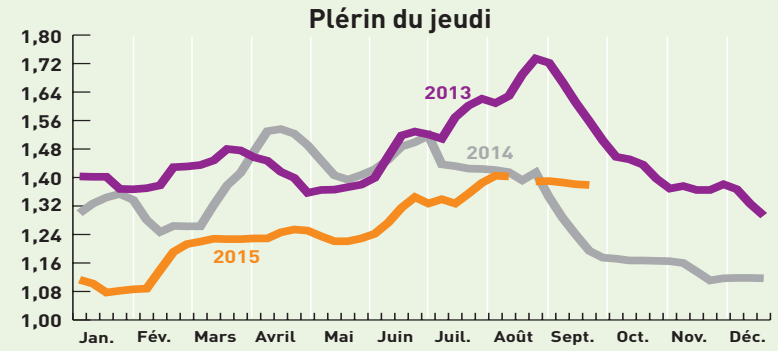
Porcs charcutiers cadran de Plérin (0 porcs présentés) *Cotations du jeudi 29 octobre 2015*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **Pas de cotations.**

Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 23/10 au 29/10/15*

1,50 €/kg/carcasse euros

Plérin du jeudi



Veaux

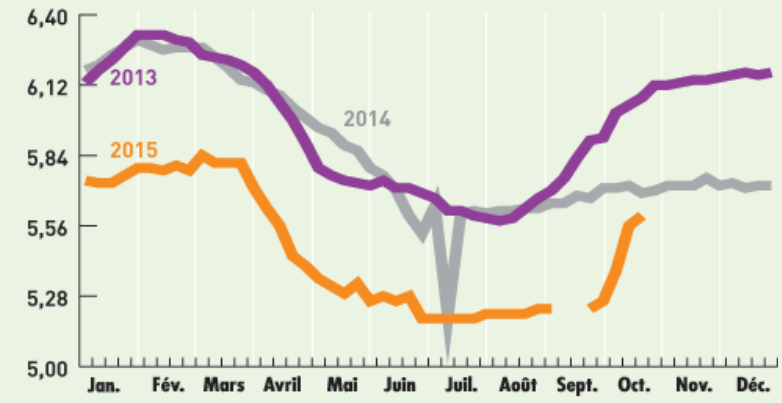
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 26/10/15 au 1/11/15*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	-	-	-
U	-	7,43 €	5,96 €	-
O	-	5,64 €	4,54 €	3,95 €

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 2/11/15 au 6/11/15*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	116	520 - 585 €	380 - 445 €	190 - 265 €	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		200 - 280 €	130 - 160 €	60 - 80 €	-
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		320 - 410 €	220 - 280 €	90 - 150 €	30 - 60 €
St-Etienne *(veau conformation superieure moyenne)*		470 - 520 €	320 - 400 €	180 - 220 €	70 - 100 €
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	982	130 - 210 €	100 - 180 €	20 - 80 €	10 - 50 €

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 26/10/15 au 1/11/15*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	2,75 €	2,48 €	1,75 €	–
Bons	2,43 €	2,13 €		

Céréales

Marché du 27 octobre 2015

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2015				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Sud Côte-d'Or	220/11 meunier	nov-juin	168 à170	N	C
	fourrager		inc		C
Aube/Yonne	meunier	nov.-déc.	164	N	C
	fourrager	nov.-déc.	156	N	C
ORGE FOURRAGÈRE	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne	sans limit. d'orgettes 62-63 kg/hl	nov.-déc.	147 à 148	N	C
Sud Côte-d'Or	selon qualité	nov.-déc.	150	N	C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne	52-53 kg/hl		n.p.		C
MAÏS	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne		nov.-déc.	167	N	C
Sud Côte d'Or		janv.-juin	170	V	C
LUZERNES DÉSHYDRATÉES	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	17% 1ère main	2 de nov.	164	V	

Matériel

Tracteur

03 - vds bons taureaux charolais 18 mois HBC elevage viande et velage facile Corneloup Denis 03 Avrilly
✆ **04 70 55 34 09**
ou 06 79 78 91 95

38 - Vds tracteur auto T 40 mono roue row crop carte grise pièces som 40
✆ **06 75 04 60 70**

38 - Vends tracteur Bolinder 350 état très bon double prise huile double et simple. Prix à débattre.
✆ **06 20 56 13 49**

42 - Vds tracteur Massey Fergusson 5445 4 rm 2003 5300 h vibroculteur pince B ronde
✆ **04 77 28 65 23 hr**

42 - Vds cse cessation tracteurs MF 260 cabine trés bon état + MF 152-140 Super
✆ **04 77 97 53 03 hr**

55 - Vends IH 826 Farmall collection, 1971, état irréprochable, origine, 11.000 €, livraison possible, curieux s'abtenir.
✆ **06 82 91 86 76**

55 - Vds tracteur MF 5455, de 2005, 3.800 H, clim., 100 cv, adaptation chargeur Mailleux, TBE, 25.000 euros.
✆ **03 29 87 06 86**

63 - AV tracteur Massey Ferguson 140 repeint, moteur refait.
✆ **06 56 79 46 36**

69 - Vds tract. IH 654 72 équipé chargeur. Démarreur, radiateur et filtre neufs - 6000 H. - 2000 euros à débattre. Livraison possible.
✆ **06 07 36 06 46**

71 - Vends tracteur Valtra N113 Hitech5, 124 CV, 2013, 1.150 H, relevage avant, pont cabine suspendue.
✆ **06 84 86 50 40**

Travail sol

26 - Rech planteuse poireau à trou et cultirateau Simon. Faire offre au
✆ **06 03 90 61 31**

58 - VENDS broyeur de haies Berry, très bon état, - charrue Huard 3 socs, - pulvé Hardi, 400 l., 8 m. (réf. 4407)
✆ **07 87 95 74 94**

Récolte

01 - Rech. des pièces de faucheuse rotative Kuhn GMD 700 ou entière en panne faire offre
✆ **06.31.24.31.81**

21 - RECHERCHE moissonneuses batteuses, - presses MD et presses à balles rondes Claas, JD, NH, Fahr, Welger, MF, Arobale, Krone (réf. 440A)
✆ **06 29 81 80 05**

42 - Vds ratelier bovins BR bon état désileuse pailleuse Silofarmer 4 campagnes
✆ **06 70 48 49 78**

89 - VENDS MB MF 2.70 m., - benne 4 T. 1 essieu, - pulvé 600 l., - épareuse Mac Connel (réf. 4302)
✆ **06 46 52 75 15**

Traitement

26 - Atomiseur PRATISSOLI 600l Pompe Comet, Tuyauterie propre, Bon état général 600 euros VENTE Cause départ retraite
✆ **06 27 64 43 80**

Distribution

71 - Vends dérouleuse-pailleuse «Suire», an. 2006, cde électrique, bras chargemt hydraulique, 2.000 euros, B.E.
✆ **06 17 24 46 71**

Epandage

01 - Vds épandeur Deguillaume HV100, 18m3, 2003, hérissons verticaux tapis 4 chaînes cdt élect. bon état 8200 euros
✆ **04.79.87.71.14. ou 06.62.37.71.14**

Irrigation

07 - Vends matériel arrosage liquidation bas prix
✆ **04 75 39 30 49 HR**

Agri. divers

01 - Vds MC 120 ttes options 4900 h, tbé - charrue Huard 4C comb. Pichon à dents double rouleau semoir amazone 3m
✆ **04.74.24.30.46. hr**

01 - Vds stabulation cornadis 6m, 8 places, barrières, auges galva 6m, abreuvoir Thermolac75
✆ **04.74.61.22.38. hr**

01 - Vds adapt. Mailleux ferrure plate pour JD avec distribut. hydro + multiservices 2m + pulvé Tecnoma 21m DPA - tracteur JD 6300
✆ **04.74.22.03.78**

07 - Vds tracteur 85 Goldoni cabine année 2005 1100h compresseur de taille Lacmé 800 litres très bon état
✆ **06 80 17 03 17**

21 - VENDS broyeur à haies Mac Connel PA 91 rotort 1.10 m., téléflexible, vidangé 2013, prix 1 550 euros HT, - hérisson Gilibert 7 T., 200 euros HT. (réf. 42VB3)
✆ **03 80 84 36 79**

21 - VENDS fourche crocodile Agram 2.10 m., 1 500 euros (réf. 4502)
✆ **06 10 43 33 30**

30 - A ENCADRER Vds charrues nonstop 3- 4- 5 socs, semoirs 2,5- 3- 4- 4,8 m, cover-crops 28- 32- 36- 40 dis, bennes 8- 10 T. www.desmier-agri.com
✆ **04 66 24 26 11**

38 - Vds épandeur fumier 8T semoir engrais lève sac Faucheuses-Conditionneuses à timon central.
✆ **06 08 93 67 28**

58 - Cause retraite : VENDS remorque épandeur AVTO 7 tonnes, balancier 4 roues BE, - ensileuse Taarup coupe 1.80 m. direct avec fléaux BE, - ensileuse NH, coupe 1.50 m. avec fléau, BE, - semoir engrais Kuhn type MDS 935, TBE, - epareuse SMA type super SENNEC, commande électrique, TBE, - enfonce pieux YANIGAV, TBE , divers matériels.(réf. 440B)
✆ **03 86 50 37 07**

69 - Vend benne 3 points herse plate 3,20 m. 4 éléments vibro 2,5 m. 29 dents moulin céréale Toy.
✆ **07 71 27 47 78**

69 - Recherche cueilleurs à maïs moteurs coupes pneus broyeurs pour moissonneuses batteuses Claas John Deere New Holland Fahr JHC Braud et mois. Batt en panne et pour pièces.
✆ **06 24 48 24 53**

84 - Vds cse cess. act. bisoc Huard hyd. An.1991 très propre, retourn. hyd., dort ds garage : 2500 euros – 8 poutres anc. : 600 euros les 8.
✆ **Tél 04 90 75 87 48**

Véhicule

Utilitaire

21 - VENDS Partner HDI, 90 CV, 2013, clim. radar de recul, VE, FC, 3 places, regul de vitesse, 68 000 kms (43VB1)
✆ **06 62 32 99 18**

69 - Bétaillère Master 120 cv, 2009, 104000 kms, révisé, caisse neuve alu, pont PTE. Appeler Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

Tourisme

42 - Vds Megane 2 - DCI - attel. rem. - 2003 - 160 000 km - entretient garage - bon état - 4500 euros
✆ **04 77 26 14 65**

Achat-Vente

Récolte

42 - Vds maïs enrubanné grosse quantité
✆ **06 89 30 04 69**

Fourrage

Sarl TOURETTE vend
Maïs épi / Pl entière / Pulpe de betterave – vrac ou enrubannée / Paille / Foin / Foin de luzerne (brins courts et brins longs)
TÉL. 06 11 37 50 64

01 - Vds foin bonne qualité 50 bottes rectangulaires 500kg env. + 400 petites de 25 kg pièce
✆ **04.74.61.22.38. hr**

03 - vds foin bio bottes rondes
✆ **06 10 78 08 84**

38 - Vds paille grosse botte carré récolte 2015 stocké à l'abri. Secteur La-Côte-Saint-André.
✆ **06 41 23 46 79**

69 - Vds foin (1ère coupe) très bonne qualité. Belle paille bottes carrées, livraison par 12 ou 24 T.
✆ **04 74 00 30 70 ou rép.**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06 86 08 38 02**
ou 03 84 32 30 91

71 - Vends paille et enrubannage, bottes rectangulaires, livraison assurée.
✆ **06 09 97 91 59**

Pépinière

84 - Vds env. 20 000 plants de sarriette de montagne, racines nues.
✆ **06 86 86 84 30**

Propriété

69 - Beaujolais St Laurent 69620 vente vigne 66 a 85 en activité Mussy les Côtes Mme Dupoizat.
✆ **04 67 86 31 25**

Location

Autre

69 - Jeune retraité recherche 1 petite location à la campagne avec jardin ou terrain clos environ Lyon.
✆ **06 31 40 19 16 le soir**

Offre

Emploi

03 - Ancien GAEC polyculture élevage BV CH recherche associé les conditions sont à définir en fonction des candidats.
✆ **06 23 80 33 98**

84 - A ENCADRER SEDE Environnement, leader dans la production et la commercialisation de fertilisants organiques (composts) recherche 1 TECNICO-COMMERCIAL (H/F) Sud Est pour le développement des ventes de fertilisants organiques (composts et engrais) auprès d'une clientèle d'agriculteurs, arboriculteurs, maraîchers et viticulteurs. Idéalement formation agricole de type BTS force de vente en agrofourniture suivie d'une première expérience de la vente en agriculture. Contrat : CDI Envoyer CV+lettre manuscrite à : SEDE ENVIRONNEMENT, Monsieur PEROT Jean Christophe - 168 avenue Pierre SEMARD Bât A 84000-AVIGNON - ou jeanchristophe.perot@sede.fr
✆

84 - ETA recrute tailleur(se) de vigne et oliviers, une saison d'expérience demandé, région Valréas et alentours.
✆ **07 50 91 03 10**

Service

01 - Boucher en prestation de service découpe vos viandes pour vos ventes en direct ou autre découpe soignée 30 ans d'expérience
✆ **06.36.25.44.10**

58 - A Tamnay en Bazois local pour vente en circuit court (réf. 4503)
✆ **03 86 36 53 03**

84 - Amine Agri, 20 ans d'expérience, propose ses services pour la taille d'arbres fruitiers et oliviers. Travail soigné garanti. Siren 451147177
✆ **06 27 51 46 61**

Société Aveyronnaise RECHERCHE technico-commerciaux H/F pour commercialiser un concept de fertilisation innovant auprès de ses partenaires agriculteurs pour les départements suivants: 10 - 21 - 52 - 58 - 89. Salaire fixe + com. + primes + véhicule + ordinateur + tél. + frais de repas pris en charge.
SOBAC ZA - 12740 Lioujas - recrutement@sobac.fr

ESPACE Affaires

LA BOUTIQUE REUSSIR à plus d'un titre
DÉCOUVREZ LES REVUES DU GROUPE REUSSIR
et ABONNEZ-VOUS EN LIGNE
http://boutique.reussir.fr

CABI CAILLOL Tél. 05 63 56 44 37 www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale

Remorque Lambert ALLIANCE
Remorque Lambert Tandem 150 Suiveur
29 T PTC - Roues 550/60 x 22.5 radial - porte hydraulique
23 500 € Franco base
53440 La Chapelle au Riboul
www.lambert-sa.com 02 43 00 75 31

Collect World LE SITE DES COLLECTIONNEURS ET DES PASSIONNÉS + de 3000 RÉFÉRENCES
Autres univers disponibles : Travaux publics, Militaria... Tout le catalogue sur le site !
Le spécialiste de la miniature AGRICOLE
www.collect-world.com
Rue de la Salette - 61800 MONTSECRET - Tél. 02 33 96 02 79

La Maison de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
AUGE SUR ROUES
Longueur 6 mètres - Largeur 1,20 mètres
Galvanisée à chaud
➲ Pour alimenter au parc FACILEMENT

Elan
LAMPE PROJECTEUR HALOGÈNE
LUMIÈRE, INTENSITÉ, AUTONOMIE
A batterie plomb/acide (6 V) et chargeur incorporé :
Dotée d'une ampoule Krypton (1A), cette lampe extrêmement puissante à faisceau réglable, contacteur deux positions (2 intensités) dispose d'une autonomie de 3 h 30 (7 heures avec ampoule standard 0,5 A). Robuste, étanche, sans entretien, livrée avec cordon de charge et bandoulière (poids 0,800 g).
53 € TTC FRANCO DE PORT RÉF. 219501
RINÇOTOP®
Le RINÇOTOP®, pratique, simple et robuste est un appareil, qui raccordé à une arrivée d'eau claire, permet de rincer efficacement les bidons de produits de capacité de 1 à 20 litres, notamment lors de leur transfert dans les cuves de tous types de pulvérisateurs agricoles.
Cet appareil comprend :
• Un pistolet en plastique robuste, résistant à haute pression maxi 5 bars. • Un conduit en tube inox coudé qui après avoir vidé le produit dans la cuve, peut s'enfoncer et aller au plus profond du bidon, le rincer et récuperer dans cette cuve le produit résiduel en évitant les éclaboussures. • Une buse rotative fendue en tête, propulsant un jet à force laminaire qui pulvérise l'ensemble de l'intérieur du bidon, évacuant les résidus phytosanitaires dans la cuve, et facilitant un nettoyage complet de celui-ci. En récupérant ces résidus, vous protégez l'environnement, gagnez en efficacité sur le transfert du produit et économisez jusqu'à 5% du produit utilisé.
✆ 01 49 84 94 28
152 € TTC FRANCO DE PORT RÉF. 30001
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN 4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
219501		53,00	,
30001		152,00	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles. Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAG35 - Photos non contractuelles

Demande

Emploi

63 - CHERCHE emploi ouvrier agricole, étudie tte proposition sérieuse.
✆ **06 56 79 46 36**

69 - Rech mi-temps ouvrier agricole pour compléter autre mi-temps 20 ans BTS-BAC Pro Agroéquipements.
✆ **06 77 36 07 36**

71 - Jeune homme de 34 ans ayant de l'expérience en agriculture (caprin et bovin), motivé, sérieux et ponctuel, recherche emploi.
✆ **07 89 27 58 68**

71 - Etudiante en première année de BTS gestion et protection de la nature recherche, dans le cadre de sa formation, stage de 8 à 12 semaines de juin à août dans le domaine de l'animation nature pour différents publics, création de sentiers découverte/d'interprétation... dans une structure permettant la création de projets comme des malles pédagogiques. Contact :
✆ **c.marmagne@hotmail.fr**

Animaux

Bovin

01 - Vds génisses Holstein 2 semaines à 2 ans 1/2 taureaux étrangers + 2 génisses Abondance jumelles de 3 mois
✆ **04.74.30.95.59.**
ou 06.08.89.30.88

01 - Vds 2 taureaux repro charolais 2 ans BO dociles
✆ **06.78.33.81.17**

01 - Vds génisses Aubrac à saillir - cherche cornadis 6m caillebotis béton 3m longueur
✆ **06.08.09.92.25**

01 - Vds génisses 46 et 12 terme nov. déc. janv. origines certifiées sanitaire OK désinsectisation faite, contrôle par PCR négatif
✆ **06.37.72.17.46**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureaux LIMOUSINS 1 an, IA, HBL, fils de Génial et Gagneur, TOP PRICE Lanaud + Cyclone RRE VS + vaches pleines de ces taureaux, vêlages nov., décembre, janvier (réf. 440F)
✆ **06 28 02 04 05**

07 - Vends taureau Limousin de 4 ans, bonne origine, calme, cause consanguinité
✆ **06 34 12 28 65**

21 - VENDS veaux reproducteurs charolais SC, TGS, vaccinés, FCO, IA HBC ou non (réf. 4501)
✆ **06 84 12 12 35**

21 - Vends 10 taureaux 14 – 15 mois et 3 taureaux de 2 ans dont 5 taureaux pour génisses, IVMAT des mères de 103 à 115 , TGS, PCR-BVD négatives, vaccinés FCO, tous éligibles, prime CG, cheptel 100% IA depuis 30 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant. (440E)
✆ **06 15 28 77 63**

21 - El. HBC VENDS taureau adulte, - taureaux 2 ans, - veaux reproducteurs (certain avec gêne sans corne), IND IBR. GAEC Choubley 21210 La Motte Ternant (réf. 440G)
✆ **06 76 65 35 98 (Laurent)**
- 06 37 23 32 07 (Baptiste)

21 - VENDS taureaux charolais HBC 18 mois, vêlage facile, calme. Fred. Lechenault - St Thibault (réf. 4403)
✆ **06 67 09 79 80**

21 - Elevage charolais HBC BAUDOT à Pont et Massène propose à la vente 2 taureaux adultes, 20 taureaux de 2 ans et large choix de veaux mâles reproducteurs. Elevage de 200 mères vaches avec 12 taureaux de service en monte naturelle. Le tout sélectionné depuis longtemps en vêlage facile. TGS. Accueil permanent. Livraison toutes distances. (réf. 450B)
✆ **06 07 75 59 74**
03 80 97 23 28

42 - Vds troupeau Charolais cse retraite
✆ **06 17 52 60 51**

42 - Vds ou loue taureaux Holstein Noir et Rouge Montbéliard, prêt à saillir, super origine
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds en bio ou conventionnel génisse x tarine- certif. pleine Limous - terme fin mars - St Chamond
✆ **06 84 03 18 70**

58 - VENDS très bons taureaux 18 mois, - veaux reproducteurs, - génisses 30 mois écographiées, vêlage décembre. Elevage HBC, TGS, IND IBR. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 4002)
✆ **03 86 38 90 36**
06 72 26 48 56

58 - Elevage Limousin VEND taureaux 2 ans, type viande et élevage, IBR A (réf. 4409)
✆ **03 86 22 43 27**

58 - VENDS bons taureaux 18 mois, - gros veaux reproducteurs HBC, IBR A. Gresle - Challement (réf. 4406)
✆ **03 86 29 62 74**

58 - VENDS TB taureau, cause consanguinité, IND IBR, année 2012 (réf. 4504)
✆ **03 86 27 30 71**

69 - Vds jeunes reproducteurs limousins TGS IBR A, livraison possible. Elevage Laby/Jama.
✆ **06 08 10 22 44**

69 - Elevage limousin vend veaux reproducteurs TBO père et mère inscrits TBS. Prix raisonnable.
✆ **06 82 22 56 77**

69 - Vend très bon taureaux charolais inscrits 17 mois ind Ibr-bvd. Garantie vêlages faciles type élevage et viande. Très docile.
✆ **04 74 63 49 93**
ou 06 85 73 49 86

69 - Vend génisse vosgienne vêlage décembre.
✆ **06 83 03 95 80**

69 - TBO taureaux 18 mois HBC charolais TGS Savigny (69) - www.elevagegrangesteph.e-monsite.com
✆ **06 31 41 82 83**

69 - Vds taureau limousin né le 15/02/2011 cause consanguinité.
✆ **06 59 69 36 02**

69 - Vends 1 génisse Prim Jolstein à terme le 11/11/2015.
✆ **06 64 84 11 83**

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines, viande et gabarit, sans complémentation au pré. GAEC Goulliard (réf. 150A)
✆ **03 85 79 40 9**
06 74 09 49 89

71 - Vends 3 génisses Simmental prêtes, IBR A, Bud, Paratube, livraison possible.
✆ **06 08 95 93 72**

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile fin d'os.
✆ **06 81 99 18 93**

71 - Elevage limousin inscrit vend mâles repro. 1-2 ans, TGS. Gaec du Tinailler, Milly.
✆ **06 86 83 84 64**
06 60 86 64 60

71 - Vends cause surnombre 12 vaches charolaises gestantes, IBR A, vêlages janvier-avril.
✆ **06 28 28 75 47**

71 - Vds taureaux 18 mois et veaux de l'année, HBC, garanties sanitaires et livraison, indemnes IBR. Gaec Dufraigne 71190 La Tagnière.
✆ **06 07 69 80 55**

71 - Elevage limousin HBL vend génisses 2 ans, mâles 1 an 2 ans et 1 adulte, mixtes calmes, TGS.
✆ **06 83 32 99 87**

71 - Elev. limousin Jouanin vd taureaux 20 mois, HBL ou non, TGS, TBO, livr., très calmes.
✆ **03 85 25 36 41 H.R.**

88 - Vends magnifique taureaux blond d'aquitaine 700 kg idem IBR, Paratub, BVD. Livraison, se conduisent au la corde, très calme. 3 vaches suitées.
✆ **06 12 85 67 49**
ou 03 29 30 81 40

Ovin

58 - VENDS béliers Charollais Antenais (réf. 4003)
✆ **03 86 20 03 57**
06 83 01 47 47

58 - VENDS béliers charolais antenais non inscrits, garanties sanitaires (réf. 4402)
✆ **03 86 22 43 27 HR**

71 - Vends brebis charollaises, présumées pleines, bonne origine, TGS. Peut livrer.
✆ **06 08 02 53 35**

74 - Élevage de la Croix (74) achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes.
✆ **06 08 06 98 65**

Volaille-Lapin

21 - VENDS poules pondeuses plein air du 16 au 27/11, prix de 1 à 20 poules (4 euros), de 21 à 50 (3 euros), de 51 à 100 (2.50 euros) + de 100 (2 euros) sur commande. GAEC du Pontot à Gevrey Chambertin (réf. 450A)
✆ **06 80 41 58 75**

Travail à façon

Scierie Mobile
Cyrille Couvenant
Depuis 2004 Qualité et vitesse de sciage
06 81 49 14 88 - 03 86 30 88 84
www.scieriedeluzy.com

Fourrage

SARL LAGARDE
Vends paille blé et orge
Tel. 06 24 02 19 94

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

Retrouvez nous sur agribourgogne.fr
L'information vous accompagne partout


PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❒ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
1, Rue des Coulots
CS 80075 - 21110 Bretenière
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 19 décembre 2014 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2015 à 1,79 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,87 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

NOMINATION

SARL M.A.V.I.C MORIZE AUDIO VIDEO COMMUNICATION

Aux termes d'une délibération en date du 4 octobre 2015, l'Assemblée Générale Ordinaire des associés de la SARL M.A.V.I.C MORIZE AUDIO VIDEO COMMUNICATION, société au capital de 8 000 euros dont le siège est situé Zone d'Activité 21150 Ménétreux Le Pitois, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 388416331 a révoqué Melle. Anne MORIZE, et a nommé en remplacement M. Alain MORIZE, demeurant 4 Rue Riveau 21150 Ménétreux Le Pitois pour une durée illimitée à compter de la même date.

La Gérance.

AL214515629

ARRÊTÉ ADMINISTRATIF

Association

ADMR VENELLE ET TILLE

Association loi 1901
Siège social : mairie,
21120 Is-sur-Tille
N°SIRET : 778 224 097 000 15
Date de la déclaration en Préfecture :
16 juin 1969
Département de parution de l'avis :
Côte d'Or (21)

Objet social :

1. aider à tous les moments de leur existence toute famille ou personne habitant dans les communes et les quartiers où elle exerce son action.

2. développer un climat familial et d'intensifier les courants de solidarité, la vie sociale et l'animation dans les communes qu'elle dessert

Le Conseil en date du 14 octobre 2015 a arrêté le projet et décidé de soumettre à AGE le 16 décembre 2015 décision de dissolution de l'Association et de transfert de l'intégralité des actifs au 31 décembre 2015 à l'association départementale ADMR des grands crus immatriculée sous le Siret n°482 899 846 000 18 dont le siège est situé 60L avenue du 14 juillet, 21300, Chenôve (Date de déclaration en préfecture : 2 juin 2005) et dont l'objet est identique.

Evaluation et engagement actif et passif de l'ADMR Venelle et Tille :

Situation comptable au 30/09/2015

Actif 225 140.55 €

Passif Exigible 112 725.39 €

Résultat -23 372.89 €

Actif Net 89 042,27 €

Evaluation actif et passif de l'ADMR Grands crus :

Situation comptable au 30/09/2015

Actif 406 436.44 €

Passif Exigible 254 188.21 €

Résultat -17 860.78 €

Actif Net 134 387.45 €

es adhérents peuvent consulter le projet dans les locaux respectifs des associations :

- ADMR, 60L avenue du 14 juillet, 21300 Chenôve et ADMR, Espace info services, 21260 Selongey

AL214515637

MODIFICATION DE CAPITAL

SELAS Didier Nourissat
Hugues Misserey
Ivan Striffling Maël Viard et
Marjolaine Nourissat Gonthier
Siège à Dijon
25 rue Buffon- 21000 Dijon

MODIFICATION DE CAPITAL

Suivant acte de Me Bruchon Notaire à Dijon le 18 décembre 2011 il a été apporté par M. Hugues Misserey et Mme Dominique Marion son épouse, à la SCI QDM siège à Dijon 3 rue Berbisey RCS Dijon Siren 434618781 les lots 3 à 7, 29, 39 et 49 dans un immeuble à Dijon 3 rue Berbisey cadastré BP 197, évalués 420 000 euros par création de 420 parts nouvelles. L'article 7 des statuts est modifié : Le capital de la société passe de 288 000E à 708 000 E.
Pour avis et mention.
Le notaire.

AL214515628

RECTIFICATIF

SEMAR AUTO SERVICE

Additif à l'annonce n° 1344, parue le 16/10/2015, pour la société SEMAR AUTO SERVICE il fallait lire :

Admission assemblée : tout associé à le droit de participer aux décisions collectives , personnellement ou par mandataire.

Exercice de droit de vote : chaque action donne droit à une voix le droit de vote attachée aux actions est proportionnel à la quantité du capital qu'elles représentent.

Cession d'action : la cession d'actions de l'actionnaire unique est libre.

AL214515635

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Transmission globale comprenant un siège d'exploitation, avec bâtiments et habitation, matériel, drainage, stocks, ...

BIERRE-LES-SEMUR:

3 ha 21 a 40 ca - Couture de champ foux: ZE-12-13-14

DOMPIERRE-EN-MORVAN:

60 ca - Champs ribeau: ZC-35 (avec bâtiments)

MONTIGNY-SAINT-BARTHELEMY:

94 ha 01 a 56 ca - Creuse: AA-87[70] - Friture: ZI-17(B)-17(AJ)-17(AK)-17(AL)-18(J)-18(K)-19(J)-19(K)-20(J)-20(K) - Le claude monceau: ZH-57(J)-57(K)-57(L)-58-59(J)-59(K)-59(L) - Le petit commodin: B-182 - Le village: AA-65(A)-65(Z)-69(J)-69(K)-71-72-73-74[P1]-79

93 - Les perrois: ZD-22(J)-22(K)-22(L)-22(M)-24(AJ)-24(AK)-24(AL)-24(AM)-24(AN)-24(BJ)-24(BK)-24(BL)

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 24/11/2015** à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL214515646

AVIS ADMINISTRATIF

Association départementale

ADMR DES GRANDS CRUS

Association loi 1901
Siège social : 60L avenue du 14 juillet, 21300, Chenôve
N°SIRET : 482 899 846 000 18
Date de déclaration en préfecture : 2 juin 2005
Département de parution de l'avis : Côte d'Or (21)

Objet social :

1. D'aider à tous les moments de leur existence toute famille ou personne habitant dans les communes et les quartiers où elle exerce son action.

2. De développer un climat familial et d'intensifier les courants de solidarité, la vie sociale et l'animation dans les communes qu'elle dessert

Le Conseil en date du 26 octobre 2015 a arrêté le projet et décidé de soumettre à AGE le 16 décembre 2015 décision de reprise des activités et des actifs au 1er janvier 2016 de l'Association ADMR de venelle et Tille immatriculée sous le Siret n°778 224 097 000 15 dont le siège est situé à la mairie, 21120 Is-sur-Tille

(Date de déclaration en préfecture : 16 juin 1969). L'objet est identique à celui de l'Association départementale ADMR des Grands Crus

Evaluation et engagement actif et passif de l'ADMR Venelle et Tille :

Sitution comptable au 30/09/2015

Actif 225 140.55 €

Passif Exigible 112 725.39 €

Résultat -23 372.89 €

Actif Net 89 042,27 €

Evaluation actif et passif de l'ADMR Grands crus :

Situation comptable au 30/09/2015

Actif 406 436.44 €

Passif Exigible 254 188.21 €

Résultat -17 860.78 €

Actif Net 134 387.45 €

Les adhérents peuvent consulter le projet dans les locaux respectifs des associations :

- ADMR, 60L avenue du 14 juillet, 21300 Chenôve et ADMR, Espace info services, 21260 Selongey

AL214515636

MODIFICATION DE STATUTS

SARL CLÉON MARTIN BROICHOT ET ASSOCIÉS

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générales extraordinaire du 8 juin 2015, la durée de la Sarl CLÉON MARTIN BROICHOT et ASSOCIÉS, capital social de 500 000 euros, 7 rue marguerite Yourcenar, 21000 Dijon, RCS Dijon 816580146, a été prorogée de 50 ans.

En conséquence, l'article 5 «Durée» des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention

La durée de la société est fixée à 50 années à compter de la date de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, sauf la cas de dissolution anticipée ou de prorogation décidée par l'Assemblée générale Extraordinaire des associés.

Nouvelle mention

La durée de la société est fixée à 100 années à compter de la date de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, sauf le cas de dissolution anticipée ou de prorogation décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés. mention sera faite au RCS de Dijon.

AL214515631

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

NON DISSOLUTION

HORIZON INFORMATIQUE ET TECHNOLOGIE

SARL au capital de 5880 euros,
9 rue Anne-Marie Javouhey
21250 Jallanges. Sigle: HIT.
RCS Dijon 499992659.

A compter A.G.E du 28-10-2015: Non dissolution de la société et poursuite de son activité dans le cadre de l'article L.223-42 du code du commerce bien que les capitaux propres soient devenus inférieurs à la moitié du capital social. Formalités au RCS de Dijon.

AL214515632

DISSOLUTION LIQUIDATION

MOLOKAI

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 39, rue Charles Dumont
21 000 Dijon
491 143 681 RCS Dijon

Par décision du 30 septembre 2015, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation. A été nommée Liquidateur Madame Véronique Morichard demeurant 81, rue de Chenôve – 21 000 Dijon, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 81, rue de Chenôve – 21 000 Dijon, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Mention au RCS de Dijon.

AL214515621

MOLOKAI

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 1.000 euros
Siège social : 39, rue Charles Dumont
21 000 Dijon
491 143 681 RCS Dijon

Par une décision du 30 septembre 2015, l'associée unique, statuant au vu du rapport du Liquidateur a : approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur Madame Véronique Morichard demeurant 81, rue de Chenôve – 21 000 Dijon et l'a déchargée de son mandat ; décidé la répartition du produit net et de la liquidation ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Mention au RCS de Dijon.

AL214515622

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : RSR LAVAGE SERVICE

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Siège social : 4 Rue de l'Eglise –21610 Fontaine Française

Objet : L'exploitation d'une station de lavage et de nettoyage de véhicules.

Durée : 99 années

Capital : 5 000 Euros

Admission aux assemblées et droit de vote :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions :

Les cessions sous quelque forme que ce soit des actions détenues par l'associé unique son libres.

Président : Monsieur Rémi RONDI - Domicilié 4 Rue de l'Eglise – 21610 Fontaine Française

Immatriculation : au RCS de Dijon

Pour Avis.

AL214515634

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination: SCI WANTE I.J

Forme: SCI

Capital: 1000 euros

Siège: 5 ch de Boussenois 21260 Foncegrive

Objet: Achat, vente, location, gestion de biens immobiliers.

Durée: 99 ans

Gérant: Mme Wante Ingrid, 5 Chemin de Boussenois 21260 Foncegrive.

Cession libre entre associés et au profit des ascendants, descendants ou conjoint du cédant. Soumise à agrément de l'AGE dans les autres cas.

RCS: Dijon

AL214515627

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Dijon du 28 Octobre 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : WIL AND CO MENUISERIE

Forme : Société à responsabilité limitée,

Siège : 7 Rue Charles Philbee - Dijon (21000)

Durée : 99 ans à compter de sa date d'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés,

Capital : 5 000 Euros, divisé en 500 parts de 10 Euros chacune

Objet : La pose et le montage de toutes menuiseries intérieures et extérieures en matières plastiques, en bois et en tous matériaux, la réalisation de tous travaux d'installation, pose, montage et démontage de cuisine, meubles de cuisines et de tous mobiliers

Gérance : William SAVRY demeurant à Chevigny Saint Sauveur (21800), 22 Rue Lucienne Boyer.

Immatriculation de la Société au RCS de Dijon.

AL214515630

AVIS DE CONSTITUTION

Constitution SSP à Saint Julien en date du 29-10-2015 de: DIETETIC DOLE.

Forme: SARL .

Sigle: NATURHOUSE.

Capital: 15000 Euros.

Siège: 5 Rue de la petite fin, 21490 Saint Julien.

Durée: 99 ans.

Gérance: Cécile Burtez (Guerreiro), 5 Rue de la petite fin 21490 Saint Julien.

Objet: Exploitation fonds de commerce en lien avec la nutrition et vente de produits diététiques. Prise de participation. Activités connexes.

RCS: Dijon.

AL214515633

AVIS CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SISA BEAUNESANTE.COM

Forme : Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires

Siège Social : cabinet médical, 14 Avenue Charles de Gaulle 21200 Beaune

Objet :

- exercice en commun, par ses associés, d'activités de coordination thérapeutique, d'éducation thérapeutique, de coopération entre les professionnels de santé.

- mise en commun de moyens pour faciliter l'exercice de l'activité professionnelle de chacun de ses associés.

Durée :99 ANS à compter du 05-10-2015

Capital : 7084 EUROS

Gérance Conjointe :

- Madame Cruchandeu Marion, Demeurant à Merceuil (21190), 2, rue Ferrée Hameau de Cissey

- Madame Garoche Anne-Sophie, Demeurant à Nuits Saint Georges (21700), 12 rue Félix Tisserand

Immatriculation : au RCS de Beaune

Pour avis,

AL214515638

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Quétigny en date du 01/11/2015, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LE TORREFACTEUR QUETIGNOIS,

Siège social : Centre Commercial GRAND QUETIGNY – Avenue de Bourgogne- Quétigny (Côte d'Or)

Objet : Vente de café, thé, épicerie fine et tous produits alimentaires solides ou liquides

Vente de cadeaux et «art de la table», et, d'une manière générale tout matériel et articles relatifs au café et au thé - dégustation de produits vendus

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital : 5 000 euros

Gérance : Madame Sandra Breyton, demeurant 35 bis Quai Fleury, Nuits-Saint-Georges (Côte d'Or),

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Dijon,

Pour avis, La gérante

AL214515639

SCCV PS CONSTRUCTION DE CALVISSON

Société civile de Construction Vente
au capital de 1000 euros
Siège social : 12 rue Gustave Eiffel
21200 Beaune

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Beaune du 09 octobre 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société Civile de Construction Vente

Dénomination sociale : SCCV PS CONSTRUCTION DE CALVISSON

Siège social : 12 rue Gustave Eiffel - 21200 Beaune

Objet social :

- Acquisition d'un ou plusieurs terrains à bâtir ainsi que tous immeubles, l'aménagement et la construction sur ce terrain, de tous immeubles, la vente de l'immeuble ou des immeubles construits à tous tiers, l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au registre du commerce et des Sociétés

Co-gérant : Monsieur Francis PIOT demeurant 167 rue des Granges de Cîteaux - Hameau de Gigny - 21200 Beaune

Co-gérant : PS Concept demeurant 12 rue Gustave Eiffel - 21200 Beaune

CLauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas par les associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au registre du commerce et des Sociétés de Dijon

La Gérance, Monsieur Francis Piot

AL214515640

SCI MAISON DE SANTE DE SPECIALISTES DE BEAUNE

Société civile immobilière
au capital de 10000 euros
Siège social : 12 rue Gustave Eiffel
21200 Beaune

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Beaune du 09 octobre 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société Civile Immobilière

Dénomination sociale : SCI MAISON DE SANTE DE SPECIALISTES DE BEAUNE

Siège social : 12 rue Gustave Eiffel - 21200 Beaune

Objet social :

- la construction ou l'acquisition d'une Maison de Santé de Spécialistes, directement ou par le biais d'un contrat de vente en l'état futur d'achèvement, sur une parcelle de terrain située à Beaune,

- la gestion, l'administration, l'exploitation, la jouissance par bail d'un immeuble à usage de Maison de Santé de Spécialistes située à Beaune.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au registre du commerce et des sociétés

Co-gérant : Monsieur Francis Piot demeurant 167 rue des Granges de Cîteaux - Hameau de Gigny - 21200 Beaune

Co-gérant : PS Concept demeurant 12 rue Gustave Eiffel - 21200 BEAUNE

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas par les associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au registre du commerce et des sociétés de Dijon

La Gérance, Monsieur Francis Piot

AL214515641

SCCV PS CONSTRUCTION DU PIEMONT

Société Civile de Construction Vente
au capital de 1000 euros
Siège social : 12 rue Gustave Eiffel
21200 Beaune

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Beaune du 09 octobre 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société Civile de Construction Vente

Dénomination sociale : SCCV PS CONSTRUCTION DU PIEMONT

Siège social : 12 rue Gustave Eiffel - 21200 Beaune

Objet social :

- Acquisition d'un ou plusieurs terrains à bâtir ainsi que tous immeubles, l'aménagement et la construction sur ce terrain, de tous immeubles, la vente de l'immeuble ou des immeubles construits à tous tiers, l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au registre du commerce et des Sociétés

Co-gérant : Monsieur Francis PIOT demeurant 167 rue des Granges de Cîteaux - Hameau de Gigny - 21200 Beaune

Co-gérant : PS Concept demeurant 12 rue Gustave Eiffel - 21200 Beaune

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas par les associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au registre du commerce et des Sociétés de Dijon

La Gérance, Monsieur Francis Piot

AL214515642

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SARL immatriculée au RCS de Dijon, dénommée «A.M.L. DISTRIBUTION» au capital de 10.000 €, dont le siège social est à Longvic (21600) – 3, Boulevard des Industries, ayant pour objet en France comme à l'étranger, la gérance et l'exploitation de stations-services, boutiques de produits de consommation, bar à café avec restauration rapide, vente d'accessoires pour véhicules et commerce de produits alimentaires et articles de diverse nature, dont les premiers co-gérants sont M. Loïc Saunois, demeurant à dijon (21000) – 2, Rue de Bourges, et Monsieur Michel Demongeot, demeurant à Chevigny Saint Sauveur (21800) – 17, Rue de Chambertin, désignés statutairement pour une durée illimitée.

AL214515644

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 01/07/2015 la SAS GROUPE AVA au capital de 500 € 132A rue de Longvic 21000 Dijon a été constituée pour 99 ans

Enseigne : SCRIB

Objet : services de permanence téléphonique

Président : Nordine Dref, 23 C rue de la rente St Bénigne, 21600 Longvic

Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de l'AG des actionnaires.

Tous les associés sont admis aux assemblées et disposent d'autant de voix que d'actions.

Elle sera immatriculée au RCS de Dijon.

AL214515645

NIÈVRE

TRANSFERT DE SIÈGE

SARL BOULANGERIE GIRARD

Au capital de 7.622,45 €
Siège social : 20 avenue St Jean
58800 Corbigny
329 856 009 RCS Nevers

Aux termes du PV d'AGE du 30/09/2015, il résulte que :

Le siège social a été transféré de Corbigny (58800) – 20 avenue St Jean, ancienne adresse, à St-Usage (21170) – 36 route de Montot nouvelle adresse à effet rétroactif du 01/07/2015;

L'article 2.0.3. des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite aux RCS de NEVERS et de Dijon.

Pour avis,

AL584515504

CV LEJOUR

SARL au capital de 6 500 euros
Siège social : Route de Moulins
58300 Decize
813269669 RCS Nevers

En date du 14/09/2015, la gérance de la SARL CV LEJOUR a décidé de transférer le siège social au 1 Rue Jean Moulin - 58300 Decize à compter du 14 Septembre 2015, et de modifier

en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis La Gérance.

AL584515521

MODIFICATION DE CAPITAL

EARL BEAUVOIS

18 route des Breux
58200 Cosne-Cours-sur-Loire
Capital social : 200 400 euros
RCS Nevers - 441 881 455

Par acte sous seing privé du 23 septembre 2015, il a été procédé à la réduction du capital social le portant à 108 000 euros et au changement de la dénomination sociale qui devient «EARL BEAUVOIS Jean-Claude et Denis».

Pour avis, la gérance

AL584515523

CONVOCATION

AXEREAL

Société Coopérative Agricole à capital variable 36 rue de la Manufacture - 45160 Olivet
Siren 503 681 801 RCS Orléans

Convocation
aux Assemblées de Section
aux Assemblée Générale Plénière Ordi-

naire Annuelle et

Assemblée Générale Plénière Extraordinaire

I. Les associés coopérateurs de la Coopérative sont convoqués en Assemblées de Section dont l'ordre du jour commun est le suivant :

- lecture à titre d'information

• du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2014/2015,

• des rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels et consolidés du même exercice,

• du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées,

• des comptes et du bilan au 30 juin 2015,

• des rapports relatifs à la fusion (Conseil d'Administration, Révision, Commissaires aux comptes),

- discussion des questions portées à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle,

- discussion des questions portées à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Plénière Extraordinaire,

- désignation des délégués devant assister à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle, et à l'Assemblée Générale Plénière Extraordinaire.

Les assemblées de section se tiendront aux dates, heures et lieux fixés ci-dessous.

Sections Date Heure Lieu

Perche Sud 17/11/2015 9h30

Salle Polyvalente 41360 Epuisay

Perche Nord 17/11/2015 14h30

Salle Marcel Proust Place du Sablon - 28480 Argenvilliers

Val de Loire Sologne 18/11/2015 9h30

Domaine de la Chezatte

18240 Sainte-Gemme-en-Sancerrois

Champagne Berrichonne 18/11/2015 14h30

Axéréal - 36 rue de la Manufacture 45160 Olivet

Francilienne 19/11/2015 9h30

Salle Polyvalente - 91750 Chevannes

Nord 19/11/2015 14h30

Espace André Malvos -

Rue du 14 décembre 1972

Saint-Germain-la-Gâtine

28300 Berchères-Saint-Germain

Beauce 20/11/2015 10h00

Axéréal

36 rue de la Manufacture - 45160 Olivet

Epis Bocage 24/11/2015 9h30

Cité de l'or - salle la Galerie - Rue des orpailleurs 18200 Saint-Amand-Montrond

Vallées du Cher 24/11/2015 15h00 Salle le Moutet - Rue Joseph Aristide Auxenfans 18000 Bourges

Blésois 25/11/2015 9h30

Foyer rural - 25 rue de la Roche

41500 La-Chapelle-St-Martin-en-Plaine

Touraine 25/11/2015 14h30

Salle socioculturelle

37460 Céré-la-Ronde

Nièvre 26/11/2015 14h30

Salle Polyvalente 58320 Parigny-les-Vaux

Centre Nord 30/11/2015 9h30

Salle des Fêtes 18800 Villequiers

Boischaut Sud 30/11/2015 14h30

Salle des Fêtes 36200 Bouesse

Orléanais 02/12/2015 10h00

Axéréal - 36 rue de la Manufacture

45160 Olivet

Boischaut Nord 03/12/2015 9h30

Salle des Fêtes - 36240 Ecueillé

II. L'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle et l'Assemblée Générale Plénière Extraordinaire des délégués désignés par les Assemblées de Section se tiendront le :

mardi 15 décembre 2015 à 10h00 pour l'AGPOA et 11h30 pour l'AGPE

au Zénith - 1 rue du Président Schuman - 45100 Orléans

Ordre du Jour de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle :

- rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2014/2015,

- rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2014/2015,

- affectation de réserve disponible,

- approbation des comptes sociaux de l'exercice clos au 30.06.2015,

- approbation des comptes consolidés de l'exercice clos au 30.06.2015,

- quitus aux administrateurs,

- dotation des réserves obligatoires,

- distribution d'un intérêt aux parts sociales à avantages particuliers,

- distribution d'un intérêt aux parts sociales,

- distribution de dividendes reçus au titre des participations,

- répartition de ristournes en faveur des associés coopérateurs proportionnellement aux opérations réalisées avec la coopérative,

- dotation des réserves facultatives,

- mise à jour du capital social,

- rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées,

- variation du capital,

- indemnisation des Administrateurs,

- renouvellement d'Administrateurs,

- nomination d'Administrateur,

- comptes d'adhérents inactifs depuis plus de cinq ans portés en autres réserves,

- pouvoirs en vue des formalités.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Plénière Extraordinaire :

- rapport du Conseil d'Administration sur le projet de fusion entre la Coopérative AXEREAL et les sociétés CAVAP et VANAGRI,

- rapport spécial de révision,

- rapport d'information des Commissaires aux Comptes,

- approbation du projet de fusion,

- désignation de deux nouveaux Administrateurs,

- création d'une nouvelle section,

- constatation de l'augmentation de capital social résultant de la fusion,

- nomination d'un mandataire,

- pouvoirs en vue des formalités.

Tout associé coopérateur a la faculté de prendre connaissance dans les délais légaux du texte des résolutions proposées, des rapports, des comptes et bilan au 30 juin 2015, soit dans chaque section, soit au siège social.

Pour Avis

Le Président

AL584515528

→ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Cmne de LORMES (AA 15/084):

5 ha 07 a 92 ca

- Champ du chene au loup: BX-72-74 - La justice: BV-9-10 - Richateau: BX-75

Cmne de SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER (AA 15/082):

6 ha 84 a 03 ca

- La croix de bergeron: D-1449[1141]-1450[1141]

Cmne de THAIX (AA 15/52)

Avec bâtiments habitation et exploitation:

105 ha 07 a 12 ca

- Buisson du combat: C-70 - Champ du bourg: C-90 - Chateau de lombre: A-168[143]-184[145]-185[145]-187[144]-202[144]-204[144](*)-230[144] - Etang renaud: A-174[148][F1]-188[148] - La prairie: C-80(*)

- Le bourg: C-36 - Le desserty: A-126 - Le grand buisson: C-71 - Les boulards: A-128 - Les grands champs de l eta: A-164[142]-166[140]-199[140] - Les grands charneaufoux: A-129 - Les riots: C-96(*)

- Les tannieres: C-87(*) - Les varennes: C-95-154[95]-165[94] - Pre de l etang: C-1 - Pres renaud: C-81-82

Cmne de CRONAT (71): Siège d'exploitation, prés et terres libres au 11/11/2016

51 ha 70 a 13 ca

- Champ d'en bas: B-407 – L'étang de la maison: B-401 – L'ouche: B-396-397 – L'ouche du chatelot: B-402 - La guillerite: B-391-392 - Le chatelot: B-403-404-405-406 - Le grand champ: C-3 - Le grand pré: B-393 (avec bâtiments) - Le pont d'en haut: B-394-395-398-399-400 - Les boulas: B-450 - Les reculées: B-390 - Pré des noues: C-180 (avec bâtiments)

Et, par extension, Cmne de MONTAMBERT (58):

6 ha 41 a 50 ca

- Champ des vernes: E-246 (avec bâtiments)

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 23/11/2015** à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL584515532

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Tribunal de commerce d'Orléans

Par jugement en date du 21/10/2015, le Tribunal de Commerce de Orléans a prononcé l'Extension de procédure

De

BACHELEY Claude Joseph Raymond

Le Bourg

58450 Annay

R.C.S.: 330 562 794

A

Mme Monika Meyrat épouse BACHELEY

1 route de la Bussière Le Bourg Adon

45230 Chatillon Coligny

Conjoint collaborateur

Ets Secondaire:

M BACHELEY Claude Joseph Raymond

Le Bourg

58450 Annay

AL584515524

Tribunal de commerce de Versailles

Par jugement en date du 13/10/2015, le Tribunal de Commerce de Versailles a prononcé la Clôture de la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actifs

de

PROST GRAND PRIX

ZAC des Sangliers

7 rue Eugène Freyssinet

78280 Guyancourt

R.C.S.: 314 539 701

Ets Secondaire :

Technopole de la Nièvre

58470 Magny-Cours

Le Greffier.

AL584515527

dans les comptes de la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément session : Toutes les cessions d'actions seront soumises à l'agrément préalable des actionnaires.

Président : M. Franck BOULLARD, demeurant à Saint-Benin d'Azy (Nièvre), Sauvry-Haut.

Les autres caractéristiques sociales demeurent inchangées.

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 2 octobre 2015, il résulte que M. Maurice DAUDIER, demeurant à Coulmanges-Les-Nevers (Nièvre) 1 rue des Champs Blancs, a été nommée président de la société en remplacement de M. Franck BOULLARD.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis.

AL584515520

→ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL CHARRIER

Société à Responsabilité Limitée
au capital social de 5 000 Euros
Siège social : 5 Allée des Sources
58150 ST Martin sur Nohain
RCS Nevers - 513 922 864

Suivant délibération d'Assemblée Générale Extraordinaire à effet du 1er octobre 2015, la collectivité des associés a décidé d'agréer la démission de Madame CHARRIER Odile, née GIBOURET, de ses fonctions de gérante et de désigner Monsieur CHARRIER Emmanuel, demeurant 3 Allée des Sources - 58150 Saint Martin sur Nohain, gérant de la SARL pour une durée illimitée, et ce à compter de ce même jour.

La présente modification sera déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis et mention, La gérance.

AL584515522

SCI DU PORTIQUE

Société Civile Immobilière
au capital de 1524 euros
Siège social : Route De Vilatte
58400 La Charite Sur Loire
394 737 829 RCS Nevers

D'un procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du 31 mars 1998, il résulte que Monsieur François Paillard, demeurant Route De Vilatte, La Charité Sur Loire (Nièvre), demeure unique gérant suite à la démission de la co-gérante, Mme Kostic, à compter du 7 mars 1998.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis, le gérant.

AL584515534

→ NON DISSOLUTION

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine - 58000 Nevers

STENGEL COIFFERIE MIXTE -SARL

au capital de 7 622.45 euros
6 & 7 Place du 19 Août - 58500 Clamecy
RCS Nevers 398 079 988

L'A.G.E. du 18.08.2015, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis - La gérance

AL584515531

→ DISSOLUTION LIQUIDATION

SCI BRIMAVE

En liquidation
Capital de 1524.49 €
Siège social : 57 rue de Marzy
58000 Nevers
RCS Nevers D 388 276 469

Par Assemblée Générale Ordinaire du 17 octobre 2015 de la SCI BRIMAVE, RCS Nevers D 388 276 469 les associés ont approuvé les comptes de liquidation et donné quitus de la gestion du liquidateur, Monsieur Michel Ribière, demeurant 53 bis rue Alsace Lorraine à Nevers 58000.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis

AL584515367

GB VLADI

SASU au capital de 1 000 euros
Siège social : Route de Fertôt
58470 Gimouille
528 325 459 RCS Nevers

Aux termes d'un PV de l'associé unique en date du 31 Aout 2015, enregistré auprès du SIE de Nevers le 15 septembre 2015, Bord N° 2015/931, Case N) 2 Ext 2102

La société AXONE INVEST, SA au capital de 1 920 960 euros, siège social :10, rue de Penthièvre 75008 – Paris et immatriculée au RCS de Paris sous le n° 421 042 482 a décidé la dissolution anticipée sans liquidation de la société GB VLADI.

Conformément aux dispositions de l'art. 1844-5 du Code Civil, les créanciers de la société GB VLADI peuvent faire oppositions à la dissolution dans un délai de trente jours à compter du présent avis auprès du tribunal de commerce de Nevers.

AL584515518

GB ALINA

SAS au capital de 1 000 euros
Siège social : Route de Fertôt
58470 Gimouille
528 323 033 – RCS Nevers

Aux termes d'un PV de l'associé unique en date du 31 Aout 2015, enregistré auprès du SIE de Nevers le 15 septembre 2015, Bord N° 2015/931, Case N) 3 Ext 2103

La société AXONE INVEST, SA au capital de 1 920 960 euros, siège social : 10, rue de Penthièvre 75008 – Paris et immatriculée au RCS de Paris sous le n° 421 042 482 a décidé la dissolution anticipée sans liquidation de la société GB ALINA.

Conformément aux dispositions de l'art. 1844-5 du Code Civil, les créanciers de la société GB ALINA peuvent faire oppositions à la dissolution dans un délai de trente jours à compter du présent avis auprès du tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis.

AL584515519

TMT TOUS MONTAGES TÉLÉPHONIQUES

SARL au capital de 7622, 45 €
Siège social : le bourg, 58210 Marcy
478 724 446 RCS de Nevers

L'assemblée générale du 14/09/2015 a nommé en qualité de liquidateur M. Marsault Vincent, demeurant 50 bis rue Paulin Pecqueux, 18600 Sancoins en remplacement de M. Talon Jean Francois

Modification au RCS de Nevers.

AL584515525

ASTIER

SCI en liquidation au capital de 50.000 €
Siège social : 22 ter chemin des Raimbaults
58300 Saint Léger des Vignes
443 726 252 RCS Nevers

En date du 02/11/2015, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur, et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 02/11/2015. Radiation au RCS de Nevers.

AL584515535

→ AVIS DE CONSTITUTION

LA CLAVE DE PUISAYE

Société Coopérative d'Intérêt Collectif
à Responsabilité Limitée
à capital variable
Siège social : 26 route de Neuvy
58310 Arquian

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23 octobre 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LA CLAVE DE PUISAYE

Forme : SCIC SARL

Objet: la conception, création, édition et diffusion de revues et périodiques ; l'organisation d'évènements liés aux revues éditées, et plus généralement toutes activités pouvant se rattacher à cet objet.

Siège social : 26 route de Neuvy – 58310 Arquian

Capital initial : 5 960 euros

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Gérance : M. Marc BERTHON demeurant 26 route de Neuvy – Arquian et Mme Cécile BERTHON DE SMET demeurant 108 rue Oberkampf – Paris, ont été nommés en qualité de gérants pour une durée de 6 ans.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.

AL584515513

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date du 29/09/2015, il a été constitué une SARL

Dénomination : ALLASS

Siège social : 10 Avenue De La République 58500 Clamecy

Capital : 10000 €

Objet : brasserie et restauration.

Durée : 99 ans

Gérance : M. LHOUARI Abderrahman 26 Rue Marie Davy 58500 Clamecy

Immatriculation au RCS de Nevers.

AL584515517

SCI DES TAMARIS

Société civile
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 1 Le Pre Des Joncs,
route de Saint Fargeux
58640 Varennes Vauzelles

Avis de constitution

Dénomination sociale : SCI DES TAMARIS,

Forme sociale : Société civile

Siège social : 1 Le Pré des Joncs, route de St Fargeux, 58640 Varennes Vauzelles

Objet social : L'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement

Durée de la Société : 99 ans à compter de l'immatriculation.

Capital social : 1 000 Euros en numéraire,

Cogérance : Mme Marie-Claude Roumier et M. Daniel Roumier demeurant ensemble 1 Le Pré des Joncs, route de St Fargeux, 58640 Varennes Vozelles,

Cessions de parts : agrément de la gérance dans tous les cas,

R.C.S. de Nevers.

La Gérance

AL584515529

YONNE

→ DÉMISSION

FIMM

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1.713.728,40 euros
Siège social : 2 rue de l'Industrie
Parc d'Activités 89300 Joigny
RCS Sens 339 173 767

Aux termes du PV des Décisions du Président du 12 octobre 2015, il a été pris acte de la démission de Mademoiselle Julia Cattin, de ses fonctions de Directeur Général.

Aux termes du PV des Décisions des Associés du 12 octobre 2015, il a été décidé de nommer Mademoiselle Julia Cattin, demeurant 31 rue des Gravilliers 75003 Paris, en qualité de Président, en remplacement de la société MOMENTUM, démissionnaire.

Mention en sera faite au RCS de Sens

AL894515664

→ NOMINATION

LES JOAILLIERS DE L'OBJET

SARL au capital de 5000,00 Euros
27 Route de Fontaine,
89150 Saint Valerien
482100120 R.C.S. Sens

Par délibération en date du 30/06/2015, de L'AGO statuant en application de l'article L.223.42 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.

Mention en sera faite au RCS de Sens

AL894515670

→ TRANSFERT DE SIÈGE

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire du 22 septembre 2015 de la société PIZZA VERA, société à responsabilité limitée au capital de 3 000 euros, siège social : 3 rue Gilliard, 10330 Chavanges, RCS Troyes n°518 622 659.

Il a été décidé de transférer le siège social de la société à compter du 22 septembre 2015 et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence.

Ancienne mention : 3 rue Gilliard, 10330 Chavanges.

Nouvelle mention : 2 rue de l'Hôtel de ville, 89690 Cheroy.

Personne(s) ayant le pouvoir général d'engager la société: Iksan ERGUN 5 avenue du général De Gaulle 77710 Lorrez Le Bocage.

La société sera radiée du RCS de Troyes et immatriculée au RCS de Sens.

Il a été décidé de modifier l'objet social et de modifier l'article 2 des statuts.

Ancienne mention : Pizzéria à emporter et sur place.

Nouvelle mention : Restauration rapide, sandwicherie et pizzéria à emporter, sur place et à livrer.

AL894515676

LE LIDO

SC au capital de 1000 euros,
14 chemin champbertrand
89100 Sens.
RCS Sens 490095338.

A compter A.G.E du 30-11-2015: Transfert du siège social à: 17 chemin de champbertrand, 89100 Rosoy. Statuts mis à jour. Formalités au RCS de Sens.

AL894515678

→ MODIFICATION DE CAPITAL

GROUPE ROY

SARL au capital de 1191260 €
Siège social : Zone Industrielle,
89770 Chailley
339 506 198 RCS de Sens

L'AGE du 23/10/2015 a décidé de modifier le capital social de la société en le portant de 1191260 Euros, à 850900 Euros.

Modification au RCS de Sens.

AL894515667

GRAMM'S

SAS au capital de 41 000 €
Siège social : 7 rue Fourier,
89000 Auxerre
800 480 766 RCS d' Auxerre

L'AGE du 22/10/2015 a décidé de modifier le capital social de la société en le portant de 41 000 Euros, à 120 000 Euros.

Modification au RCS d' Auxerre.

AL894515683

MAISON DESVIGNES AINE ET FILS

SAS au capital de 2.000 € porté à 20.000 €
Siège social : Chemin de Méré
89144 Ligny Le Chatel
RCS Auxerre 813 124 724

Le 13/10/2015, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital de 18.000 € par



apport en numéraire et création de 1.800 actions nouvelles de 10 € chacune. La réalisation définitive de l'augmentation de capital a été constatée selon décisions du président du 22/10/2015.

L'article 7 des statuts est ainsi modifié :

Article 7 – Capital social

Ancienne rédaction : Capital de 2.000 €, divisé en 200 actions de 10 €, entièrement souscrites et libérées.

Nouvelle rédaction : Capital de 20.000 €, divisé en 2.000 actions de 10 €, entièrement souscrites et libérées.

Pour avis

AL894515640

CONVOCATION

C.A.PRO.GA. LA MEUNIERE

190 bis rue Paul Doumer - 45200 Montargis

ASSEMBLEES de SECTION des ASSOCIES COOPERATEURS

Les Associés Coopérateurs de la Société Coopérative Agricole des Producteurs du Gâtinais « La Meunière » sont convoqués à l'Assemblée de la Section à laquelle ils sont rattachés, et qui se tiendra dans les communes ci-dessous désignées :

- Mardi 24 Novembre 2015
à 9 heures
Section DOUCHY/CHÂTEAU-RENARD
Salle Polyvalente de DOUCHY

- Mardi 24 Novembre 2015
à 15 heures
Section COURTENAY/PIFFONDS
et LA SELLE/CHEVANNES
Salle Polyvalente de CHANTECOQ

- Mercredi 25 Novembre 2015
à 9 heures
Section LADON/CORBEILLES/LORRIS
et ST FIRMIN/GONDREVILLE
Salle Polyvalente de ST MAURICE SUR FESSARD

- Mercredi 25 Novembre 2015
à 15 heures
Section GIEN/NOGENT
et MONTCRESSON/CHATILLON
Salle Polyvalente de LA BUSSIERE

précédant l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire du **MARDI 1er DECEMBRE 2015.**

Les Associés Coopérateurs ont la faculté de prendre connaissance quinze jours avant la réunion, des comptes annuels et consolidés, des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels et consolidés, et du texte des résolutions proposées, au Siège de la Coopérative ou chez les Administrateurs de leur section mentionnés sur leur convocation.

ASSEMBLEE de SECTION des ASSOCIES NON COOPERATEURS

Les Associés Non Coopérateurs de la Société Coopérative Agricole des Producteurs du Gâtinais « La Meunière » sont convoqués à l'Assemblée de Section qui aura lieu le **MERCREDI 25 NOVEMBRE 2015** à 9 heures, Salle Polyvalente de ST MAURICE SUR FESSARD, précédant l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire du **MARDI 1er DECEMBRE 2015.**

Les Associés Non Coopérateurs ont la faculté de prendre connaissance quinze jours avant la réunion, des comptes annuels et consolidés, des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels et consolidés, et du texte des résolutions proposées, au siège de la Coopérative.

ASSEMBLEE GENERALE PLENIERE ORDINAIRE

Les Associés de la Société Coopérative Agricole des Producteurs du Gâtinais « La Meunière » sont informés que les Délégués élus aux Assemblées de Section des Associés Coopérateurs et à l'Assemblée de Section des Associés Non Coopérateurs sont convoqués à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire le **MARDI 1er DECEMBRE 2015** à 9h30, Espace Jean Vilar à AMILLY.

Ordre du Jour de l'ASSEMBLEE GENERALE PLENIERE ORDINAIRE

1. Nomination du Bureau,
2. Rapport du Conseil d'Administration aux associés sur les opérations sociales de l'exercice 2014/2015, clos le 30 juin 2015,
3. Rapport sur la gestion du groupe,
4. Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice et les conventions réglementées,
5. Ratification des conventions réglementées visées à l'article 25 des statuts,
6. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice,
7. Approbation de ces comptes,
8. Répartition et affectation du résultat,
9. Quitus au Conseil d'Administration,
10. Quitus à un Administrateur ayant cessé ses fonctions,
11. Ratification de la décision du Conseil d'Administration relative à la souscription des emprunts de financement des investissements de l'exercice,
12 Renouvellement d'Administrateurs représentant les Associés Coopérateurs,
13. Renouvellement du mandat d'un co-Commissaire aux comptes et de son suppléant,
14. Fixation de l'indemnité allouée au Conseil d'Administration,
15. Constatation du montant du capital social,
16. Pouvoirs pour formalités.

Le Président
du Conseil d'Administration,
J-M. BILLAULT

AL894515606

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous convoquer à l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE de la Coopérative Agricole CAPSERVAL qui aura lieu

le vendredi 27 novembre 2015
à 13 heures 30 précises
Salle des fêtes de Sens, rue René Binet

à effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 novembre 2014.
- Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2014-2015.
- Lecture et rapports des Commissaires aux comptes.
- Approbation des comptes sociaux et des comptes consolidés et quitus à donner aux Administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice 2014-2015.
- Constatation du montant du capital social au 30 juin 2015 et fixation de l'intérêt à servir aux porteurs de parts.
- Affectation de l'excédent de gestion.
- Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration.
- Renouvellement du mandat du représentant des Associés Non Coopérateurs.
- Fixation de l'indemnité globale annuelle attribuée pour l'indemnisation des membres du Conseil d'Administration du temps consacré à l'administration de la coopérative au cours de l'exercice clos le 30 juin 2016.

Les Associés ont la faculté, à partir du quinzième jour précédant la date de l'Assemblée Générale, de prendre connaissance au siège de la Coopérative du rapport du Conseil d'Administration, de ceux des Commissaires aux Comptes, des états financiers sociaux et consolidés de l'exercice 2014-2015, ainsi que des propositions de résolutions qui seront présentées à cette Assemblée Générale.

Le Président : Etienne HENRIOT.

AL894515674

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS DE MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté en date du 26 octobre 2015, le maire de Vault de Lugny a ordonné l'ouverture d'une enquête publique préalable à l'aliénation d'un chemin rural.

A cet effet, Monsieur André PATIGNIER a été désigné comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie pendant 15 jours, du jeudi 19 novembre 2015 au vendredi 4 décembre 2015, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie

- le mercredi 25 novembre de 10h à 12h
- le vendredi 4 décembre 2015 de 16h à 18h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet d'aliénation pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au commissaire-enquêteur.

Le Maire
Alain Viteau

AL894515681

RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 16/10/2015 concernant la société DISMI (RCS SENS 451 096 101) il fallait lire nomination de Madame Sarah NOIREAU en qualité de Directeur Général (et non en remplacement de Madame Nathalie NOIREAU, démissionnaire).

AL894515673

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue dans Terres de Bourgogne, le 30/10/2015, concernant la société MYOSMOZ, lire Siège social : 6 rue du fossé l'évêque, 89400 Chichery Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens.

AL894515684

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue le 30 octobre 2015 concernant la société Espace Flore

Il a été écrit : «nouvelle mention :

M. REMY WETZEL …..»

Il fallait lire : «nouvelle mention :

Président : M. REMY WETZEL …..»

Le reste de l'annonce est inchangé.

AL894515689

MODIFICATION DE STATUTS

EARL DENIS JEROME

EARL au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 13 route de Villefranche -
89116 Précy-sur-Vrin
419 296 611 RCS Sens

Aux termes des décisions en date du 9 octobre 2015, l'associé unique a :

- constaté la cessation des fonctions de gérant de Monsieur Jérôme Denis, suite à son décès survenu le 29 août 2015,
- nommé M. Corentin Denis, demeurant 13 route de Villefranche, 89116 Précy-sur-Vrin aux fonctions de gérant à compter rétroactivement du 29 août 2015,
- décidé de modifier la dénomination de la société qui devient « EARL DENIS CORENTIN ».

Pour avis, la gérance.

AL894515390

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Orléans en date du 12-02-2014, prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de la **Sàrl LODARES** La Nacrie 89220 Bléneau (discothèque ; RCS Orléans 317 941 250), date de cessation des paiements le 12-08-2012. Les déclarations de créances sont à déposer entre les mains du liquidateur Maître Jean-Paul JOUSSET 2, Rue Adolphe Crespin 45000 Orléans ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois de la publication au bodacc. L'activité est maintenue jusqu'au 16-02-2014.

AL894515694

Jugement du Tribunal de Commerce d'Orléans en date du 17-06-2015, prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la **Sàrl LODARES** La Nacrie 89220 Bléneau (RCS Orléans 317 941 250).

AL894515643

DOMAINE SAINTE CLAIRE

Vignobles en Vins de Bourgogne
(ancienne dénomination)
SCEA DOMAINE SAINTE CLAIRE
Vignobles en Vins de Bourgogne
(nouvelle dénomination)
SARL transformée en SCEA
au capital de 218.792 €
Siège social : Route de Chablis
89800 Prehy
RCS Auxerre 338 071 467

Aux termes d'une assemblée du 30/9/2015, il a été décidé de transformer la SARL en SCEA à compter du 30/9/2015, sans création d'un être moral nouveau. Aucune modification n'a été apportée à la durée, au siège, au capital et à la date de clôture de l'exercice social. Ainsi, les statuts ont été modifiés comme suit :

Anciennes mentions :

Forme : SARL

Dénomination : DOMAINE SAINTE CLAIRE – Vignobles en Vins de Bourgogne

Objet social : Exploitation de tous domaines viticoles.

Nouvelles mentions :

Forme : SCEA

Dénomination : SCEA DOMAINE SAINTE CLAIRE – Vignobles en Vins de Bourgogne

Objet social : La société a pour objet :

- L'exploitation de tous biens viticoles soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de prise à bail ou selon toute autre modalité.

- La vente et éventuellement la transformation conformément aux usages viticoles des produits de cette exploitation ainsi que les activités qui sont dans le prolongement des actes de production réalisés par la société ou qui ont pour support l'exploitation.

Gérant : Les mandats de gérants de Jean-Marc Brocard et Julien Brocard ont pris fin le 30/9/2015. La société FINANCIERE CHAUDENAY, SAS au capital de 1.286.300 €, dont le siège est situé Route de Chablis à Préhy (89800), immatriculée au RCS d'Auxerre sous le

n° 449 971 126, a été nommée nouveau gérant pour une durée indéterminée.

Cessions de parts sociales : Soumises au consentement des associés donné à la majorité des deux-tiers des parts détenues par les associés présents ou représentés.

Mention au RCS d'Auxerre.

Pour avis.

AL894515685

SARL JULIEN-PIERRE BROCARD (ANCIENNE DÉNOMINATION)

SARL transformée en SCEA
au capital de 11.100 €
Siège social : 3 route de Chablis
89800 Prehy
RCS Auxerre 438 336 588

Aux termes d'une assemblée du 30/9/2015, il a été décidé de transformer la SARL en SCEA à compter du 30/9/2015, sans création d'un être moral nouveau. Aucune modification n'a été apportée à la durée, au siège, au capital et à la date de clôture de l'exercice social. Ainsi, les statuts ont été modifiés comme suit :

Anciennes mentions :

Forme : SARL

Dénomination : SARL JULIEN-PIERRE BROCARD

Objet social : Exploitation et gestion des biens agricoles.

Nouvelles mentions :

Forme : SCEA

Dénomination : SCEA JULIEN PIERRE BROCARD

Objet social : La société a pour objet :

- L'exploitation de tous biens viticoles soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de prise à bail ou selon toute autre modalité.

- La vente et éventuellement la transformation conformément aux usages viticoles des produits de cette exploitation ainsi que les activités qui sont dans le prolongement des actes de production réalisés par la société ou qui ont pour support l'exploitation.

Gérant : Le mandat de gérant de Julien Brocard a pris fin le 30/9/2015. La société FINANCIERE CHAUDENAY, SAS au capital de 1.286.300 €, dont le siège est situé Route de Chablis à Préhy (89800), immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n° 449 971 126, a été nommée nouveau gérant pour une durée indéterminée.

Cessions de parts sociales : Soumises au consentement des associés donné à la majorité des deux-tiers des parts détenues par les associés présents ou représentés.

Mention au RCS d'Auxerre.

Pour avis, la gérance.

AL894515686

SARL DE LA BOISSONNEUSE (ANCIENNE DÉNOMINATION)

SARL transformée en SCEA
au capital de 36.000 €
Siège social : Route de Chablis
89800 Prehy
RCS Auxerre 383 513 884

Aux termes d'une assemblée du 30/9/2015, il a été décidé de transformer la SARL en SCEA à compter du 30/9/2015, sans création d'un être moral nouveau. Aucune modification n'a été apportée à la durée, au siège, au capital et à la date de clôture de l'exercice social. Ainsi, les statuts ont été modifiés comme suit :

Anciennes mentions :

Forme : SARL

Dénomination : SARL DE LA BOISSONNEUSE

Objet social : Viticulture et céréales.

Nouvelles mentions :

Forme : SCEA

Dénomination : SCEA DE LA BOISSONNEUSE

Objet social : La société a pour objet :

- L'exploitation de tous biens viticoles soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de prise à bail ou selon toute autre modalité.

- La vente et éventuellement la transformation conformément aux usages viticoles des produits de cette exploitation ainsi que les activités qui sont dans le prolongement des actes de production réalisés par la société ou qui ont pour support l'exploitation.

Gérant : Le mandat de gérant de Julien Brocard a pris fin le 30/9/2015. La société FINANCIERE CHAUDENAY, SAS au capital de 1.286.300 €, dont le siège est situé Route de Chablis à Préhy (89800), immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n° 449 971 126, a été nommée nouveau gérant pour une durée indéterminée.

Cessions de parts sociales : Soumises au consentement des associés donné à la majorité des deux-tiers des parts détenues par les associés présents ou représentés.

Mention au RCS d'Auxerre

Pour avis.

AL894515687

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL PIL

Aux termes d'une délibération en date du 01/10/2015, l'assemblée générale extraordinaire de l'EARL PIL, exploitation agricole à responsabilité limitée au capital de 113 420 €, dont le siège social est 3, rue de l'Ecole, Francoeur 89570 Sormery, RCS Auxerre 431 371 699, a décidé de nommer Mme Yveline PIL, demeurant 3, rue de l'Ecole, Francoeur 89570 Sormery, en qualité de gérante à compter de ce jour. La Gérance

AL894515614

SCI «SAINT GERVAIS»

Capital de 1 000 €
Siège : 4 Place Jean Bertin
89560 Druyes Les Belles Fontaines
RCS Auxerre
SIREN 800 650 277

Par suite du décès de M Laurent DARENNE survenu à Druyes les Belles Fontaines (89560) le 13/09/2014. Mme Anna DARENNE née JUSZKIEWICZ demeurant à Druyes les Belles Fontaines (89560) 4 Place Jean Bertin est seule gérante de la société.

Pour avis et mention.

AL894515669

NON DISSOLUTION

SARL A ASSOCIÉ UNIQUE VICTOR

Société à responsabilité limitée
à associé unique
Au capital de 5 000,00 €
Siège social : 22 Grande rue
89100 Saligny
751 634 619 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 20 octobre 2015, l'associé unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société par application de l'article L. 223-42 du code de commerce.

Pour avis, la gérance.

AL894515596

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173
89003 Auxerre Cedex

DEBORNE-DESREAUX

Société d'exercice libéral
à responsabilité limitée de vétérinaire
au capital de 20 000 euros
Siège social : 12 chemin des Jumériaux
89700 Tonnerre

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à TONNERRE du 6 octobre 2015 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée

Dénomination sociale : DEBORNE-DESREAUX

Siège social : 12 chemin des Jumériaux, 89700 Tonnerre

Objet social : l'exercice de la profession vétérinaire

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 20 000 euros

Gérance :

Monsieur Benoît André Yvon Deborne, demeurant Ferme d'Athée, 89700 Tonnerre,

Madame Séverine Michèle Desreaux, demeurant Ferme d'Athée, 89700 Tonnerre.

Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de Auxerre.

Pour avis
La Gérance

AL894515530

AUXERRE ENERGIE VERTE

SASU au capital de 100000 €
Siège social : Chaufferie ZUP Sainte-Geneviève,
Place Corot, 89000 Auxerre
800 507 816 RCS d' Auxerre

Par procès-verbal du 02/10/2015, l'associé unique a décidé de ne pas dissoudre la Société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Modification au RCS d' Auxerre

AL894515695

DISSOLUTION LIQUIDATION

EARL DES VAUNENINS

EARL en liquidation
au capital de 10 000,00 euros
Siège social : 10 rue des Vaunenins
89290 VAUX
793 937 301 RCS Auxerre

Dissolution et nomination du liquidateur

Aux termes d'une décision en date du 22 octobre 2015, l'assemblée générale extraordinaire de l'EARL DES VAUNENINS a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de cette date, et sa mise en liquidation amiable.

Mme Josette THIERRY, demeurant à Vaux (Yonne), 10 rue des Vaunenins, exercera les fonctions de liquidateur et aura les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et les documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à Vaux(89290-Yonne), 10 rue des Vaunenins, lieu du siège social.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis, le liquidateur.

AL894515666

NADEGE IMPORT

SARL au capital de 7600 Euros
31 rue de la Fête Dieu,
89470 Moneteau
501516660 R.C.S. Auxerre

Par décision des Associés en date du 15/10/2015 les Associés ont :

- approuvé les comptes définitifs de la liquidation,
- donné quitus au Liquidateur, Monsieur BOURQUIN Max 2 chemin de la Peyrière, 06560 Valbonne, pour sa gestion et décharge de son mandat,
- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.

Autres modifications :

Les actes, pièces et comptes définitifs de la liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.

Radiation au RCS de Auxerre.

AL894515680

SCI MONTIGNY

SCI au capital de 1 524,49 euros
Siège social : Château de Montigny
89120 Perreux
430 439 505 RCS Sens

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31/08/2015 à 9 heures, il a été décidé de prononcer la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/08/2015. M. Jean-Marie Musy, demeurant Calle del Prado 26, E-28014 Madrid (Espagne), a été nommé en qualité de liquidateur. Le siège de la liquidation a été fixé au siège social, sis Château de Montigny, 89120 PERREUX.

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 31/08/2015 à 15 heures, les associés ont approuvé les comptes de la liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur, et prononcé la clôture des opérations de liquidation.

La société sera radiée du RCS de Sens

AL894515696

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 octobre 2015, il a été constitué une Société civile.

Dénomination sociale : HBFTJ.

Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil et par les décrets pris pour leur application.

Objet : La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, et la réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, à condition que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

Capital social : 2 000 euros.

Siège social : 37 rue du Moulin

89480 Coulanges sur Yonne.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Apports : Parts de société civile pour un montant de 92 309,34 euros.

Apport en numéraire d'un montant de 2 189,87 euros.

Gérant : M. Hugo Verdonck, demeurant 37 rue du Moulin - 89480 Coulanges sur Yonne.

Cessions de parts : Toutes les autres cessions de parts sont soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL894515610

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société, présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : ADIMMOS

Forme : Société, à responsabilité limitée

Siège Social: 535, boulevard de la Guillaumée - 89000 Saint-Georges

sur-Baulche

Objet: Prestations de diagnostics immobiliers et/ou contrôle technique,

Etablissement des documents uniques d'évaluation des risques : Vérifications

électriques ; Etudes énergétiques Accessibilité, aux personnes handicapées

ERP ; Audit thermographique et test d'infiltrométrie: Contrôle électrique

des portes communes (biens à usage d'habitation); PCR médical.

Durée: 99 ans

Capital : 20.000,00 euros

Gérance : Mr Siméon Eric demeurant 535, boulevard de la Guillaumée -

8 9000 Saint - Georges-sur- Baulche

Immatriculation : au RCS de Auxerre.

Pour avis,

La gérance

AL894515616

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans, d'une Société civile immobilière dénommée JYM au capital de 1000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire, le siège social est fixé 4 Ruelle de la Teurlée Fontette 89450 St Père, ayant pour objet : l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou tout autre moyen de tous immeubles, biens immobiliers, parts de sociétés civiles immobilières, détenus en pleine propriété, nue propriété ou usufruit, l'aliénation sous forme de vente ou d'apport de tout ou partie des biens composant l'actif social, dans la mesure où ces actes ne constituent pas des actes de commerce.

La gérance est assurée par M. Jean-Yves MAJOT, demeurant 5 Rue Marcellin Berthelot Résidence Chantepinot 89000 Auxerre. Immatriculation de la Société au RCS d'Auxerre. Les cessions de parts sont libres entre les associés fondateurs et agrément représentant au moins les trois-quarts des parts sociales pour autre toute cession.

La Gérance.

AL894515627

AVIS DE CONSTITUTION

Acte reçu le 23/10/2015 par Me Leguy, notaire à Avallon de constitution entre M. et Mme Jean Santigny, d'une société :

Dénomination : DU MOULIN DE SAUSSE

Forme : SCI

Capital : 400.000 E divisé en 400 parts de 1.000 € n°s de 1 à 400, représentatives d'apports immobiliers

Siège : Vault de Lugny (89200) 3 rue du Chalet

Objet : gestion, administration, mise en valeir et exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

Cogérants : Met Mme Jean Santigny demeurant Vault de Lugny (89200), 3 rue du Chalet, nommée pour une durée illimitée à compter du 23/10/2015

Cession de parts : libres entre associés, avec le consentement unanime des associés à des tiers étrangers à la société.

Pour avis, Me Leguy

AL894515663

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23 octobre 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : REGINE S

Forme : Société Civile immobilière

Siège Social : 405 Domaine deClairis 89150 Savigny-sur-Clairis

Objet : La société a pour objet la propriété, la gestion et plus généralement l'exploitation par bail, location ou toute autre forme d'un immeuble que la société se propose d'acquérir (ou : apporté à la société) et toutes opérations financières, mobilières ou immobilières de caractère purement civil et se rattachant à l'objet social, et plus particulièrement la location d'un appartement situé au 6 rue Alexandre Dumas - 75011 Paris.

Durée : 99 années

Capital social : 600 €

Gérant : M. Olivier ZURATAS, demeurant 3, rue Roublot - 94120 Fontenay Sous Bois

Transmission des parts : sans agrément

La société sera immatriculée au R.C.S. de Sens.

Les associés.

AL894515668

AVIS DE CONSTITUTON

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans d'une société civile dénommée SCI 4F au capital de 1.000 €, dont le siège social est à St-Georges-S/Baulche (89) 2, rue de la Tour, ayant notamment pour objet, l'acquisition, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel ; la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété. Mme Anne-Sophie DA COSTA demeurant à St-Georges-S/Baulche (89) 2, rue de la Tour, a été nommée gérante. Les cessions de parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec le consentement des associés donné par une décision collective extraordinaire à la majorité des parts. Immatriculation au RCS d'Auxerre.

AL894515672

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile

Dénomination : SCI DU LION QUI DORT

Siège social : 9 rue des Charmes 89100 Sens

Objet :

- l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis dont la société pourra devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport, pour les avoir édifiés ou autrement,
- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société,
- et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pour que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Serge AUBIN, demeurant 9 rue des Charmes 89100 Sens Madame Marie-Hélène AUBIN, demeurant 9 rue des Charmes 89100 Sens.

Cession de parts : Toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément des associés, à l'exception des cessions entre associés.

Pour avis

AL894515675

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Prunoy du 28/10/2015 a été constituée une société civile nommée :SCEA SANDALVI

Objet : Elevage canin

Capital : 10.000 € (apport en nature)

Siège social : 103 route des mazureaux, 89120 Prunoy

Durée : 99 ans

Gérance : M. René Vidal, 103 route des mazureaux, 89120 Prunoy Mme Niury Sanchez Garcia, 103 route des mazureaux, 89120 Prunoy

Immatriculation: RCS de Sens.

AL894515677

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : sci travimmo

Forme : société civile

Capital : 1000 euros

Siège : St Valérien, 38 rue république

Objet: acquisition, propriété, construction gestion et administration civile de tous immeubles et droits immobiliers

Durée : 99 ans

Apport nature : néant

Apport numéraire : 1000 euros

Gérance : Mr Travers Yoann, 38 rue république, St Valérien St Valérien(89150) et Mr Travers Christophe, 3 rue Evariste Galois Rosny S/s Bois(93110)

Cession de parts : agrément à l'unanimité des associés pour toutes cessions entre vif sauf entre associés R.C.S. Sens.

Pour avis.

AL894515679

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27 octobre 2015 à Brienon sur Armançon, il a été constitué une société civile immobilière.

Dénomination sociale : Sci Traversière

Forme : Société civile immobilière.

Objet : L'acquisition par tous moyens (achat, échange, apport ou autrement), de tout immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Capital social : 45 000 euros.

Siège social : 12 place Emile Drominy, 89210 Brienon sur Armançon

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Apports en numéraire : 45 000 euros.

Gérant : Mme Marie-Ange CLÉRIN, demeurant 91 rue Vercingétorix, PARIS 14ème

Cessions de parts : Toutes cessions aux tiers non associés ainsi qu'aux conjoints, ascendants ou descendants non associés sont soumises à décision des associés prise à l'unanimité.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis et mention, le gérant.

AL894515688

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué pour une durée de 99 ans une SARL dénommée ATELIER BRANCO MOTEUR - en abrégé ABM au capital de 2.000 €, ayant son siège social à Joigny (89) Rue de Sully prolongée - Pépinière d'entreprises du Jovinien - Atelier n° 2, ayant pour objet la réfection de moteurs et d'organes, la vente de pièces moteurs, la rénovation de moteurs et de véhicules anciens ou neufs, la carrosserie, la peinture, la réparation automobiles, les ventes automobiles, l'importation de véhicules neufs ou d'occasions, la location de véhicules événementielle, la métrologie et diagnostic de moteurs, la préparation de moteur, l'échange standard de pièces moteur et véhicule. M. Nicolas Branco demeurant à Charmoy (89) 154, rue du Pont, a été nommé gérant. Immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Sens.

AL894515691

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 30/10/2015, il a été constitué une SCI dénommée : SCI DEVI-BAZARNES

Siège social : Route de Vézelay, 89460 Bazarnes

Capital : 1.000€

Objet : Acquisition, aménagement exploitation de tous biens immobiliers

Gérance : M. Nicolas Gailledrat, 1 ter, rue de Navarre, 75005 Paris

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS Auxerre

AL894515693

Terres de Bourgogne
www.agribourgogne.fr

PUBLICITÉ
03 80 78 90 35
pub@terres-de-bourgogne.net

STUDIO GRAPHIQUE
pao@terres-de-bourgogne.net

INTERNET
webmaster@agribourgogne.fr

RÉDACTION
CÔTE D'OR ET RÉGION 03 80 78 90 40
rédaction@terres-de-bourgogne.net
NIÈVRE 03 86 93 40 26
e.coulombeix@terres-de-bourgogne.net
YONNE 03 86 49 48 13
d.bernerd@terres-de-bourgogne.net

ABONNEMENTS
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40
pa@terres-de-bourgogne.net

Adresses utiles

BULLETIN d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne

NOUVEAU

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un ACCÈS ILLIMITÉ au site **Agribourgogne.fr**





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Aviculture
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre

☐ Je m'abonne pour 1 an 100 €

☐ Je m'abonne pour 2 ans 195 €

☐ + 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 40 €
☐ pour 2 ans 80 €

TOTAL

NOM PRÉNOM

RAISON SOCIALE

N° RUE

CP VILLE

Tél Fax Mobile

Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

☐ Je règle € par carte bancaire N°____/____/____/____
date d'expiration: ____/____

SIGNATURE

SANTÉ Parfois très discrets mais redoutables, jamais anodins, certains cancers s'accordent au féminin. Quelles sont ces pathologies ?

Ces cancers qui s'attaquent aux femmes

Les explications de Christophe Fablet, président d'Audace Vendée, association en charge de la gestion du dépistage organisé des cancers en Vendée.



Quels sont les cancers qui touchent particulièrement les femmes en France ?

Indéniablement le cancer du sein est le plus répandu et le plus mortel. Celui des poumons (les femmes rattrapent les hommes), du côlon, de l'utérus sont aussi parmi les plus fréquents.

Sait-on enfin ce qui est à l'origine d'un cancer du sein ?

Malheureusement, on ne sait toujours pas clairement ce qui le provoque. Comme pour les autres cancers, l'obésité, le tabac et les antécédents familiaux sont des conditions aggravantes. Il y a quelques années, on montrait du doigt les traitements hormonaux mais, finalement, rien ne semble le confirmer. Par contre, on sait qu'il ne faut pas prescrire de tels traitements aux femmes qui sont susceptibles d'avoir un cancer du sein. D'où l'intérêt d'un dépistage systématique avant. Quant à l'allaitement qui réduirait les risques de cancer du sein, c'est un propos que l'on entendait beaucoup il y a vingt ans, il est moins radical aujourd'hui.

Les facteurs environnementaux et l'alimentation sont-ils mis en cause ?

Il semble assez flagrant que, comme pour d'autres maladies, les facteurs environnementaux et l'alimentation jouent un rôle important dans la survenue de tous les cancers. Comment expliquer le développement de cancers différents d'un continent à un autre ? Celui du sein est le plus répandu en Europe, alors qu'il est rare en Afrique, et celui de l'oesophage est le premier au Japon. Et il y a tellement de malades qui ne présentent a priori aucune prédisposition ! Le cancer n'épargne plus les jeunes femmes.
Cette année, dans notre cabinet, nous avons dépisté positives quatre patientes d'une trentaine d'années, une autre de 22 ans, alors que l'âge moyen de développement d'un cancer est entre 55 et 65 ans.

Après 70 ans les femmes sont-elles moins prédisposées à certains cancers ?

Trop souvent les femmes pensent qu'à 75 ans, elles sont moins exposées au risque d'une tumeur au sein. C'est faux. Croyant être à l'abri d'un cancer, beaucoup de personnes âgées ne sont pas suivies dans ce sens-là. On voit ainsi des dames de 80 ans atteintes de lésions très sérieuses faute de dépistage. Par ailleurs, plus la personne est âgée, plus elle est sujette à de multiples pathologies. Plus son corps est fragilisé, donc plus il sera compliqué de proposer une chimiothérapie ou une opération. Une tumeur au sein double de taille en 100 jours. Ça va donc très vite ! On comprend l'importance d'un diagnostic précoce.

Sans être rare, le cancer des ovaires est moins fréquent mais dangereusement silencieux…

Il est redoutable car, là aussi, aucun facteur de risque n'est identifié et souvent la patiente ne ressent aucun symptôme évocateur. La tumeur peut mesurer 10 cm de diamètre sans qu'elle n'ait la moindre douleur. L'exemple type : la femme se rend compte qu'elle a pris du ventre, elle n'arrive plus à boutonner sa jupe. Il faudra une échographie pour dépister la maladie.

Pourquoi existe-t-il un vaccin contre le cancer du col de l'utérus, contrairement aux autres cancers ?

Dans la grande majorité des cas, ce cancer est d'origine virale, d'où la campagne de vaccination à destination des jeunes filles entre 11 et 14 ans. Face aux doutes de survenue de sclérose en plaques suite à une telle injection, l'Agence nationale de sécurité du médicament et de l'assurance maladie ont mené une grande enquête. Elle vient de démontrer qu'il n'y avait pas de lien probant. Il faut retenir qu'on sauve davantage de femmes du risque mortel d'un cancer du col qu'on risque d'engendrer une sclérose en plaques.

Soigne-t-on différemment une femme, atteinte d'un cancer, et un homme ?

Pas vraiment. Mais je pense qu'elles sont plus responsables, plus attentives à leur santé et aux messages de prévention. On le constate de façon évidente pour le test Hemoccult de dépistage du cancer du côlon. Elles y participent mieux que les hommes. Les femmes ont l'habitude des frottis, des mammographies. Disons qu'elles appréhendent moins les examens. L'ablation, elle, reste, et on le comprend, une épreuve très redoutée des patientes. Mais il faut savoir qu'une telle opération ne concerne que 20 % de cas et qu'elle est moins invasive. La chirurgie réparatrice a fait des progrès considérables qui entraînent de moins en moins de préjudices esthétiques subis par les femmes.

PROPOS RECUEILLIS
PAR CATHERINE BATY, RACINES

coin cuisine

Cupcake noisette et coulis de clémentine

(pour 4 personnes)

Temps de préparation : 10 à 20 minutes ; Temps de cuisson : 20 à 30 minutes.

Ingrédients :
- 12 noisettes entières,
- 4 grosses clémentines,
- 2 œufs,
- 1 blanc d'œuf,
- 100 grammes de beurre ramolli,
- 50 grammes de farine,
- 50 grammes de poudre de noisette,
- 180 grammes de sucre semoule,
- 200 grammes de sucre glace,
- 1/2 sachet de levure chimique,
- 1/2 citron,
- 12 caissettes en papier allant au four.


PHILIPPE DUFOUR/INTERFEL

Réalisation :
Préchauffer le four à 180 °C. Dans un saladier, bien mélanger la farine, 100 grammes de sucre semoule, la poudre de noisette et la levure.
Couper le beurre en morceaux. Le déposer dans un bol et le faire fondre 20 secondes au micro-ondes. Dans le saladier, ajouter les œufs entiers, mélanger de nouveau et verser le beurre fondu. Mélanger pour obtenir une texture homogène. Répartir le mélange dans les caissettes et enfourner pour 20 minutes de cuisson.
Dans un saladier, verser le sucre glace. Ajouter ensuite le blanc d'œuf et le jus de citron. Verser un peu plus de farine pour épaissir ou de jus pour liquéfier, le cas échéant.
Avec une spatule, napper chaque cupcake puis décorer avec une noisette entière. Réserver à température ambiante ou au frais pour que le glaçage finisse de prendre.
Mixer les clémentines dans un récipient haut. Dans une casserole, faire bouillir le liquide obtenu avec 80 grammes de sucre semoule. Laisser cuire jusqu'à épaississement.
Laisser un peu tiédir puis servir les cupcakes sur des assiettes nappées de coulis de clémentine.

vient de paraître

Je tape la manche

« Je tape la manche » est un ouvrage de Jean Marie Roughol paru aux éditions Calmann-Lévy (www.calmann-levy.fr).



16,50 euros

Ce livre direct, franc et sans détour est d'abord le fruit de la volonté d'un type de la rue, Jean-Marie Roughol, qui a voulu témoigner de sa vie de sans domicile fixe : dureté, règles, un état transformé en quasi-métier mais aussi copains et solidarité…
La chance de cet homme ? Rencontrer Jean Louis Debré, le président du Conseil constitutionnel, alors que ce dernier gare son vélo et que le premier lui propose de le surveiller. L'homme d'État va écouter l'histoire de l'homme de la rue puis le convaincre qu'il était peut-être possible et souhaitable qu'il couche des mots à l'écrit sur cette histoire. Plusieurs séances de travail plus tard (écriture, réécriture, lectures…), le livre finit par naître. « Ce livre est son livre. Il habite son récit, c'est son histoire personnelle » témoigne Jean-Louis Debré dans la préface. À la fin du récit, l'auteur se dit fier d'avoir élevé deux enfants (l'un travaille, l'autre est en première littéraire) mais il est toujours dans la rue…!

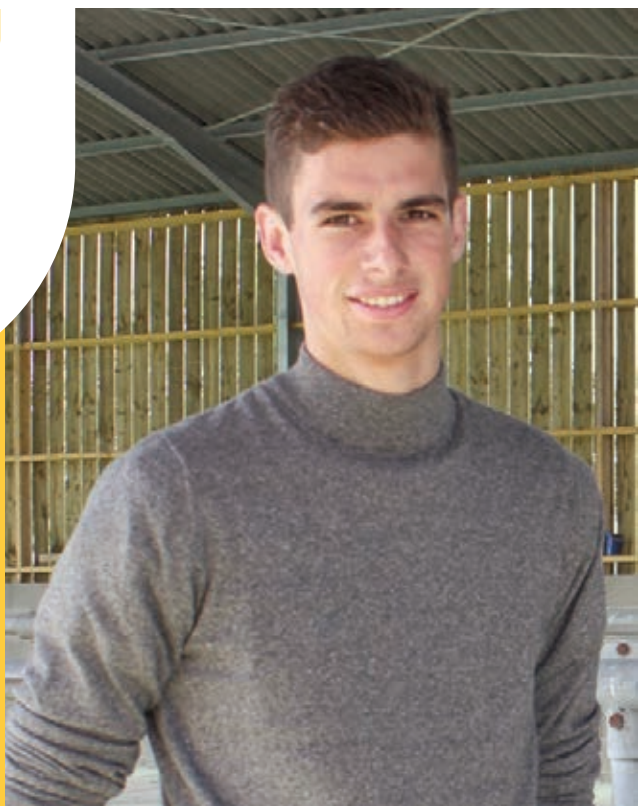
THIERRY MICHEL



SARTHE (72)

Paroles de jeunes

SYSTEME HERBAGER



William Harvey s'est associé au projet de ses parents de se diversifier dans le tourisme rural, en reprenant la conduite du troupeau allaitant.

La culture de la prairie

Très tôt, William Harvey a exprimé l'envie de s'installer. De leur côté, ses parents, éleveurs de Limousines à Saint-Cosme-en-Vairais depuis quinze ans, cherchaient à se diversifier dans le tourisme rural. C'est ainsi que le jeune homme a entrepris les démarches pour s'associer avec eux, son Bac pro CGEA tout juste en poche. *"C'était leur projet au départ, mais je l'ai trouvé intéressant et c'est pourquoi j'ai souhaité m'installer tout de suite"*, précise William Harvey. Il avait dix-huit ans lorsqu'il a rejoint, en février 2014, la ferme familiale. L'idée d'entreprendre une conversion de l'exploitation à l'agriculture bio est venue dans un second temps. *« J'ai pensé que cela s'inscrivait bien dans notre projet de tourisme à la ferme et peut-être plus tard de vendre de la viande en direct »*, résume William Harvey. *« Ici, nous avons beaucoup de terres mouillantes. Comme nous avons un système très herbager, il n'était pas très difficile de passer en bio ».*



A Saint-Cosme-en-Vairais, William Harvey élève un troupeau de Limousines constitué par ses parents, Richard et Anita, il y a quinze ans. Leur système naisseur herbager est en conversion bio depuis un an et demi.

SON EXPLOITATION

- 3 UTH
- SAU : 260 ha en prairies
- 160 vaches limousines

Diversification dans l'agro-tourisme

Pendant dix mois, le jeune agriculteur a bénéficié des conseils et de l'aide de ses parents, avec qui il habitait. Anita et Richard Harvey ont ensuite laissé leur maison sur le site d'élevage à leur fils, pour déménager sur la commune de Mont-Saint-Jean, éloignée de 50 km. Ils y aménagent progressivement des chambres d'hôtes, dans le château de la Lucazière. Ils reviennent régulièrement à la ferme pour seconder William dans les tâches qu'il ne peut pas faire seul – la pesée des animaux, les chantiers de récolte d'herbe, l'administratif – mais leurs travaux les retiennent souvent à Mont-Saint-Jean, où le Gaec du Pressoir a aussi repris l'exploitation de 80 hectares de prairies. Certaines viennent d'être refaites, il faut en clôturer d'autres, et s'occuper des génisses d'un an qui y pâturent.

Le goût de l'élevage

Responsable de l'élevage des vaches allaitantes sur le site de Saint-Cosme-en-Vairais – où il construit avec son père une nouvelle stabule de cinquante places – William prend donc de plus en plus son autonomie. Il prend en charge la commercialisation des animaux auprès d'un marchand de bestiaux, assure la surveillance des vêlages à la sortie de l'hiver et s'investit dans la gestion des prairies. *« En passant en bio, nous avons arrêté la quinzaine d'hectares de céréales qui nous servaient pour finir nos bêtes »*, précise-t-il, pas fâché de réduire le temps passé à suivre les cultures au profit de l'élevage, même s'il faut maintenant acheter plus de paille. *« Mais nous allons devoir faire du maïs, car nos prairies temporaires doivent intégrer une rotation culturale »*, explique-t-il. *« La seule différence notable, en passant en bio, c'est qu'il est plus difficile de pousser nos bêtes, car le concentré coûte trop cher et que nous vendons des animaux plus légers »*, observe William Harvey. *« Nous ne bénéficions pas encore de la plus-value bio ».*

MELANIE BAH

> *"Nous vendons aussi des veaux sous la mère, ce qui nous évite d'avoir à engraisser les vaches, car nous avons peu de céréales et n'achetons pas de concentré bio. L'objectif dans l'année est de faire des bœufs pour valoriser les nouvelles prairies."*

J'aime

- L'élevage
- Gérer mon propre troupeau, fixer mon propre planning

Je n'aime pas

Pas grand chose, si ce n'est faire les trajets entre les deux sites et les papiers. Entre la nouvelle Pac et le passage en Gaec, la partie administrative a été très lourde.

« Warhol Unlimited » tel est le nom de l'exposition qu'accueille le Musée d'art moderne de Paris jusqu'au 7 février 2016. Rencontre avec un artiste touche à tout.

Warhol, l'homme des Ombres

« Tout le monde pense connaître Warhol parce qu'il a été très prolifique et qu'une vingtaine d'expositions lui est consacrée chaque année dans le monde. Mais on sait moins qu'il s'est intéressé à tous les champs artistiques. Le but de cette exposition est de montrer les aspects multiples de Warhol et de le représenter tel qu'il a été perçu dans les années 1960 quand son œuvre était présentée en série » explique Sébastien Gokap, un des deux commissaires de l'exposition. Ce rendez-vous pictural s'articule autour d'une œuvre monumentale, les *Shadows* (Ombres en français), un ensemble de 102 toiles présentées pour la première fois en Europe (voir encadré). Tout au long du parcours warholien totalisant plus de 200 œuvres, le visiteur découvre que l'artiste était un très grand coloriste aimant jouer avec l'ombre et la lumière comme le suggère un autoportrait réalisé en 1966 alors qu'il était au faîte de sa gloire. Warhol, de son véritable nom Andrew Warhola, qui est né en 1928 à Pittsburgh, a commencé sa carrière comme artiste commercial en réalisant des campagnes publicitaires. Il présente en parallèle ses travaux d'artiste dans des galeries confidentielles. En 1962, il expose 32 *Boîtes de Soupe Campbell's* à la Ferus Gallery à Los Angeles, puis la Stable Gallery, à New York, lui consacre une exposition personnelle comme peintre incluant ses premières toiles sérigraphiées. La carrière de celui qui se plaisait à dire « *Je n'aime pas lire, je préfère les images* » est lancée. Durant la première moitié des années 1960, il réalise la série de tableaux « Jackie », alors première dame du pays et celle des « Fleurs ». L'artiste est connu pour ses tableaux très colorés inspirant la joie et la gaieté mais il a pourtant réalisé des œuvres bien plus sombres dans la série *Death and Disasters* (*Mort et désastres)*. On y retrouve ainsi un ensemble de *Chaises électriques* qui glacent le sang par leur réalisme froid et tellement matériel. Il se tourne aussi vers la production cinématographique. Ainsi, entre 1964 et 1966, il réalise plus de 500 *Screen Tests*, des films portraits de quelques minutes en noir et blanc de toutes les personnes, célèbres ou non, venant à la Factory (manufacture), surnom de son atelier. Se retrouvent ainsi croqués sur la pellicule Niki de Saint Phalle, Salvador Dali, Bob Dylan mais aussi des acteurs débutants qui ne connaîtront jamais la gloire. Autre production pour le moins déroutante : *Empire,* un film qui dure plus de 8 heures sur lequel on voit en plan fixe l'Empire State Building. Warhol aime se saisir du temps et de l'espace. Au printemps 1965, il annonce prendre sa retraite d'artiste pour se consacrer au cinéma.



S. SHAPIRO/CORBIS-THE ANDY WARHOL FOUNDATION FOR THE VISUAL ARTS, INC./ADGP, PARIS 2015

Andy Warhol devant le Cow Wallpaper, 1965.

PRODUCTEUR DE MUSIQUE

En fait, il ne se retire pas vraiment et continue à se tourner vers d'autres voies artistiques. En 1966, il expose ses *Silver Clouds* (nuages argentés), des structures gonflables qui sont autant de sculptures aériennes à propos desquelles il a dit : « *Je pensais vraiment en avoir terminé, alors pour marquer la fin de ma carrière, j'ai fait des coussins argentés que l'on pouvait gonfler et laisser s'envoler (…). Mais en fin de compte, les Coussins argentés cosmiques ne se sont pas évaporés, et ma carrière non plus* ». La même année, il dévoile son papier peint au motif vache très flashy. Il se consacre également au développement du spectacle multimédia *The Exploding Plastic Inevitable* avec le groupe rock The Velvet Underground. Le spectacle part en tournée dans tous les États-Unis et se présente souvent en contrepoint d'une exposition de l'artiste qui produit le premier album du groupe dont il conçoit la pochette en 1967. Après avoir échappé à une tentative de meurtre en 1968, Warhol revient à la peinture, notamment avec la série des « Mao » utilisant un mélange de sérigraphie et de technique picturale surprenante, ce qui provoque l'ire du régime chinois. En 1974, le musée Galiera présente à Paris près de 150 portraits de Mao sur papier peint à l'effigie du Grand Timonier. Il s'attaque ensuite à la réalisation des *Shadows* puis fréquente une nouvelle génération d'artistes comme Jean-Michel Basquiat avec qui il collabore. Au moment de sa mort, le 22 février 2007, il préparait une exposition de ses peintures de crânes à la Art Dia Foundation. « *Je ne fais qu'enregistrer mon époque* » se plaisait à dire l'artiste qui a dès 1966 donné cette étonnante auto description : « *Si vous voulez tout savoir sur Andy Warhol, regardez tout simplement à la surface : de mes peintures, de mes films et de moi, je suis là. Il n'y a rien derrière* ».

VALÉRIE GODEMENT

Chaise électrique

Comme pour ses autres séries, Andy Warhol a utilisé différentes couleurs pour ses « Chaises électriques ». Un traitement choc qui rappelle la surenchère marchande consacrée à la peine de mort dans les discours électoraux.



V. GODEMENT

Big Electric Chair, 1967.
The Menill Collection, Houston,
Gift of the artist.

JACKIE EN SÉRIE

Jackie Kennedy, première dame très médiatique des Etats-Unis, et son chagrin se retrouvent dans tous les journaux après l'assassinat de JFK en 1963. Ces photos réunissent trois thèmes chers à l'époque à Warhol : glamour, mort et répétition. Recadrant le visage radieux ou affligé de Jackie sur fonds bleu, or ou blanc, la série de tableaux exploite pleinement les aléas de l'impression sérigraphique. Comme pour contredire le caractère exceptionnel de la tragédie dont cette série tire profit, elle n'occupe Warhol que de manière périphérique durant l'année 1964.

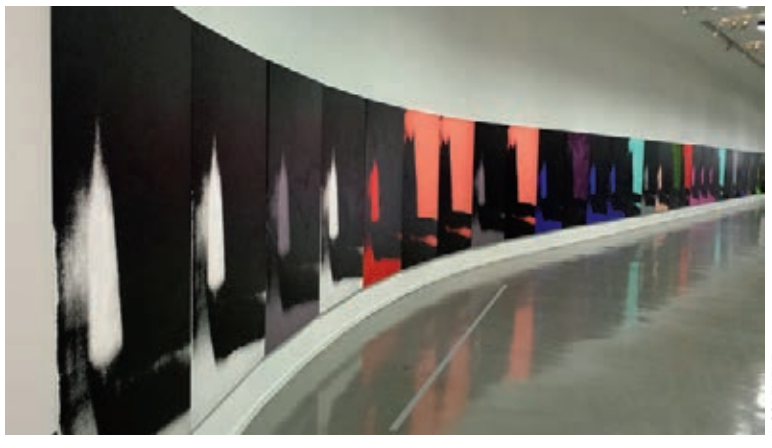


THE SONNABEND COLLECTION, ON LOAN FROM ANTONIO HOMEM.

OMBRE ET LUMIÈRE

Monumentales Shadows

Réalisées en 1978, les *Shadows* (Ombres) sont le fruit d'une commande passée à Andy Warhol. Outrepassant la demande initiale d'un cycle de 100 peintures, Warhol en a réalisé 108 mais n'en a finalement gardé que 102. Cette œuvre monumentale sans début ni fin répète deux images sur des fonds de couleurs très différentes. Les tableaux sont accrochés bord à bord sur 130 mètres linéaires et se déroulent dans l'espace comme le ruban d'une pellicule cinématographique. « *On ne sait pas ce qu'on voit, mis à part une ombre projetée. Mais l'ombre de quoi ?* » S'interroge Sébastien Gokap, un des deux commissaires de l'exposition. C'est l'une des rares œuvres abstraites de Warhol qui estimait que sa réalisation n'était pas de « l'art » et qui ajoutait « *on passait de la disco durant le vernissage, j'imagine que ça en fait un décor disco* ».



V. GODEMENT